11 H 11/7
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU HAUT-RHIN

ICMA - ST-DIÉ

SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBEY

Bulletin n°19
2000

BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBEY

N° 19 - 2000

SIEGE SOCIAL
50, rue Charles de Gaulle
68370 ORBEY

La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

Le présent ***Bulletin n° 19 - 2000*** *a été tiré à 400 exemplaires.*

Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er Juilllet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art. L 122-5). Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Dépôt légal : 2e trimestre
N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

3 -	Editorial	Yvette **BARADEL**
4 -	Assemblée Générale 1999	Maurice **HERMANN**
5 -	Membres de la Société d'Histoire	
7 -	Le Pays Welche	Yvette **BARADEL**
16 -	Les origines du village du Bonhomme	Philippe **JEHIN**
23 -	Sur les sceaux et les cachets de l'abbaye et des abbés de Pairis	Jean-Luc **EICHENLAUB**
32 -	Jean Joseph BESSON (1707-1778) Procureur puis notaire au Conseil souverain d'Alsace	Claude **MULLER**
35 -	Un partage des eaux à Fréland en 1791	Guy **GUERIN**
37 -	Médecins cantonaux dans le canton de Lapoutroie 1838-1869	Yvette **BARADEL**
44 -	La construction de l'école des Mérelles 1861-1879	Jean **MATHIEU**
51 -	Les incidents de frontière au Col du Bonhomme au travers de la Presse Française	Jean-Claude **FOMBARON**
59 -	La contrebande au Bonhomme au début du siècle Vue par un habitant	Armand **TOSCANI**
61 -	Fréland de 1902 à 1914	Henri **PETITDEMANGE**
66 -	L'abbé Charles Jacques Chevalier 1891-1901	Alexandra **GREVILLOT**
74 -	Guerre 1914-1918 : Aux abris	Lucien **JECKER**
77 -	Inauguration du monument aux morts d'Orbey 6 Mai 1923	Pierre **BEDEZ**
81 -	Souvenirs d'enfance des années 30/38	Raymond **STEFFANN**
86 -	L'œuvre de Robert Gall (1904-1974) dans le canton de Lapoutroie-Val d'Orbey	Fabienne **STAHL**
95 -	Notre-Dame du Lac	Pierre **BEDEZ**
99 -	Jean-Baptiste (1840-1870) et Jean-Pierre MATHIEU (1863-1946) Mes ancêtres à Lapoutroie	Jean **MATHIEU**
102 -	Mentine était servante chez Monsieur le Curé	Henri **PETITDEMANGE**
103 -	Mentine îr dèmjall tchi monsû lo kurèy	Henri **PETITDEMANGE**
104 -	La mort du bûcheron	Maurice **HERMANN**
105 -	Lè mwau è lo bokilyo	Maurice **HERMANN**
106 -	La nonne du vorhof	Henri **PETITDEMANGE**
107 -	Lè nonn do vaurhof	Henri PETITDEMANGE
108 -	La travail du forgeron dans le temps	Gérard et François **MILLION**
109 -	Lè bzagn do meurtchau da lo ta	Gérard et François **MILLION**
112 -	Notes de Lecture : Malnutrition et développement économique dans l'Alsace du XIX° siècle	Jean-Michel **SELIG**
117 -	Le général Rapp a-t-il été en nourice à Labaroche ?	Armand **SIMON**
119 -	Ephémérides 1999 à travers la presse locale	**Gérard DUPONT**

Illustrations :

Première de couverture

WIPF Jérôme : Vue prise à Fréland (1892), huile sur toile. Musée d'Unterlinden, Colmar. En dépôt au Conseil Général. Repro. Photo : J.L. Ancel
Jérôme WIPF est né à Ammerschwihr le 27/10/1831 et mort en 1902. Il fit ses études à l'école des Beaux-Arts à Paris.

Quatrième de couverture

Sceau de l'abbé de Maulbronn, 1542. Archives Départementales du Haut-Rhin, 11 h 11/7

EDITORIAL

Le bulletin n° 19 entre dans l'année 2000 en poursuivant le même but que ses prédécesseurs : faire connaître l'histoire, les traditions et le parler roman du canton de Lapoutroie, canton alsacien et welche.

Ce bulletin contient une vingtaine d'articles qui, cette année, couvre une longue période allant du haut moyen âge au XX° siècle.

Nous avons la chance de pouvoir présenter des articles dont l'un traite de sigillographie et l'autre d'art sacré. En effet de nombreux chantiers d'art sacré ont été ouverts dans le canton avant et après la seconde guerre mondiale.

Dans le bulletin précédent, c'était l'étude des fresques sur la vie de sainte Odile dues à Maurice Denis qui se trouvent à l'église de Lapoutroie. Aujourd'hui, c'est une étude sur l'oeuvre de Robert Gall dans le canton et en particulier à l'église Sainte-Catherine et Sainte-Barbe des Basses Huttes

Le Comité tient à remercier les auteurs de ces articles qui font vivre notre bulletin annuel. Celui-ci est non seulement la justification de l'existence de notre Société mais aussi un lien entre ses adhérents et ses sympathisants.

Il serait souhaitable que ces auteurs soient plus nombreux. Il y a encore beaucoup à faire sur le canton de Lapoutroie dont l'histoire est riche en évènements et dont la langue est originale. Les montagnards du canton ont participé à la vie de l'Alsace au cours des siècles, tout en gardant leur spécificité. La Société d'histoire essaie de le faire connaître.

Pour le Comité
La Présidente
Yvette BARADEL

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 AVRIL 1999 AU BONHOMME

Maurice HERMANN

Notre présidente, Mme Yvette BARADEL, a le plaisir d'accueillir une quarantaine de participants, elle remercie à travers leurs représentants les municipalités du canton pour leur soutien financier, indispensable à notre association.

Le secrétaire, M. Maurice HERMANN, après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, souligne les faits marquants de l'année écoulée : la présentation du « Glossaire thématique du parler welche » le 24 octobre 1998, le bilan très satisfaisant de notre présence les 28 et 29 novembre au Salon de Livre de Colmar, le grand intérêt suscité à l'université populaire de Mulhouse par la conférence de Mmes BARADEL et BAUMANN sur le Pays Welche, les articles parus dans la presse nationale et internationale sur le canton vert.

Puis Mmes EBERLE et SAUR donnent quitus à notre trésorière, Melle Rose-Blanche DUPONT pour son excellent travail, et sa précision dans les comptes de la société.

Ensuite, notre présidente fait part du départ au sein du comité de Mme Rika REECHT et de l'arrivée de M. Jacques DEMANGEAT. Elle souligne l'intérêt qu'elle porte à notre bulletin, source de l'Histoire du pays et lien indispensable avec nos adhérents. Elle nous parle de la prochaine sortie du recueil « Contes et Légendes du Pays Welche » dont Armand SIMON nous détaille le plan.

Pour terminer, M. Jean-Claude FOMBARON, membre du comité de la Société Philomatique Vosgienne, dans une causerie, pleine d'humour, nous raconte avec précision les péripéties survenues à la frontière du Col du Bonhomme entre 1871 et 1918, nous parle des bornes frontières – 4056 au total pour la crête vosgienne, de la contrebande de viande, d'alcool et d'allumettes, système économique parallèle bien établi et des affrontements sanglants entre contrebandiers et douaniers, exemple l'assassinat du douanier REISS en 1895.

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Membres bienfaiteurs 1999

1 BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach/Bains
2 DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland
3 DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey
4 EICHLER Alfred 67120 Molsheim
5 FOESSEL Georges 67000 Strasbourg
6 GEORGES Albertine 68000 Colmar
7 GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges
8 GRIVEL Jean-Marie 68240 Fréland
9 KILLY Yvette 68000 Colmar
10 NOGUES-ORY Monique 47000 Agen
11 PETITDEMANGE Cécile 68650 Lapoutroie
12 RIESS Eric 68000 Colmar
13 TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme
14 UETTWILLER Claude 41000 Blois
15 ULMER Marie-Louise 68000 Colmar
16 WALTZER Gaby 68370 Orbey

Membres actifs 1999

17 ALBRECHT Aimé 68110 Illzach
18 ANCEL Bernard Ferney Voltaire (Suisse)
19 AUBERT Jean 54520 Laxou
20 BANNWARTH Stéphanie 68650 Lapoutroie
21 BARADEL Yvette 68240 Fréland
22 BATOT Marguerite 68370 Orbey
23 BATOT Pierre 68370 Orbey
24 BATOT Roger 68360 Orbey
25 BAUMANN Gaby 68370 Orbey
26 BEAULIEU Laurent 68370 Orbey
27 BEDEZ Pierrot 68370 Orbey
28 BEDEZ Serge 27420 Cahaignes
29 BELOT Jean-Marc 60800 Crépy-en-Valois
30 BERBACH-WIRRMANN Fr. 67350 Niederaltdorf
31 BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey
32 BIBLIOTHEQUE HUMANISTE 67600 Sélestat
33 BIBLIOTHQUE MEDIATHEQUE 68100 Mulhouse
34 BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim
35 BLAISE Léon 68370 Orbey
36 BLAISE Paul 68370 Orbey
37 BONIFACI André 68650 Lapoutroie
38 BOPP Jean-Paul 68370 Orbey
39 BOULEAU Aurélie 68040 Ingersheim
40 BRICHLER Benoît 75019 Paris
41 BRUNI Michel 51470 Saint Memmie
42 CABOCHE Roland 68650 Lapoutroie
43 CADIOT Olivier - 75003 Paris
44 CENTRE DEP.HIST.FAMILLES 68500 Guebwiller
45 CHANEL Gilles 95170 Deuil-Le-Barre
46 CHIODETTI Suzy 68370 Orbey
47 CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey
48 COLIN Pierre 88100 Coinches
49 COLLIN Marie-Antoinette 68000 Colmar
50 COPPE Bernard 68370 Orbey
51 CRENNER Pierre 68370 Orbey
52 DANIEL François 68370 Orbey
53 DIDIERJEAN René 68370 Orbey
54 DIEUDONNE Paul 68000 Colmar
55 DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie
56 DUPONT Alice 68370 Orbey
57 DUPONT Gérard 68370 Orbey
58 DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg
59 EBERLE Paulette 68370 Orbey
60 FLORANCE Jean Noël 68650 Le Bonhomm
61 FRANCESCHI Virginie 68650 Lapoutroie
62 GANDER Pierre - Pairis 68370 Orbey
63 GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson
64 GEISSLER Robert 68650 Lapoutroie
65 GREVILLOT Alexandra 67000 Strasbourg
66 GRUNENWALD Dominique 68000 Colmar
67 GRUNENWALD J.Michel 67370 Reittwiller
68 GSELL Fernand 68370 Orbey
69 GUERIN Guy 68240 Fréland
70 GUIDAT François 68370 Orbey
71 GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey
72 GUIDAT René 68370 Orbey
73 GUILLEMAIN Jean-Luc 13009 Marseille
74 HELDERLE Daniel 68370 Orbey
75 HERMANN Joseph 68370 Orbey
76 HERMANN Maurice 68370 Orbey
77 HERQUE Raymond 68370 Orbey
78 HOLL Laurent 68370 Orbey
79 HUG Joséphine 68370 Orbey
80 JACKY-MARION Claude 68650 Lapoutroie
81 JAEGLER Bernard 67220 Triembach/Val
82 JAGER Jeanne 68910 Labaroche
83 JEANDON Maria 68650 Hachimette
84 JECKER Lucien 68370 Orbey
85 JEHIN Guy 68920 Wintzenheim
86 JEHIN Irène 68000 Colmar
87 JEHIN Marie Alix 68000 Colmar
88 JEHIN Philippe 68000 Colmar

89 DEFRASNE Gaby 68650 Lapoutroie
90 DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey
91 DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey
92 LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey
93 LAMPIETTI Mauricette 68910 Labaroche
94 LAURENT Thierry 91230 Montgeron
95 LIDY Jean 68370 Orbey
96 MAIRE Claude 68370 Orbey
97 MAIRE Raymond 68370 Orbey
98 MARCHAND Christian 68040 Ingersheim
99 MASSON Roger 68370 Orbey
100 MATHIEU Jean 68650 Lapoutroie
101 MERCKY Roger 67100 Strasbourg
102 MEYER Dominique 68770 Ammerschwihr
103 MEYER Hervé 68910 Labaroche
104 MICHEL Anne-Marie 68230 Walbach
105 MICLO Jean-Pol 88520 Ban de Laveline
106 MILLION Gérard 68370 Orbey
107 MILLION Roland 68360 Ste Marie aux Mines
108 MINOUX Jean 68650 Hachimette
109 MULLER Irène 68650 Lapoutroie
110 MUNIER Lucie 68240 Fréland
111 MUNIER Maria 68370 Orbey
112 OLRY Simone 68370 Orbey
113 PARFAIT François 75116 Paris
114 PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche
115 PARMENTIER Denis 68910 Labaroche
116 PARMENTIER Gilbert 68650 Hachimette
117 PARMENTIER Michel 68370 Orbey
118 PATRY Hervé 68240 Fréland
119 PERRIN André 68400 Riedisheim
120 PERRIN Gérard 84490 St Saturnin les Apts
121 PERRIN Gilbert 68659 Lapoutroie
122 PETITDEMANGE Henri 68240 Fréland
123 PIERRE Jean-Jacques 68370 Orbey
124 PIROLA Jeanne 68370 Orbey
125 JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt
126 JUILLARD M.Claire - 68500 Guebwiller
127 JULLIARD Maria 68650 Lapoutroie
128 POMMOIS Lise 67110 Niederbronn
129 PRUD'HOMME André 68370 Orbey
130 PRUD'HOMME Denise 68370 Orbey
131 PRUD'HOMME René 68370 Orbey
132 RETTIG Denise 68240 Fréland
133 RIETTE Joséphine 68000 Colmar
134 ROMINGER Suzanne 68000 Colmar
135 SCANDELLA Alex 68370 Orbey
136 SAUR Pierre 68000 Colmar
137 SCHAETZEL Jean 68240 Kaysersberg
138 SCHEHIN Bernadette 68370 Orbey
139 SCHOENECKER Patrick 68650 Lapoutroie
140 SCHUSTER Cécile 68370 Orbey
141 SCHUSTER Suzy 68370 Orbey
142 SCULO J. Michel 91219 Draveil
143 SIMON Armand 68370 Orbey
144 SIMON Georges 67330 Dossenheim
145 SIMON Gérard 68370 Orbey
146 SIMON Jean-Marie 68910 Labaroche
147 SIMON Paul 68370 Orbey
148 SIRAC Suzanne 68370 Orbey
149 STELLY Michel 91120 Palaiseau
150 TARIN Geneviève 68100 Mulhouse
151 THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie
152 THOMANN Jean-Bertin 68370 Orbey
153 TISSERAND Jean-Pierre 68370 Orbey
154 VIE Anneck 09600 Laroque d'Olmes
155 VOINSON Etienne 68370 Orbey
156 VOINSON Maurice 68370 Orbey
157 WALTER Odile 68370 Orbey
158 WALTZER Paul 68370 Orbey
159 WETTERER Marguerite 68370 Orbey
160 ZANN Jean-Paul 68370 Orbey

MEMBRES DU COMITE

BUREAU

Présidente	Yvette BARADEL
Vice-Président	Armand SIMON
Secrétaire	Maurice HERMANN
Secrétaire-Adjoint	Philippe JEHIN
Trésorière	Rose-Blanche DUPONT
Trésorier-Adjoint	Pierre BEDEZ

ASSESSEURS

Gaby BAUMANN
Jacques DEMANGEAT
Gérard DUPONT
Jean MATHIEU
Gérard MILLION
Irène MULLER
Henri PETITDEMANGE
Bernadette SCHEHIN
Armand TOSCANI

LE PAYS WELCHE

Yvette **BARADEL**

Pierre Deffontaines, dans la Géographie Universelle éditée par Larousse donne une définition intéressante du terme pays :

"Les noms de pays sont en relation avec des unités de paysages, lentement élaborés et qui sont l'oeuvre de cet étonnant ouvrier de la terre que nous appelons le paysan et qui est, au vrai, l'homme d'un paysage".

Au terme "pays" nous ajoutons le mot "welche". C'est un mot d'origine germanique "welsch" signifiant "étranger". Un étranger, pour les populations germaniques était celui qui parlait une autre langue, en particulier les Français et les Italiens qui parlaient une langue romane.

Voyons donc ce pays, son paysage et ses paysans welches. Quelle est son originalité ? Forme-t-il une unité ?

LE PAYS :

Le Pays welche, vallée du versant alsacien des Vosges et, administrativement, canton de Lapoutroie, regroupe cinq communes: Le Bonhomme, Fréland, Labaroche, Lapoutroie et Orbey. Il a une superficie de 121 km2. Il faut parcourir entre 10 et 15 km pour le traverser d'une extrémité à l'autre.

1) Région fermée

C'est un cercle de montagnes dans lequel on entre, depuis la plaine, par une gorge étroite. Après les versants couverts de vignes de la région de Kaysersberg, on se trouve devant des forêts et des prés. Pour le géographe Henri Baulig : "cette région forestière est la vraie limite géographique de l'Alsace" (1).

Pour sortir du cercle, en dehors de la gorge vers la plaine, il existe des cols assez élevés: celui du Bonhomme (949 m.) vers Saint-Dié, celui des Bagenelles (903 m.) vers Sainte-Marie-aux-Mines, celui du Wettstein (882 m.) vers Munster ou celui d'Aubure (830 m.) vers Ribeauvillé.

Depuis l'origine, l'artère vitale du pays a été la route du col du Bonhomme, voie de passage entre l'Alsace moyenne et le bassin de Saint-Dié. Au XVII° et XVIII° siècles elle n'était empruntée que par les gens à pied ou à cheval. Les armées passaient par la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. Cette route n'a commencé à être aménagée qu'au XVIII° siècle et elle n'est devenue route de poste qu'à partir de 1829 quand une loi (3 juin 1829) a décidé l'ouverture d'un bureau de poste dans toutes les communes de France.

Ainsi ce pays est fermé et la route qui le traverse a été

longtemps secondaire.

2) Etude physique

Les montagnes atteignent 1300 m. sur les chaumes. On descend jusqu'à 320 m, au point le plus bas à la sortie vers la plaine.
Les pentes ne sont pas toujours raides. Elles présentent des replats qui sont occupés par des champs ou des prairies.

La roche, granit ou grès, donne des sols pierreux ou sableux qui manquent de chaux. Des éboulis rocheux et des moraines, rochers d'origine glaciaire, parsèment l'ensemble.

Le climat est étagé. Sur les sommets soufflent, le plus souvent, les vents d'ouest apportant une forte pluviosité : 1540 mm au Lac Blanc en moyenne annuelle. Les températures y sont basses : 5° en moyenne annuelle et 147 jours de gelée.
Dans les vallées, la moyenne annuelle des températures est plus élevée : 9 à 10°, la moyenne annuelle des précipitations plus faible : 700 à 750 mm. Mais il faut compter aussi avec l'orientation et la profondeur de la vallée.

L'eau est abondante. Les sources sont nombreuses : 200 environ sur le ban d'Orbey. Les pentes sont parcourues par un réseau de ruisseaux
Deux lacs glaciaires sont blottis au pied des Hautes Chaumes et font office de réservoir. Ils donnent naissance à une rivière, la Weiss qui reçoit deux affluents : la Béhine venant de la région du col du Bonhomme et l'Ur descendant du Brézouard.
Mais leurs débits sont irréguliers : les sources sont superficielles et dépendent comme les rivières des précipitations : beaucoup d'eau pendant la saison froide et étiages pendant la saison chaude.

Donc un pays qui présente certains avantages : beaucoup de pentes relativement douces pour un pays de montagne, de l'eau qui s'écoule. Les médecins cantonaux au XIX° siècle vantent la salubrité de l'air : "Des eaux vives et limpides qui se filtrent dans le sable et coulent sur le granit, un pays salubre comme pas un. Ici point d'émanations palustres, point de fièvre d'accès" (2)
Malheureusement le sol est le plus souvent médiocre et le climat est rude. Au XVI° siècle les habitants d'Orbey déclaraient :"La communauté d'Orbey possède des montagnes hautes arides et stériles...lesquelles sont couvertes de neige et de glaces jusques vers le milieu du mois de may" (3). Dans le journal de Colmar du 25 février 1898 on peut lire à la rubrique de Lapoutroie: "plusieurs personnes ont été ensevelies sous la neige durant les dernières semaines et n'ont pas pu être retrouvées". De même pour Orbey le 23 mai : "Toutes les hauteurs sont à nouveau enneigées..Le feuillage des hêtres et les jeunes pousses de conifères sont comme flambées".

LE PAYSAGE

Le paysage est le reflet de la mise en valeur d'une région. Pour connaître le paysage traditionnel nous utiliserons des plans de finage de 1770 (4).

1) Le paysage traditionnel

La végétation paraît étagée : forêt sur les sommets, pâturages, cultures et prairies au fur et à mesure que l'on descend vers le fond de la vallée. En réalité les zones de végétation s'entremêlent.

Les ruisseaux et les rivières sont bordés de prairies tout au long de leur cours si bien qu'on trouve des prairies aussi bien à 800m dans les forêts qu'à 400 dans la zone des cultures..

Sur les pentes s'étendent les cultures dont la limite en altitude varie suivant la pente, l'exposition ou le sol. Le granit est ordinairement en culture. Henri Baulig faisait remarquer " qu'à l'est du col de Fréland les cultures s'arrêtent vers 730 m. à la base des éboulis gréseux et qu'elles montent à l'ouest du col, sur le versant sud du Brézouard (granit) et à même exposition à plus de 900m." (5). En 1770 les Hautes Huttes, zone granitique, situées entre 900 et 980 m. étaient entourées de cultures.
Quant aux pâturages, ils longent les forêts qui occupent les sommets. En 1820 le maire de Lapoutroie les décrivait ainsi : "Les pâturages se trouvent escarpés et longent le sommet des hautes montagnes, cependant renfermant de bonnes plantes d'herbe et d'excellentes sources d'eau, servant d'abrévoirs qui en bonifient et en fructifient le sol, finalement se trouvent abrités par les forêts qui les dominent" (6). Quelques pâturages dominent la zone forestière des deux lacs. Ce sont les chaumes à 1200 et 1300 mètres.
On s'aperçoit que rien n'est perdu. Le sol est entièrement occupé et se partage en cultures : 22%, en prés : 17%, en pâturages : 26%, en forêts : 35%. Prés et pâturages représentent près de la moitié de l'ensemble : 43%.
Nous sommes devant l'économie traditionnelle vosgienne : agriculture de subsistance, élevage et exploitation des forêts. Rien d'original, semble-t-il, par rapport aux autres vallées vosgiennes alsaciennes. Pourtant il existe des différences.

2) Caractères originaux

L'habitat est dispersé alors que dans les autres vallées vosgiennes alsaciennes, l'habitat est plutôt groupé. Ce serait une habitude des populations welches.On peut préciser cette dispersion par des chiffres. En 1856 à Labaroche la dispersion était totale : 15 hameaux pour 2 085 habitants. A Lapoutroie 745 habitants (31%) se groupaient dans le village et 1 635 habitants vivaient dans 5 hameaux.

Les techniques d'élevage sont aussi différentes. Une enquête agricole de 1929 souligne que dans le canton de Lapoutroie : "la stabulation permanente est de règle" (7). contrairement à ce qui se passait dans la vallée de Munster où le bétail montait sur les chaumes l'été.
Ce goût pour garder les bêtes non loin des fermes apparaît déjà au XVI° siècle. On distinguait alors hautes et basses chaumes. Sur les basses chaumes, les bêtes rentraient tous les soirs à la ferme ou dans des granges. Odile Kammerer a décrit cette pratique : "Pendant que le jeune troupeau et les bonnes vaches laitières pâturent au grand air des crêtes un fourrage aromatique, l'autre bétail tond

les prairies de moindre altitude, les basses chaumes ou les héritages propres. Chaque soir il se réfugie dans les granges ou les fermes proches"(8) Avant 1940, des pratiques semblables existaient encore. "Sur les chaumes d'Orbey, à Spielmuss et au Gazon L'Hôte, deux hommes montaient sur la chaume en juillet, sans le bétail, pour faner et engranger le foin. Le bétail ne montait qu'en septembre pour consommer d'abord le regain, puis le foin engrangé et regagnait le village en novembre" (9).

Ainsi sur les pentes les granges s'ajoutaient aux fermes renforçant l'habitat dispersé.

Cet élevage qui ne privilégiait pas la montée sur les chaumes mais avait tendance à garder les bêtes près des habitations peut s'expliquer, comme l'habitat dispersé, par l'esprit individualiste des paysans welches.

LES PAYSANS WELCHES

1) L'origine

L'origine d'une population de parler roman dans le canton a donné lieu à de nombreuses interprétations: refuge de populations gallo-romaines devant les invasions, vallées envahies par les Alamans qui auraient été chassés ensuite par des populations romanes.

Des études récentes dues au professeur Wulf Müller et à Monsieur Christian Wilsdorf permettent d'avancer une autre hypothèse (10).

A la fin des invasions germaniques, le Val d'Orbey était recouvert de forêts. Dans une charte de 762, il est question d'une marche forestière "la marche de Sigolsheim". Des documents postérieurs permettent de préciser les limites de cette marche qui s'étendait de Ribeauvillé à Munster et suivait la ligne des crêtes.

Or au IX° siècle, à la sortie de la vallée, le village de Sigolsheim était connu sous deux appellations : l'une germanique : "Sigoltesheim" l'autre romane "Sigwaldomonte" qui donne "Savamont", actuellement "Sèvaumo".

La langue romane était donc utilisée à cette époque à la sortie de la vallée de la Weiss. Pourquoi ?

L'abbaye de Saint-Dié avait reçu des propriétés en Alsace dans le vignoble au débouché de la vallée de la Weiss. Les moines de langue romane circulaient entre la Lorraine et l'Alsace, empruntant la route du col du Bonhomme.

Par ailleurs l'abbaye possédait dans le Val d'Orbey un domaine à Labaroche de 11 manses appelé "Festum" (Le Faîte) qui s'étendait jusqu'à Ammerschwihr. On rapprocherait ce terme de Festum de l'an mille. Elle y avait probablement installé, pour défricher, des paysans d'origine lorraine donc de langue romane.

En dehors de ce domaine il existait d'autres exploitations dans le Val. On trouve mention de l'existence,en 1049 d'une "villicatione quae dicitur Orbeiz" c'est à dire d'une exploitation agricole et au début du XII° siècle, d'une cour colongère à Lapoutroie (11).

D'où venaient les paysans ? Nous nous permettons d'avancer une hypothèse.

La région formait la seigneurie du Hohnack appartenant à la famille d'Eguisheim. Celle-ci était en rapport avec la Lorraine. Rappelons que Bruno d'Eguisheim (le pape Léon IX), né à Eguisheim en 1002, fut élevé à l'école épiscopale de Toul et fut élu évêque de Toul en 1026. En 1049 lors de son voyage en Alsace comme pape, il rendit visite aux chanoines de Saint-Dié et alla revoir son château natal d'Eguisheim (12). On peut penser que pour peupler leur seigneurie les Eguisheim aient fait appel à des Lorrains qui arrivaient facilement par le col du Bonhomme.

Donc dès le Haut Moyen Age on parlait welche. Et ce parler welche est encore connu dans le canton.

Comment a-t-il pu se maintenir ?

2) Le maintien du parler welche

a) Une langue rurale

Le parler roman du canton de Lapoutroie fait partie de l'ensemble des parlers d'Outre-Vosges qu'on appelle les langues romanes lorraines.

Ce parler roman était celui des paysans. Le premier texte qui en fait état est le canon 13 du concile de Tours en 813. Les évêques étaient tenus de traduire leurs homélies du latin "en langue romane rustique afin que les fidèles puissent plus aisément en comprendre le contenu".

Or les paysans ont représenté, jusqu'à la fin du XIX° siècle, l'essentiel de la population du canton.

Au cours de la première moitié du XIX° siècle, l'industrie textile s'est installée dans la vallée. Mais elle n'a pas eu la même emprise sur l'économie qu'ailleurs. Les usines ont été moins nombreuses. On trouvait à Orbey, le village le plus industrialisé, 3 filatures et 4 tissages mécaniques de coton, vers 1860. A Sainte-Marie-Aux-Mines on comptait au moins 32 usines textiles (13).

Sur 3 891 conscrits qui ont passé le conseil de révision entre 1831 et 1870, 2 319 étaient des agriculteurs et 175 des ouvriers de fabrique (14).

La déprise agricole n'a pas non plus été aussi marquée que dans les autres vallées. En 1975 la proportion des agriculteurs dans les actifs était de 13% pour le canton de Lapoutroie et de 2,6% pour le canton de Sainte-Marie-Aux-Mines (15)

b) La formation d'une communauté

La seigneurie du Hohnack est le point de départ de l'organisation politique de la région. La première mention du château du Hohnack date de 1079. A l'ombre du château, sur les terres de la seigneurie, des paysans furent peu à peu installés.

Cette seigneurie créée par les comtes d'Eguisheim, passa aux comtes de Ferrette puis aux Habsbourg. Elle fut donnée en fief à plusieurs reprises. Les sires de Ribeaupierre qui prirent le château du Hohnack en 1288, le disputèrent à d'autres familles et n'en devinrent définitivement possesseurs qu'en 1438. La seigneurie passa à leurs successeurs qui appartenaient à la Maison palatine de Deux-Ponts. Celle-ci la conserva jusqu'à la Révolution, rendant

foi et hommage aux Habsbourg, héritiers des Ferrette puis au roi de France à partir de 1648.

Au cours de cette période les paysans s'organisèrent en communauté. En 1252 Ulrich de Ribeaupierre s'efforçait de régler un différend opposant l'abbaye de Pairis et la communauté d'Orbey. Une communauté était donc formée à cette date. Elle avait un représentant un "procuratoris ecclesiae de Urbeiz qui vulgariter dicitur hembergo", un procureur de l'église d'Orbey (16). Le nom "humbergo" était probablement la déformation, par des romanophones, de "heimburg" terme employé dans les villages germanophones. Ce procureur était un notable élu pour un an par les villageois. Il veillait à la bonne administration de la communauté, la représentait devant le seigneur et traitait avec lui des droits et devoirs de la communauté.

Les Ribeaupierre organisèrent leur seigneurie au XV° siècle et pour une meilleure administration la doublèrent d'un bailliage, le bailliage du Val d'Orbey.
Puis,en 1513 "les anciennes traditions, usages et bonnes coutumes" furent mises par écrit sur ordre de Maximin et Guillaume de Ribeaupierre. C'était la reconnaissance officielle des droits que les communautés avaient acquis au cours des siècles précédents. Faisant partie d'une même seigneurie et d'un même bailliage, elles étaient désormais unies par les mêmes coutumes (17)

En lisant le texte de 1513, on se rend compte que les habitants des 4 paroisses d'alors: Orbey, Lapoutroie, Pagonzell (Labaroche) et Fréland avaient acquis des droits politiques. Chaque communauté élisait chaque année quatre jurés qui, avec le prévôt du Val nommé par le seigneur, rendaient la justice. Les habitants pouvaient élire un capitaine pour tout le Val. Tout étranger qui désirait s'installer dans le val devait prêter serment "en présence de la justice".

Ajoutons que la rédaction se fit en présence des habitants "en présence de beaucoup de vieillards de la commune, convoqués et appelés à indiquer et reconnaître les vieilles habitudes, traditions, coutumes et pratiques du Val". On les voit aussi intervenir dans la question des héritages : "les habitants du Val et la majorité de la justice et de la communauté".

Réunis ainsi en une communauté, les habitants n'hésitèrent pas à entamer de nombreux procès pour défendre leurs droits. Un grave conflit portant sur les droits seigneuriaux les opposa au seigneur soutenu par le roi entre 1686 et 1716. Ils durent s'incliner devant la force, le pouvoir royal menaçant d'envoyer une compagnie de grenadiers dans le Val.

La force de cette communauté apparaît en 1790 au moment de la réorganisation administrative de la France.
Les commissaires du Roi, considérant la vallée de la Weiss dans son ensenmble, créèrent un canton de Kaysersberg englobant les cinq communes du Val d'Orbey avec comme chef-lieu Kaysersberg. Durant six ans,les habitants du Val réclamèrent leur détachement de Kaysersberg. Ils invoquaient les distances, les difficultés de circulation en hiver mais aussi la langue : "La différence du langage ajoute encore beaucoup à la difficulté des communications. Les

habitants de Kaysersberg ne parlent que l'allemand et ceux du Val d'Orbey n'en ont point l'usage. Ils ne diffèrent pas moins entre eux et quant aux moeurs et quant aux opinions politiques" (18). Les habitants obtinrent gain de cause en 1796 et le canton de Lapoutroie, entièrement welche, fut créé. Il existe encore maintenant.

Cette communauté politique fut cimentée par une communauté de religion

c) La communauté de religion

La christianisation du Val d'Orbey a dû débuter à l'époque mérovingienne.
D'après la tradition, Saint Dié, de retour d'Alsace, s'arrêta au Bonhomme et y séjourna comme ermite avant de fonder en 669 un monastère à l'emplacement actuel de la ville de Saint-Dié. Le monastère reçut des terres en Alsace, en particulier à Labaroche comme nous l'avons vu, probablement durant les temps mérovingiens et carolingiens.

Vers 1138, le comte Ulrich d'Eguisheim donna à l'abbaye cistercienne de Lucelle des terres au fond de la vallée de la Weiss afin d'y créer un monastère. Ce fut l'abbaye cistercienne de Pairis qui devint le centre religieux du Val et le resta jusqu'à la Révolution.

La fondation des paroisses est mal connue. Au début du XII° siècle il est fait mention d'une église à Lapoutroie et d'une à Orbey (19). Nous avons vu que le coutumier de 1513 fait état de quatre paroisses.

La foi des populations était vive. En 1491, c'est un artisan d'Orbey, Thierry Shoeré qui eut la vision de la Vierge aux Trois Epis.

Le protestantisme ne pénétra pas dans la vallée bien que le comte Eguenolfe de Ribeaupierre passât à la Réforme en 1563. En effet il ne put l'imposer aux habitants du Val car pour la seigneurie du Hohnack il était vassal des Habsbourg qui étaient restés fidèles au Pape.
La population resta donc catholique comme on s'en rend compte en parcourant les registres paroissiaux de mariage d'Orbey entre 1647 et 1792. Nous n'avons trouvé que deux époux luthériens convertis, l'un en 1689, l'autre en 1721.
Durant la Révolution, Labaroche et Le Bonhomme furent des citadelles de prêtres réfractaires.

Au XIX° siècle les curés guidèrent leurs paroissiens à la fois dans leur vie religieuse et leur vie politique. Par exemple, lors des élections législatives de 1887 le curé d'Orbey pour faire élire un candidat resta "quatre heures devant le bureau électoral et en parlant en aparté à ses paroissiens venus voter" (20)
.

L'église catholique demeura puissante jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. En 1936 on comptait 8797 catholiques et 59 protestants dans le canton de Lapoutroie (21)

Nous avons essayé de montrer la cohésion du pays welche qui a duré pendant plusieurs siècles.

Mais elle a tendance à s'effriter à cause de la déprise agricole et du brassage des populations. En même temps la langue welche s'efface qui était le ciment de cette communauté.

Cependant le paysage garde encore son aspect traditionnel et conserve les traces des travaux des paysans welches d'autrefois.

*
* *

NOTES

ADHR : Archives Départementales du Haut-Rhin

1 - H. Baulig, Un itinéraire géographique : le Val d'Orbey. Bulletin de l'Association géographique d'Alsace, 1956, p. 1-7
2 - ADHR 3X46 Rapports des médecins cantonaux, année 1867, docteur Laviéville.
3 - O. Kammerer, Le cheptel bovin dans le Val d'Orbey avant la guerre de Trente Ans ds Histoire de l'Alsace rurale, Istra, Strasbourg, 1983. p. 149
4 - Plans de finage : ADHR C 1158/3 (Labaroche), 1159/9 (Le Bonhomme), 1163/4 (Fréland),1170/22 (Orbey), 1171/8 (Lapoutroie).
5 - H. Baulig : cf note 1
6 - ADHR 7M4 : Etat des communes du canton de Lapoutroie qui possèdent des prés... 12/09/1820
7 - ADHR Purg 28444a : Rapport sur la population bovine du Haut-Rhin, s.d. (1930 ?)
8 - O. Kammerer : cf note 3, p. 155-156
9 - A.M. Gagneux, X. de Planhol, La vie pastorale dans le nord du Massif vosgien ds Revue géographique de l'Est, 1979, p. 247-257.
10 - Ch. Wilsdorf, Depuis combien de temps parle-t-on un patois roman dans le Val de Liepvre et le Val d'Orbey ? ds Société d'Histoire du Val de Liepvre, 1985.
Ch. Wilsdorf, Sigolsheim et son vignoble aux temps carolingiens, Media in Francia, Hérault-Editions
Wulf Müller, Limite des langues et toponymie en Alsace moyenne, 113° Congrès national des Sociétés savantes, Strasbourg, 1988.
11 - G. Stoffel, Dictionnaire topographique du Haut-Rhin, Ed. Res Universis, Paris, 1992
12 - Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne, n°23, p: 2296-2299.
13 - P. Ristelhuber, Dictionnaire du Haut et du Bas-Rhin, 1865
14 - J.M. Seylig, Malnutrition et développement économique de l'Alsace au XIX° siècle, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996. p. 836-837.
15 - H. Nonn, Quelques aspects et problèmes socio-économiques du Massif vosgien ds Revue géographique de l'Est, n°3-4, 1979.
16- H. Dubled, La communauté de village en Alsace au XIII° siècle ds Revue d'Histoire économique et sociale, 1963, p.17.

17 - Ed. Bonvalot, Les coutumes du Val d'Orbey, Durand, Paris,1864
18 - ADHR L74. Les conseils généraux des communes du Val d'Orbey aux administrateurs du directoire du département du Haut-Rhin, s.d. (an 4).
19 - ADHR 25J80. Notitia Boborum abbatiae S. Crucis.
20 - Cl. Muller, Dieu est catholique et alsacien (1802-1914), Haguenau,Société d'histoire de l'Eglise d'Alsace, 1987. p.1063
21 - Verzeichnis der Gemeinden und Kreise im Elsass, Strasbourg, 1941.

R. GALL, les Basses-Huttes – Collection particulière
*Photo **F. STAHL***

DEMANDE DU MAINTIEN DE LA LANGUE FRANCAISE DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE 6 Mai 1871

Jean **MATHIEU**

Les maires des cinq communes du canton de Lapoutroie se réunirent le 6 mai 1871 à la mairie de Lapoutroie, chef-lieu du canton.

On est dans une période de transition. L'Alsace est occupée par les troupes allemandes depuis octobre 1870. Le traité de Francfort qui donne l'Alsace à l'Empire allemand est prêt à être signé. Il est signé le 10 mai 1871.

Il est intéressant de remarquer que les maires s'adressent encore à un représentant de l'administration française, le Préfet, qui n'existe plus. Ils espèrent, peut-être, que leur demande parviendra au fonctionnaire allemand qui exerce maintenant les mêmes fonctions que celles du préfet auparavant et qu'ils ne connaissent, probablement, encore pas :

"Monsieur le Maire de Lapoutroie expose :

Que le canton de Lapoutroie qui compte une population de 13 315 habitants est essentiellement français. Il est déjà rare de rencontrer des personnes parlant allemand mais, pouvant le lire et l'écrire, il n'en existe point dans le canton.

De là naissent les difficultés de faire traduire et les retards qu'éprouvent les correspondances. Que nous nous trouvons dans l'impossibilité de nous pénétrer des instructions et de recourir à aucun document émanant de l'administration.

Dans ces circonstances les soussignés prient Monsieur le Préfet de vouloir bien prendre leur demande en considération en ordonnant que la correspondance se fasse en langue française, qu'une traduction en français soit placée en regard de toutes les instructions et documents qui nous seront adressés, autrement le service de la mairie devient impossible.

Les soussignés ont patienté jusqu'à présent mais si cet état de choses devait se continuer, ils se verraient dans la nécessité de résigner leurs fonctions de Maire, ne pouvant s'assumer une responsabilité qu'ils ne peuvent comprendre"

J.G. Conreau, J.N. Valentin, Ruest, Minou,
Didierjean, Gérard,

La langue allemande fut reconnue langue officielle par la loi du 31 mars 1872. Mais pour les communes welches d'Alsace le français était maintenu jusqu'en 1878.

Dans un article précédent, nous avons vu que les délibérations des conseils municipaux ont été rédigés en français jusqu'en 1892.

Les origines du village du Bonhomme

Philippe JEHIN

Les origines du peuplement de la vallée demeurent encore obscures. La tradition orale se rapproche davantage des légendes que de la réalité historique pour expliquer l'originalité linguistique voire ethnique. Inconsciemment, elle se fonde sur une thèse développée au XIXè siècle, à replacer dans le débat polémique de l'époque entre les historiens français et allemands. Cette controverse avait pour but essentiel de définir historiquement et ethniquement l'appartenance de l'Alsace dans un contexte de rivalité des nations.

Aussi, les érudits locaux tels Edouard Bonvalot (1) ont avancé que les Celtes repoussés par les grandes invasions des peuples germaniques au Vè siècle avaient trouvé refuge notamment dans la haute vallée de la Weiss. On imagine mal cependant comment la vallée aurait pu former un isolat pendant des siècles alors qu'elle constituait une voie de communication importante entre l'Alsace et la Lorraine, et ceci depuis le Néolithique (2). D'autre part, il conviendrait mieux de parler alors de Gallo-romains, car l'élément celte (ou gaulois) s'était facilement dissout pendant plus de quatre siècles dans le melting pot romain. En outre, les apports de la toponymie (3) prouvent une présence germanophone très ancienne, peut-être même prépondérante dès le haut Moyen Age.

Les documents historiques pour les périodes reculées sont extrêmement rares dans ce domaine, aussi tout texte antérieur à la Guerre de Trente ans (1618-1648) évoquant la population, présente un grand intérêt pour l'étude du peuplement de la vallée. C'est pourquoi, la découverte d'un témoignage de 1603 sur les origines du village du Bonhomme, ne peut qu'apporter un éclairage précieux à ce débat.

une occupation humaine remontant au Moyen Age

Un peuplement stable est attesté historiquement dans le Val d'Orbey à partir de l'An Mil environ, avec l'arrivée de défricheurs laïcs ou ecclésiastiques (4) et la construction de châteaux (5). Au XIVè siècle, la présence d'un village au Bonhomme est prouvée. Cette première communauté est dénommée Judelinshus *"la maison de Judelin"*. Une hôtellerie *"Au bon homme"* accueille les voyageurs qui transitent par la vallée de la Béhine. Au XVIè siècle, le village connaît un important développement lié aux activités minières et métallurgiques : cinq hauts-fourneaux et

un martinet fonctionnent en 1551, en amont du village (6). Le Bonhomme compte en 1580 soixante-six chefs de ménage ce qui peut représenter environ deux cent cinquante habitants (7). Pourtant, Le Bonhomme n'est pas mentionné dans les rédactions successives des Coutumes du Val d'Orbey rédigées à la même époque (8). Il n'apparaît officiellement qu'au début du XVIIè siècle, au moment où le village s'émancipe en étant érigé en paroisse autonome.

Au XVIIIè siècle, la population du Bonhomme augmente très rapidement et l'église s'avère beaucoup trop petite, d'autant plus que le choeur et le clocher menacent ruine. De 1757 à 1773, on procède à l'agrandissement et à la rénovation totale du bâtiment. Or, les importants travaux que l'on entreprend sont fort onéreux et un conflit inévitable éclate au sujet de la répartition des frais entre les différentes parties : communauté villageoise, autorités seigneuriales et ecclésiastiques, les décimateurs qui perçoivent la dîme. On réunit donc tous les documents et titres qui permettraient d'échapper à sa part des dépenses (9).

un document exceptionnel

C'est ainsi que la chancellerie de Ribeaupierre retrouve dans ses archives *"un ancien avis d'un préposé du Val du 6 décembre 1603"*. Un rapport seigneurial du 3 juillet 1755 retranscrit partiellement ce document déjà vieux de plus de cent cinquante ans, sans joindre au dossier l'original qui semble aujourd'hui perdu. On ignore l'identité de son rédacteur, peut-être le bailli du Val d'Orbey, ou Claude Ancel, tabellion seigneurial à partir de 1602. Le texte est composé de trois parties : un rapide historique du village, la création de la première chapelle, les collateurs et décimateurs successifs.

L'auteur anonyme de 1603 *"jette l'établisement de ce village dans les tems les plus reculés. Il dit avec confiance que deux ou trois maisons bâties aux environs des limites qui séparent la Lorraine d'avec l'Alsace ont été appelées du nom de Bonhomme que successivement le nombre s'en est accru et que fort longtemps après seulement l'on leur a donné la dénomination de Diedolshausen par raison qu'il passoit un chemin de St Diey en Lorraine"*.

Bizarrement, le château du Judenbourg, certainement la plus ancienne construction, n'est pas évoqué dans ce rappel historique. En revanche, le peuplement du fond de la vallée semble en corrélation avec l'importante voie de communication vers la Lorraine. Aucune chronologie n'est précisée, pas même pour le château pour lequel la seigneurie possède plusieurs titres. Le préposé du Val insiste sur une première dénomination en français et que *"fort longtems après seulement"* on a désigné le village en allemand *"Diedolshausen"*. En effet, la première mention en français date de 1387 *"lou passage desoubs lou chasteil dou Bonihomme"*. Cela ne signifie cependant pas que la population locale s'exprimât dans le même idiome que l'auteur de ce texte, d'autant plus qu'on trouve les toponymes de Judenlinshus en 1317 et Judelshausen en 1476.

une première chapelle

Tout regroupement de population se doit d'avoir un lieu de culte et un chargé d'âmes. Aussi le seigneur de Ribeaupierre y pourvoit-il. *"Cette même note historique veut que la seigneurie de Ribeaupierre y eut fait bâtir une chapelle ou l'on aurait fait dire une messe trois ou quatre fois par an. Le seigneur doit avoir accordé aux desservans six florins d'argent ou la dixme du Rossberg (...), l'agrandissemnt de la communauté auroit engagé celui de la chapelle. Le détail le met sur le compte des habitants qui doivent y avoir ajouté aux dépens de leur bourse une tour pour position de laquelle le seigneur leur auroit accordé une ancienne place derrière cette chapelle où les charbonniers, les valets des fermiers et les marquaires auroient coutume de danser"*.

Ainsi, la population du Bonhomme est composée à l'origine de paysans (marcaires et valets de ferme) et de charbonniers. Il est particulièrement intéressant de rencontrer ici une allusion à leurs distractions : la danse. La présence de charbonniers s'explique par l'implantation de plusieurs hauts-fourneaux qui consomment de grosses quantités de bois produit dans les vastes forêts qui dominent alors la vallée. Les paysans sont des fermiers seigneuriaux et leurs valets. La seigneurie de Ribeaupierre possède en effet la ferme de la Violette qu'elle loue régulièrement. En revanche, les marcaires ne séjournent peut-être sur les pâturages du Bonhomme qu'à la belle saison, et redescendent plus bas dans la vallée en automne.

Une modeste chapelle et une messe très épisodique pouvaient se justifier avec une population faible et instable. Les sires de Ribeaupierre font bâtir ce premier lieu de culte, appelé par ailleurs chapelle Saint Grégoire qui remonterait au XIVè siècle. En effet, en 1317, Henri de Ribeaupierre confie aux clarisses d'Alspach l'entretien d'un hôpital et d'une chapelle du Bonhomme et la rétribution du prêtre desservant. En 1467, les religieuses ne peuvent plus accomplir leurs engagements et tout revient entre les mains des Ribeaupierre. Les seigneurs sont collateurs de la chapelle, ils possèdent le droit de patronage, c'est-à-dire le privilège d'en désigner le desservant. Pour les quelques offices qu'il célèbre, le prêtre reçoit la dîme prélevée dans le village, appelée *"dîme du Rossberg"* qui s'élève à six florins en argent.

La chapelle s'avère trop petite à cause de l'accroissement démographique au XVIè siècle. Il faut l'agrandir. Les habitants souhaitent y adjoindre un clocher "une tour". On précise très explicitement que les travaux, et notamment pour ce clocher, sont financés par la population. Ce détail relevé fort utilement en 1755, permet de mentionner un précédent et d'affranchir ainsi la seigneurie de ces nouveaux travaux d'agrandissement. Cette chapelle des XVè et XVIè siècles avec son clocher se trouve *"sur une ancienne place"*. Il s'agit en effet d'un replat en face du château du Judenbourg sur la rive droite de la Béhine, au pied de la Verse, à l'emplacement de l'actuelle maison de retraite, comme le suggère d'ailleurs une fresque contemporaine dans le choeur de l'église Saint Nicolas.

"Saint Dié s'arrêtant au Bonhomme", fresque contemporaine de l'église du Bonhomme

Le Bonhomme devient une paroisse

A partir de 1467, les sires de Ribeaupierre choisissent et rétribuent les desservants de cette chapelle, mais de nouvelles difficultés surgissent. *"Les curés de fraise et de la Poutroye doivent avoir alterné pour la desserte de cette chapelle. Mais qu'environ l'année 1500, le seigneur de Ribeaupierre y aurait établi un vicaire ... les seigneurs de Ribeaupierre en qualité de collateurs de cette chapellerie doivent avoir fait successivement huit à neuf nominations".* Le bref récit de 1603 sur les origines du Bonhomme se termine ainsi, mais l'officier seigneurial de 1755 y rajoute un complément fort intéressant : *"ce qu'il y a de plus sur c'est qu'en 1571 Blandius Tissa curé de la Poutroye présenta a Egenolphe, seigneur de Ribeaupierre une requête dans laquelle il expose que le vicaire de Diedolshausen refuse de lui laisser à l'avenir la grande et la petite dixme du Bonhomme... Après ce tems le vicaire du Bonhomme fut changé en curé ordinaire".*

Très rapidement l'alternance entre les curés de Fraize et Lapoutroie paraît difficile. Les Ribeaupierre veulent conserver toute leur influence dans la seigneurie et décident de nommer leur chapelain qu'ils placent sous l'autorité du curé de Lapoutroie. En 1571, un conflit éclate entre le vicaire du Bonhomme et son supérieur le curé de Lapoutroie. Ce dernier se plaint auprès de la seigneurie d'être lésé des dîmes prélevées sur le ban du Bonhomme. Il est fort probable qu'il existe une mésentente entre les deux ecclésiastiques et que le chapelain soit peu rémunéré, d'autant que le village du Bonhomme est particulièrement pauvre et nettement moins peuplé que les autres villages du bailliage (10).

Mais une autre raison plus profonde sépare en fait les deux ecclésiastiques. Le desservant du Bonhomme, Jean Herennius, semble acquis aux idées de la Réforme protestante (11) mais son curé ne peut se plaindre ouvertement auprès d'Eguenolphe de Ribeaupierre qui vient d'adhérer quelques années plus tôt au protestantisme. La tentative d'introduction du culte réformé dure de 1571 à 1578 puis un nouveau chapelain est désigné pour Le Bonhomme sous la pression de l'Intendance d'Autriche dont dépendent les Ribeaupierre. Quelques années plus tard, au début du XVIIè siècle, la pression démographique aidant, le village du Bonhomme est érigé en paroisse avec son propre curé. Quant au droit de collature, il est revendiqué pendant tout le XVIIè siècle entre la seigneurie, le curé de Lapoutroie dont dépendait le chapelain et l'abbaye de Pairis, collateur de la paroisse de Lapoutroie. Le différend ne prend fin qu'en 1707 avec la signature d'un accord entre la seigneurie de Ribeaupierre et l'abbaye de Pairis qui désignera dorénavant les curés du Bonhomme.

un témoignage précieux mais délicat

Ce récit des origines du Bonhomme rédigé en 1603 paraît bien curieux. Il ne peut s'agir d'une initiative personnelle qui n'était pas dans l'esprit de l'époque. Déjà au début du XVIIè siècle, la seigneurie avait dû demander sa rédaction à *"un préposé du Val"* comme élément d'un dossier, vraisemblablement pour l'érection de la paroisse et la désignation de son collateur. Pourtant, dès 1755, l'officier seigneurial qui le découvre, émet quelques réserves : *"voici la teneur d'un avis qui n'a reste aucune preuve d'authenticité et qui n'est aprécié sur aucuns titres".* Il s'agit effectivement d'un document de seconde main car l'original fait défaut. On ignore aussi sur quelles sources il se base : des chartes, des textes anciens auxquels il pouvait avoir accès et qui ont disparu depuis lors, mais aussi des traditions orales, désormais perdues depuis fort longtemps... Ce récit reste néanmoins très intéressant sur les origines du village du Bonhomme, même s'il ne comble pas toutes nos lacunes et soulève d'autres interrogations.

Notes :

(1) Edouard Bonvalot. Les Coutumes du Val d'Orbey. p.1.
(2) des haches de pierre du Néolithique, conservées au musée Unterlinden de Colmar, ont été découvertes au Bonhomme en 1879.
(3) en particulier les travaux de Wülf Muller. "Du nouveau sur la toponymie vosgienne", bulletin de la Société d'histoire, 8, 1989. et "Béhine, ein germanisch-romanischer Bachname" Beitrage zur Namenforschung, 1974,9, p. 83-101.
(4) première mention d'une métairie à Orbey en 1049, l'abbaye de Pairis est fondée en 1138, Sr Béatrix. "Chronologie d'Orbey" , Bulletin de la Société, 13, 1994, p. 9.
(5) première mention du Judenbourg en 1162 Ph. Jéhin. "le château du Judenbourg et ses mystères" Bulletin de la Société, 14, 1995, p 45.
(6) Pierre Fluck. "l'archéologie du feu : les fonderies d'argent du Bonhomme", Bulletin de la Société, 15, 16, 1996 et 1997, p. 9-28 et 19-27.
(7) Odile Kammerer. "le cheptel bovin dans le Val d'Orbey avant la Guerre de Trente ans" Histoire de l'Alsace rurale, p. 152
(8) en 1513, 1536 et 1564. Edouard Bonvalot. op. cit. p.21.
(9) A.D.H.R. E 2650
(10) en 1580 : 66 chefs de ménage pour le Bonhomme, 220 à Hachimette, 246 à 300 pour Orbey, 256 à 363 pour Lapoutroie et 250 pour Fréland. Odile Kammerer. op. cit. p. 152.
(11) A.D.H.R. E 2652

Bibliographie :

BONVALOT (Edouard).- Les Coutumes du Val d'Orbey.- Paris : Durand, 1864, 56p.

JEHIN (Philippe). "le château du Judenbourg et ses mystères" Bulletin de la Société, 14, 1995, p.44 - 49.

KAMMERER (Odile). "le cheptel bovin dans le Val d'Orbey avant la Guerre de Trente ans" Histoire de l'Alsace rurale, Paris-Strabourg : Istra, 1983, 511 p.

SCHAER (André). -La vie paroissiale dans un doyenné alsacien d'Ancien Régime (1648-1789) : le chapitre rural Ultra Colles Ottonis, Ostheim, 1971, 241p.

SUR LES SCEAUX ET LES CACHETS DE L'ABBAYE ET DES ABBES DE PAIRIS

Jean-Luc **EICHENLAUB**

De manière générale la sigillographie et l'héraldique ecclésiastiques sont moins étudiées, et donc moins connues que celles des nobles, des familles bourgeoises, des villes et villages, par exemple (1). Or elles ne sont pas moins intéressantes, soit par la diversité des représentations, soit, et c'est le cas des cisterciens, par les règles qui les ont régies dès le moyen âge.L'aperçu qui suit précisera ce qu'il en est pour Pairis (2).

Sur l'utilisation des sceaux dans l'ordre cistercien.

La thèse d'Ecole des chartes d'Emmanuel Rousseau (1996) est consacrée aux sceaux des cinq premières maisons de l'ordre de Cîteaux (1098-1516), donc de l'origine de l'ordre à l'introduction de la commende (3). Les premiers sceaux cisterciens datent du milieu du XIIe siècle. Cependant le droit cistercien des débuts ne précise rien en la matière; il n'y a rien à ce sujet dans la charte de charité de 1119.

Mais dès 1335, avec la réforme de l'ordre (bulle Sicut fulgens stella) les choses sont très normalisées. Il y a dans l'ordre quatre types de sceaux : le sceau anonyme de l'abbé et de la communauté (y figure l'abbé sans son nom), le sceau nominal de l'abbé (avec son nom), le sceau de la communauté (de l'abbaye), le sceau des définiteurs du chapitre. Tous ces sceaux sont 'en navette', c'est à dire en forme d'amande, sauf celui de l'abbé de Cîteaux qui est rond (toujours en cire naturelle). La légende est toujours en latin.

L'iconographie ne présente pas beaucoup de variété : en 1335 la représentation de la Vierge est imposée pour les communautés (abbayes), pour ce qui concerne

⇧

Sceau de l'Abbaye de Pairis XIV – XVI° siècles
11 H 11/7
Archives départementales du Haut-Rhin

Sceau de l'Abbaye de Pairis XVIII° siècle
11 H 11/8
Archives départementales du Haut-Rhin

⇩

l' abbé, il peut être représenté en moine, en prêtre, en pontife.

Peu de fantaisie a priori, donc; mais nous allons voir comment ce schéma s'applique à Pairis, dont il convient de rappeler les grandes lignes de l'histoire : la fondation en 1138, fille de Lucelle, la transformation en 1452 en prieuré dépendant de l'abbaye de Maulbronn en Wurtemberg, le rétablissement en tant qu'abbaye en 1649 par l'abbé Buchinger, abbé de Lucelle en 1655, et à qui succédèrent jusqu'à la Révolution et la suppression de Pairis, les abbés de Foullongne (1656-1692), de Beauquemare (1692-1726), Tribolet (1726-1736), Tribout (1736-1759), Bourste (1759-1788) puis Delort.

Sceaux et cachets de la communauté (de l'abbaye).

Deux types d'empreintes sont repérés au moyen âge d'une part, au XVIIIe siècle de l'autre.

Au moyen âge (XIVe-XVe siècles) figure sur le sceau de l'abbaye de Pairis, qui est rond, d'environ 37 mm de diamètre, une Vierge dans un décor architectural, à la droite de laquelle se trouve un personnage nimbé debout, presque aussi grand qu'elle. Sans doute est-ce une Vierge à l'Enfant, d'un type un peu particulier (4). La légende se lit :
+ S. CONVENTUS.MONASTERII.DE.PARIS * (sigillum conventus monasterii de Paris, sceau de la communauté de l'abbaye de Pairis).

Au XVIIIe siècle les cachets (de cire sur papier) ovales montrent cette fois sans hésitation une Vierge couronnée à l'Enfant, l'Enfant étant porté sur le bras gauche, à la droite de laquelle est dessinée l'église de l'abbaye. Au bas, simplement, les armoiries de Pairis, en partie, c'est à dire une croix dont la barre verticale se termine en boucle de P majuscule (5). Relisons simplement la description des armoiries dans l'Armorial de la généralité d'Alsace : "L'abbaye de Paris (Pairis) porte d'argent à un ours rampant et contourné de sable, lampassé de gueules et chargé sur le milieu du corps d'un écusson d'or, bordé de gueules et surchargé de la lettre P capitale, croisée en bas de sable, le grand écu entouré d'une autre bordure d'azur, chargée de huit fleurs de lys d'or" (6).

Sceaux de l'abbé et de la communauté.

Au bas de certaines chartes médiévales se trouvent appendus le sceau de l'abbaye d'une part mais aussi le sceau de l'abbé "des aptes und des conventes ze Paris" peut-on lire en 1345 (7), "bruoder Ludwig appet und des convents gemeinlich des closters zu Paris" en 1368 ou "bruder Berthold der appt und der convent" en 1406 (voir note 4).

Le plus ancien sceau connu est celui de l'abbé Cono (dit ailleurs Conrad) de 1234. C'est un beau sceau de cire rouge, en navette (20 x 32 mm), appendu sur lacs de deux couleurs. Y est figuré un abbé debout qui tient sa crosse, tournée vers l'intérieur, de la main droite. La légende se lit : " + S. ABBATIS DE PARIS". L'annonce du sceau, l'acte est en latin, est : " Cono dictus abbas de Paris sigillum meum appono" (j'appose mon sceau).

Les sceaux de deux de ses successeurs Dietrich (1293) et Jean (1306) ont une légende identique : "SIGILLUM ABBATIS DE PARIS". Dans le premier cas il s'agit d'un sceau de cire blanche sur simple queue, en navette (30 x 43 mm), appendu sur simple queue de parchemin, dans le deuxième d'un sceau de cire blanche en navette (32 x 48 mm), appendu de la même manière. L'abbé est représenté debout, en coule, la tête penchée tenant sa crosse de sa main droite, pour l'abbé Dietrich, en pied tenant sa crosse de la main droite pour l'abbé Jean. Il est intéressant de regarder avec un peu de détail l'annonce du sceau "bruder Dietrich der abbet und der convent des closters von Paris ... unser ingesigel" et "Johannes abbas et conventus ... Sigillum nostrum". On est passé du singulier au pluriel, mais si le nom de l'abbé est bien mentionné dans l'acte il n'apparaît pas dans la légende du sceau.

Sceaux avec le nom de l'abbé.

Les trois sceaux d'abbé conservés pour la période postérieure, c'est à dire entre 1345 et 1406 sont tous trois nominaux. L'abbé Jean, en 1345, l'abbé Louis II en 1368, l'abbé Berthold en 1406 font apparaître leur nom sur leur sceau (8).

Sceau de l'Abbaye de Pairis 1234

Le sceau de Jean de Hattstatt de 1345 est en navette (31 x 44 mm) il porte la légende suivante : " + S. FRIS IOHIS ABBIS DE PARIS" (sigillum fratris Johannis abbatis de Paris, sceau de Jean abbé de Pairis), celui de Louis II est aussi en navette (27 x 44 mm), de cire verte sur simple queue; la légende se lit :" FRIS LUDWIGI ABBATIS IN PARIS". Quant au dernier, toujours en navette (32 x 55 mm), de cire verte sur double queue, il porte "S. FRATRIS BERTH.. ABBATIS IN PARIS". Il faut souligner ici que ces trois sceaux sont appendus à côté des sceaux de l'abbaye (et avant eux dans l'ordre de scellement qui va de gauche à droite).

La représentation des abbés varie peu : si l'abbé Louis II est placé sur un socle, tenant sa crosse de la main droite et un livre de la main gauche, devant un fond à décor géométrique (grainetis), l'abbé Berthold est lui représenté dans un décor architectural, tenant sa crosse de la main droite.

Les cachets du XVIIIe siècle, quant à eux, sont des cachets armoriés (9).

Sceau du prieur.

Pairis, cela a été rappelé, est devenu prieuré dépendant de Maulbronn en 1452. Deux sceaux du prieur de cette période ont été repérés, en 1459 et en 1542.

Le prieur est représenté à mi corps tenant une palme dans sa main droite, un livre dans la gauche. Comparé au sceau de l'abbé de Maulbronn au côté duquel il figure en 1542 il est de petit modèle : le sceau de l'abbé, en navette, mesure 42 par 35 mm, (l'abbé est représenté dans un décor architectural au dessus d'armoiries, le sceau est de cire verte dans une cuvette de cire blanche) celui du prieur, rond, est d'un diamètre de 30 mm. La légende se lit : "SIGILLUM PRIORIS IN PARIS".

Si dans le domaine de l'iconographie les consignes sont respectées, si l'on peut dire, c'est à dire que les sceaux de la communauté donnent à voir une Vierge, et ceux des abbés, tant sceaux nominaux que les autres, l'abbé avec sa crosse, il est intéressant de noter que tous les sceaux ne sont pas en navette, celui de l'abbaye étant rond, de même que celui du prieur (pour lequel rien n'est semble-t-il prévu). Pour ce qui concerne l'évolution il faut remarquer la grande stabilité du sceau de la communauté (usages extrêmes repérés 1345-1542), et une évolution de la taille du sceau de l'abbé, d'abord anonyme (entre 1234 et 1306) puis nominal (entre 1345 et 1406).

Sceau de l'Abbé Covis II – 1368
24 H 8/Ia
Archives départementales du Haut-Rhin

Notes

Cet article est la version écrite d'une partie de l'exposé fait à Lucelle le 4 octobre 1998 lors du colloque organisé au Centre européen de rencontres (de Lucelle) à l'occasion du 900e anniversaire de la fondation de l'ordre de Cîteaux. La partie consacrée à Lucelle a été publiée dans l'Annuaire du Sundgau, 1998, p. 40-45.

(1) Il n'y a rien, par exemple, dans l'Art héraldique de Hansi, ni dans les travaux de Douet d'Arcq, de Cahen, de Des Robert pour ce qui concerne les sceaux des établissements cisterciens de Haute-Alsace. La documentation des archives départementales du Haut-Rhin, particulièrement le fichier resté manuscrit d'Emile Herzog et les travaux préparatoires à la réalisation en 1997 du CD-ROM sceaux et bulles pontificales, de l'association Héraldique et sigillographie d'Alsace fondée par Charles Haudot, des archives de Bâle-Ville (Siegelsammlung) a été mise à contribution. On ne saurait trop recommander, par ailleurs, l'article de Bruno Heim « Héraldique ecclésiastique » dans le Dictionnaire de droit canonique, 1953, col. 1093-115.

(2) Il ne sera pas question d'une étude diplomatique (qui prendrait systématiquement en compte les modes d'appension, les annonces). Sur Pairis on consultera bien évidemment la publicité récente (1995) de la société d'histoire du canton de Lapoutroie Val d'Orbey : L'abbaye de Pairie dans la haute vallée de la Weiss.

(3) résumé dans les Positions des thèses de l'Ecole des chartes, 1996, p. 259-265.

(4) deux sceaux détachés, ils étaient appendus sur double queue de parchemin, dans la collection Waltz (André Waltz (1837-1923), père de Hansi) conservés aux archives départementales du Haut-Rhin, n° 450 et 629, notés fin XIVe et XVe ; sceaux datés, car appendus à des actes portant ces dates, de 1345, 1353, 1368, 1406 en Archives dép. du Haut-Rhin 11 H 11 / 1 (1345 le sceau est appendu sur lacs verts), Archives dép. du Haut-Rhin 4 G 61 / 7 51353), Archives dép. du Haut-Rhin 24 H 8 / 1 a (1368 sceau de cire blanche sur simple queue de parchemin) et Archives dép. du Haut-Rhin 24 H 8 / 1 b (1406) sceau de cire blanche sur double queue de parchemin). Il y a lieu de noter qu'en ces deux derniers cas le sceau de la communauté et celui de l'abbé figurent tous deux en bas de la charte . Une empreinte du même sceau, cette fois à côté du sceau de l'abbé de Maulbronn et du prieur de Pairis est en Archives dép. du Haut-Rhin (11 H 11 / 7). L'empreinte est de cire verte (1542).

(5) Archives dép. du Haut-Rhin 11 H 11 / 8 et 11 H 28 / 1.

(6) A. De Barthélemy Armorial de la généralité d'Alsace recueil officiel dressé sur les ordres de Louis XIV. Paris, Colmar, Strasbourg, 1861, ici p. 266 (n° 198). Le docteur Jean A. Meyer prépare une nouvelle édition de l'Armorial, les armoiries étant dessinées en regard du texte par A. Herscher. Anatole Jean Baptiste Antoine de Barthélemy (1821-1904), chartiste, fut sous-préfet de Belfort de 1854 à 1860.

(7) Archives dép. du Haut-Rhin 11 H 11 / 1; document édité par K. Albrecht Rappolsteinisches Urkundenbuch I, 571.

(8) cotes des documents où sont appendus les sceaux repérés : 1234 (11 H 11 / 45), 1293 (id.), 1306 (24 H 8 / 15), 1368 (24 H 8 / 1a), 1406 (24 H 8 /1 b).

(9) des abbés Tribout et Bourste

Sceau du prieur de Pairis – 1542
11 H 9/1
Archives départementales du Haut-Rhin

JEAN JOSEPH BESSON (1707-1778)
Procureur puis notaire au Conseil souverain d'Alsace

Claude **MULLER**

Né à Orbey le 27 juin 1707, fils de Noël Besson, mercier originaire de Mioussi dans le diocèse de Genève, qui avait épousé à Orbey le 27 novembre 1691 Barbe Miclo, décédée à Orbey le 30 juin 1730, Jean Joseph Besson fait partie de ces welches employés à Colmar au Conseil souverain d'Alsace au XVIII° siècle.

Il contribue, avec des centaines d'autres personnes du même milieu, à la francisation accélérée de Colmar, alors que Strasbourg reste dans le même temps une ville plutôt allemande.

Jean Joseph Besson est reçu, le 9 juillet 1734, procureur au Conseil souverain, après avoir acquis la charge d'Henri Cuenin (1).

Grâce à son mariage avantageux, à Colmar le 30 juin 1740, avec Barbe Agnès Haxo, née à Colmar le 13 janvier 1722, décédée à Colmar le 15 novembre 1750, fille de Nicolas Haxo, procureur au Conseil souverain d'Alsace, et de Marie Jeanne Rivière, Jean Joseph Besson peut vendre son office de procureur, cédé le 23 février 1740 à François Ignace Koenig (2), pour le remplacer par celui de notaire, acquis le 1° juillet 1740, office que tenait et exerçait son beau-père Nicolas Haxo (3).

Besson connut très vite des ennuis financiers et bientôt il fut chargé de dettes.

Un premier inventaire, celui des biens de son épouse, fut dressé le 1° septembre 1760, dix ans après son décès, afin de sauvegarder les intérêts de leur fille, Marie Jeanne Besson, née à Colmar le 15 mai 1744, décédée à Colmar le 3 mai 1798.

L'inventaire, rédigé par Besson lui-même, assisté de François Ignace Koenig, procureur au Conseil souverain, nommé curateur - à qui Besson avait vendu son office- signalait des biens appartenant à la défunte "aliénés de son consentement pour acquitter le prix de la charge et de l'office de notaire", énumérait des tonneaux, la batterie de cuisine, les meubles de fer, les linges, les lits, les portraits du roi et de la reine estimés à quinze livres. Un bien à Ostheim avait été vendu pour acquitter les 13 031 livres nécessaires à l'achat de la charge de notaire. Des bagues et des joyaux avaient été aussi vendus pour neuf cent livres.

Selon cet inventaire, Besson possédait quatre fermes ou métairies à Etival : "les cohéritiers de feu Haxo me cédèrent les biens de Lorraine, situés au ban d'Etival, pour acquitter les deux constitutions de rente (pour un bénédictin et un prémontré, oncles de Barbe Agnès Haxo), lesquels biens sont sur le point d'être vendus".

Si le procureur Jean Danzas lui devait 3 000 livres, en

revanche Jean Joseph Besson devait 12 000 livres à Marie Jeanne Haxo sa belle-soeur, 3 000 livres à Jean Jacques Dorsner, 6 000 aux héritiers de Glèze. Il formulait des prétentions contre son frère Dominique Besson, aubergiste à la Couronne, demeurant à Rouffach et surtout avait dû vendre sa maison, pour laquelle il devait percevoir 4 373 livres (4).

Avec le temps il ne réussit guère à redresser sa situation financière.

Un an après le premier inventaire, le 14 décembre 1761, "à la requête de Jean Baptiste Brendlé, en qualité de curateur à la succession vacante de Besson, notaire royal absent", trois hommes de loi, Brendlé, assisté d'Antoine Harnist et de Peregrin Gerber, tous deux praticiens, "se transportèrent à la maison de Louise Michelet, au rez-de-chaussée, dernier domicile de Besson" et consignèrent par écrit tous les biens : une charge de notaire, un corps de bien à Etival, lits et linge, les meubles dont deux armoires et une trentaine de chaises, la vaisselle, quinze tableaux représentant des paysages, une vieille paire de pistolets avec leurs fourreaux, deux paires de souliers à moitié usés.

La bibliothèque englobait à peine une trentaine d'ouvrages, comme Les arrêts du Conseil souverain, L'histoire universelle de Calmet, Le traité de subrogation, Le dictionnaire économique, Le dictionnaire de Trévoux, Le corps de droit, Le traité en matière criminelle, Le dictionnaire de droit et pratique, L'ordonnance d'Alsace, La science parfaite des notaires, Le traité des immeubles, Le style criminel et civil, La pratique civile, La pratique de la juridiction ecclésiastique, La semaine sainte, Le code civil et criminel, Le parfait notaire apostolique, Le parfait négociant, La preuve par témoins, bref une bibliothèque professionnelle, ouvrages auxquels s'ajoutaient trente trois dépareillés.

Ce deuxième inventaire précédait "l'encan des meubles et effets de Besson, notaire absent", qui eut lieu pendant quatre jours du 21 au 24 décembre 1761, se terminant par conséquent la veille de Noël.

Une cinquantaine de particuliers se partagèrent tout ce qui était mis en vente, sous la direction de Jean Haffner, priseur juré de la ville. Une paire de draps fut acquise pour quatre livres, deux pièces de tapisserie pour faire un fauteuil furent adjugées cinq livres par madame Reubel de Colmar, un vieux boisseau et onze serviettes échurent pour une et cinq livres à Koenig l'avocat. Roger de Pfaffenheim obtint deux chandeliers pour neuf livres; Paul Lévy, juif de Wettolsheim, acquit pour onze livres une douzaine d'assiettes, un fer à friser revint à une demoiselle Danzas, les pistolets à Wimpf. Trois hommes de loi, Danzas, Mas et Wimpf se partagèrent la bibliothèque (5). Le monde du Conseil souverain n'était pas le dernier à participer à la vente aux enchères.

La descente aux enfers se poursuivit pour Besson. Son office de notaire, saisi dès le 9 mai 1758, fut vendu définitivement à Jean Baptiste Biaconnot le 15 mai 1762 (6).

La liquidation de la légitime de Besson eut lieu le 28 septembre 1764. Plusieurs procureurs étaient présents lors de

l'inventaire des biens. Sébastien Simon représentait Marie Jeanne Haxo, demeurant à Strasbourg, Claudel représentait Jean Joseph Besson, Maire représentait Ignace Koenig avocat secrétaire interprète, curateur de Marie Jeanne Besson, Yves représentait la veuve de Jean Jacques Dorsner, receveur des Chartreux de Molsheim, Schirmer, les religieux d'Etival. Marie Jeanne Haxo obtint en définitive 8 000 livres le 3 octobre 1764 (7).

Besson fut encore contraint de donner son accord, le 1° mars 1766, pour "vendre et du prix en provenant être payé ses créanciers", mandaté par le procureur Léger Thannberger, un bien à Etival et une rente de vin assise sur quelques pièces de vignes à Bennwihr (8).

Lorsque Jean Joseph Besson décéda douze ans plus tard, à Colmar le 24 février 1778, il était ruiné.

Un ultime compte-rendu du 15 mars 1783, rédigé par le procureur Léger Thannberger, en qualité de curateur, au lieu et place de feu Jean Baptiste Brendlé, à la masse des créanciers de Jean Joseph Besson, cherchait à clore le compte resté reliquataire de 1 323 livres : 600 livres étaient payées à Marie Jeanne Besson, épouse de Jacques Pierre, avocat au Conseil souverain, décédé à Colmar le 30 octobre 1798, le reste à divers procureurs représentant les intérêts de leurs clients, ainsi Jacquot pour Singler, Schirmer l'aîné pour l'abbaye d'Etival, Claudel pour les héritiers Danzas (9).

NOTES

ADHR : Archives Départementales du Haut-Rhin

1 - ADHR, 1B 940, f 64
2 - ADHR, 1B 941, f 142
3 - ADHR, 1B 941, f 229
4 - ADHR, 4E Colmar 1V 115
5 - ADHR, 4E Colmar III 182
6 - ADHR, 1B 917
7 - ADHR, 4E Colmar chancellerie 343 n° 242
8 - ADHR, 4E Colmar II 114
9 - ADHR, 4E Colmar IV 172

OUVRAGES SUR LE CONSEIL SOUVERAIN D'ALSACE

Georges Livet, Nicole Wilsdorf, Le Conseil souverain d'Alsace au XVII° siècle, Strasbourg, 1997, 712 p.
François Burckard, Le Conseil souverain d'Alsace au XVIII° siècle, Strasbourg, 1995, 462 p.
Claude Muller, Jean Luc Eichenlaub, Messieurs. Les magistrats du Conseil souverain et leurs familles au XVIII° siècle, Colmar 1998, 269 p.

UN PARTAGE DES EAUX A FRELAND EN 1791

Guy **GUERIN**

Comme les paysans du versant lorrain des Vosges, ceux du Val d'Orbey irriguaient leurs prairies pour les fertiliser. L'eau était prise au ruisseau qui les traversait en faisant des barrages de fortune pour la dériver dans les prés où elle s'écoulait dans des rigoles.

Les propriétaires des prairies qui longeaient le ruisseau se partageaient l'eau comme nous le voyons dans le document que nous présentons.

Cejourd'hui mardi 19 avril 1791, dix heures du matin, devant Nous Juge de paix du canton de Kaysersberg (1), assisté des Srs Joseph Petitdemange et Jean Simon, Nos assesseurs,

Sont comparus Marie Riette, veuve de feu Valentin Bertrand vivant citoyen de Fréland, demanderesse, contre Jean Valentin, citoyen du même lieu, à ce qu'il soit dit et déclaré qu'il lui conteste le droit de prendre les eaux qui découlent du pré du dit Valentin au canton dit Barlin, en conséquence, ordonné que les dites eaux seront partagées entre les parties par jours au prorata de la contenance de leurs prés respectifs situés au dit canton et en cas de contestation être condamnés aux dépens.

Et le dit Jean Valentin, défendeur, après avoir ouï les parties en leurs dires respectifs, et la déclaration faite par le défendeur qu'il reconnait le droit du demandeur et consent au partage des eaux en question, et demande à ce que le dit partage soit fait par Nous en présence de nos assesseurs.

Nous juge de paix de l'avis de nos assesseurs, avons donné acte à la demanderesse de la déclaration faite par le défendeur qu'il reconnait le droit qu'elle a de prendre l'eau dont il est question en la demande, en conséquence ordonné que les dites eaux seront par nous assisté de nos assesseurs partagées entre les parties par jour au prorata de la contenance de leurs prés respectifs en présence des dites parties et de tous les copropriétaires du canton qui y ont pareillement droit, le vendredi vingt neuf du courant deux heures de relevée, auxquels jour, lieu et heure, les dites parties sont averties de se trouver et les autres copropriétaires seront cités.

Ainsi jugé et prononcé aux parties par nous juge de paix et assesseurs à Lapoutroie les jour et an que dessus

Petitdemange, Petitdemange juge de paix, Grenez secrétaire greffier, J. Simon

Cejourd'hui vendredi vingt neuf avril 1791, onze heures du matin, Nous Sébastien Petitdemange juge de paix du canton de Kaysersberg, assisté des Nos assesseurs et accompagnés de Louis Grenez, Notre secrétaire greffier, Nous sommes transportés au canton dit Barlin ban de Fréland pour en conséquence de Notre Jugement préparatoire du 19 Avril présent mois, procéder en présence des parties et des copropriétaires du canton au partage des eaux dont est question en la demande, où étant arrivés Nous y avons trouvé les dites parties et Jean Baptiste Mengin citoyen de Fréland, tant en son nom qu'en celui de ses cohéritiers, copropriétaires du dit canton, lequel nous a dit qu'il consent tant pour lui que pour ses dits cohéritiers au partage des dites eaux, nous requerrait même d'y procéder au même instant et a signé : Jean Baptiste Mangin.

Après quoi nous Juge de paix et assesseurs susdits avons au même instant procédé au dit partage après avoir vu et examiné les terrains respectifs des parties avons dit et déclaré que la demanderesse, Jean Baptiste Mangin et ses cohéritiers conjointement prendront et auront l'eau dont s'agit les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine depuis le matin du lundi jusqu'au matin du vendredi suivant et Jean Valentin, tant pour lui que pour sa soeur, les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine depuis le matin du vendredi jusqu'au matin du lundi suivant à charge que si le jour ou quelques unes des parties a le droit de prendre l'eau tombe sur une fête, le dit jour sera perdu pour elle et l'eau restera sur les prés de ceux ou elle était la veille, jusqu'au lendemain si c'est un jour ouvrier, sinon le jour suivant.

En conséquence ordonné que le dit partage sera exécuté suivant la forme et teneur, à peine par les contrevenants d'être condamnés aux dommages-intérêts qui en résulteront aux parties et avons compensé tous les dépens entre les parties réglés à 5.15s. 6d.(2) y compris etc.

Fait jugé et prononcé aux parties sur le lieu contentieux par nous Juge de paix et assesseurs les jour et an ci dessus.

J. Herqué, Raffner, S. Petitdemange, juge de paix,
Grenez, secrétaire-greffier

NOTES

1 - Le canton de Kaysersberg, créé en 1790, englobait les cinq communes de l'ancien bailliage du Val d'Orbey : Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme et Orbey. Elles en furent détachées en 1796 et formèrent alors le canton de Lapoutroie .
2 - Il s'agit de livre, sol et denier, monnaie de compte qui avait cours sous l'Ancien Régime.

MEDECINS CANTONAUX DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE 1838 - 1869

Yvette **BARADEL**

Pour connaître l'état des populations du XIX° siècle, des historiens ont interrogé les registres de conscription. Un ouvrage récent sur l'arrondissement de Colmar entre 1830 et 1870 "Malnutrition et développement économique dans l'Alsace du XIX° siècle" de Jean Michel Sélig nous montre qu'un tiers des conscrits du canton de Lapoutroie étaient inaptes au service militaire à cause de leur faiblesse physique, de leur rachitisme. Dans ce domaine le canton faisait figure de lanterne rouge de l'arrondissement.

Afin de comprendre pourquoi un tel pourcentage de conscrits étaient incapables d'entrer dans l'armée, nous avons pensé qu'il serait intéressant de connaître la situation sanitaire, au quotidien, des habitants du canton de Lapoutroie, à la même époque.

Nous avons utilisé comme source de renseignements les rapports des médecins cantonaux qui, pour le canton de Lapoutroie, couvrent la période 1838-1869 (1).Ces médecins cantonaux s'occupaient de soigner gratuitement les indigents et les rapports traitent justement de cette population. Mais ces médecins étaient amenés à étendre leurs observations au reste des habitants, comme nous le verrons, et nous pouvons avoir ainsi un panorama de l'état sanitaire de l'ensemble du canton pendant cette période.

*
* *

Les fondements d'une médecine scientifique ont été posés au début du XIX° siècle par Théophile Laennec. En même temps l'Etat réorganisait la carrière médicale. Le décret du 19 novembre an XI (10 mars 1803) autorisait seulement ceux qui avaient obtenu le grade de docteur en médecine après quatre ans d'études ou le grade d'officier de santé accordé après examen par un jury départemental à exercer la médecine.

Par ailleurs les épidémies,surtout la variole, nées souvent dans les milieux les plus démunis, inquiétaient les gouvernements. Comme on connaissait depuis 1796 le vaccin antivariolique,grâce aux travaux d'Edward Jenner,on essaya de le diffuser dans la population.

C'est dans ce contexte de renouveau de la médecine et de lutte contre la variole que furent créés les médecins cantonaux.

En Alsace, le préfet du Bas-Rhin Adrien de Lezay-Marnésia en fut l'initiateur par un arrêté du 31 octobre 1810 (2). Dans le Haut-Rhin le premier arrêté préfectoral sur ce sujet date du 21 décembre 1825 (3).

Ces deux arrêtés se ressemblent. Les médecins cantonaux, nommés par les préfets, devaient soigner gratuitement les indigents, veiller à la salubrité des communes et des établissements

publics, prendre des mesures en cas d'épidémie et, en particulier, propager la vaccine. Quatre tournées annuelles étaient prescrites dans le Haut-Rhin, six dans le Bas-Rhin et des rapports devaient être rédigés après chaque tournée.

Mais comme les traitements des médecins cantonaux étaient payés par les communes, il fallait que ces dernières donnent un avis favorable pour leur nomination. C'est pourquoi, en 1825, ils ne furent installés que dans les cantons de Thann, Soultz, Guebwiller, Giromagny, Neuf-Brisach et Colmar.

En 1827 Jean François Masson, le seul médecin du canton de Lapoutroie, mourut. Le maire de Lapoutroie écrivit immédiatement au préfet pour avoir un médecin. Celui-ci lui répondit qu'il ne s'occupait que de la nomination des médecins cantonaux. Les maires du canton hésitèrent car il fallait donner un salaire et le sieur Masson, qui venait de mourir, avait pendant quarante ans "rendu ses services à la commune et aux autres du canton pour ainsi dire gratuitement". Au mois de juin 1827 les conseils municipaux des communes de Lapoutroie, Orbey et Fréland et un peu plus tard celui de la commune du Bonhomme acceptèrent de voter le traitement d'un médecin cantonal (4).

Un deuxième arrêté préfectoral du 15 décembre 1837 généralisa l'institution.Mais c'est le 15 février 1856, qu'un nouvel arrêté préfectoral établit un service médical gratuit pour tout le département du Haut-Rhin et fixa des circonscriptions. Le canton de Lapoutroie fut divisé en deux circonscriptions : la première comportant les communes du Bonhomme, de Fréland et de Lapoutroie et la deuxième celles d'Orbey et de Labaroche si bien que le canton eut désormais deux médecins cantonaux. Ceux-ci étaient nommés pour cinq ans par le préfet.

Ces trois arrêtés successifs nous montrent que ces médecins furent acceptés difficilement par les populations puisque c'est l'arrêté de 1856 qui les imposèrent à tout le département.

*
* *

Plusieurs médecins se succédèrent, pendant la période, dans le canton (5). Ce fut, tout d'abord, deux officiers de santé entre 1830 et 1837. Le premier mourut au bout d'un an. Le second, considéré comme incapable, fut écarté et le maire de Lapoutroie fit appel à un jeune médecin qui avait fait ses études à la faculté de Montpellier, Léon Sulkowsky. Celui-ci resta médecin cantonal de 1838 jusqu'à sa mort en 1862,Il fut chargé de la première circonscription à partir de 1856. Il eut comme successeur le docteur Louis Baegert de 1863 à 1868 enfin le docteur Schiélé. La deuxième circonscription fut tenue à partir de 1856 par le docteur Pierre Antoine Laviéville.

*
* *

A partir de 1856 les rapports signalent le nombre des indigents figurant sur les listes établies par les mairies. Malheureusement ces listes n'étaient pas tenues à jour si bien que ce nombre ne donne qu'un ordre de grandeur. Pour la période d'une dizaine d'années allant de 1858 à 1869, le nombre annuel des indigents a oscillé entre 1 219 en 1859 et 1 519 en 1868 pour une population qui est passé de 12 739 habitants à 13 314, soit un pourcentage moyen de 10,3%.

Années	Population	Indigents	%
1858	12 739 hab.	1 481	11,6
1859	12 739 "	1 219	9,5
1860	12 739 "	1 317	10,3
1865	13 144 "	1 219	9,2
1866	13 144 "	1 302	10
1867	13 314 "	1 405	10,5
1868	13 314 "	1 519	11,4
1869	13 314 "	1 391	10,4

En théorie ces indigents étaient des habitants sans ressources. En réalité, ils ne formaient pas une population homogène. Le docteur Schiélé distinguait, en 1869, deux catégories "les uns vivent dans des conditions hygiéniques passables, les autres privés des ressources les plus indispensables". Le docteur Laviéville écrivait en 1857 "Quelques uns de mes malades n'avaient ni feu ni lieu, d'autres avaient une cabane mais se trouvaient dans des conditions tellement déplorables qu'on ne pouvait guère ni les traiter, ni les guérir chez eux".

La définition de l'indigent était donc élastique. Par exemple les mairies inscrivaient sur les listes de petits cultivateurs qui, momentanément, après une mauvaise récolte, manquaient de ressources.

C'est parmi les indigents les plus démunis que l'on trouvait le plus grand nombre de "maladie du système lymphatique, l'arthritisme et les scrofules". On considérait cette maladie comme endémique. "On naît et on meurt scrofuleux". Cette maladie était due à un état déficient qui favorisait le développement de ganglions le plus souvent de caractère tuberculeux. Le docteur Laviéville précisait en 1856 les caractères de cette maladie : "La diathèse scrofuleuse est celle qui se voit le plus communément dans ce pays. Une foule de formes morbides s'y attachent : les goîtres, les adénites cervicales, les caries, le rachitisme...".

Chez les indigents qui vivaient dans de meilleures conditions, les affections "ne diffèrent pas en général de la classe aisée" estimait le docteur Schiélé en 1869. On peut donc penser que les autres maladies signalées dans les rapports touchaient tous les habitants.

*
* *

Comme maladies épidémiques, il est souvent question de la rougeole, de la varicelle, de la coqueluche qui se compliquaient de pneumonie et de croup et entrainaient la mort d'enfants. Quant à la variole, elle sévissait au début de notre période, entre 1839 et 1842. Elle est encore signalée en 1859. Le docteur Laviéville estimait à cette date que "quatre cent personnes ont été atteintes à Orbey". Mais il ajoutait :" Elle n'a emporté que trois ou quatre personnes".

Les autres maladies étaient considérées comme saisonnières. En hiver et surtout au printemps c'était les bronchites et les pneumonies, en été c'était des diarrhées et des dysenteries et en automne des fièvres : gastro-entérite et typhoïde.

Nous avons plus de précisions sur les maladies à partir de

1856 car les docteurs durent remplir un formulaire sur lequel tous les types de maladie étaient recensés : fièvres, maladies contagieuses, maladies des organes respiratoires...Nous avons relevé celles qui présentaient plus de dix cas annuellement et qui se sont maintenues durant la période 1858-1869:

- Maladies des organes respiratoires	
bronchite, pneumonie, pleurésie	503 cas
- Maladies des organes digestifs	
gastro-entérite, entérite	294 cas
- Fièvre typhoïde	283 cas
- Maladies des articulations et des os	
rhumatismes	145 cas
goître	77 cas
- Gale	99 cas

Les maladies des organes respiratoires étaient de loin les plus fréquentes dues, disait-on, aux changements de température. Les maladies de l'appareil digestif venaient ensuite, provoquées par une nourriture insuffisante et mal équilibrée: "nourriture presque exclusivement végétale, farinage et abus de spiritueux pour les boissons" écrit le docteur Sulkowsky en 1856; "On mange trop de pommes de terre et pas assez de viande...On consomme une grande quantité d'eau-de-vie qui n'est pas toujours de première qualité" écrit le docteur Laviéville en 1866. La mauvaise nourriture provoquait aussi, d'après les médecins, la fièvre typhoïde. Pour le goître, le docteur Laviéville, en 1869, incriminait en plus de la mauvaise nourriture, "le manque de soleil résultant de la profondeur des vallées". Quant à la gale qui sévissait dans les écoles, elle était due au manque d'hygiène de la population.

*
* *

Quels étaient les rapports des médecins et de leurs malades et comment luttait-on contre ces maladies ?

Tous les docteurs étaient d'accord pour vanter l'air salubre du canton, l'absence d'eau stagnante due à la pente des montagnes qui en favorise l'écoulement, "des eaux vives et limpides qui se filtrent dans le sable et s'écoulent sur le granit". Ces conditions favorables empêchaient l'extension des épidémies. En janvier 1855 dans son rapport, le docteur Sulkowsky écrivait que "l'épidémie de choléra qui était si meurtrier dans d'autres localités n'a point visité notre canton. J'attribue cette heureuse circonstance aux conditions hygiéniques et topographiques avantageuses de nos montagnes". De plus l'habitat dispersé, propre au canton, rendait plus difficile la propagation des maladies.

Mais les docteurs étaient unanimes à se plaindre du genre de vie des habitants.

L'hygiène la plus élémentaire n'existait pas. Les habitants étaient entassés dans des pièces mal aérées. Les vêtements étaient souvent insuffisants. Le docteur Sulkowsky nous donne en 1858 des détails sur la situation d'enfants mis en nourrice chez des paysans souvent peu aisés. "La nourrice, mère de son propre enfant, donne naturellement le sein avant le pensionnaire. Lorsque, au lieu d'un, elle prend deux enfants à nourrir ce qui se voit assez souvent ou que cette nourrice a insuffisamment de lait, elle se trouve dans

la nécessité de le substituer par celui d'une chèvre, au moyen d'un biberon malpropre, infiltré du lait froid, aigre et ne pouvant servir d'aliment nutritif et salutaire. De plus l'enfant enfermé dans son berceau souvent transpercé d'immondices pendant des journées entières, habitant une chambre peu spacieuse, mal aérée, peu éclairée, voilà certes plus qu'il faut pour détériorer la faible constitution des nouveaux-nés.." C'est pourquoi, à Fréland en 1857, 26 enfants sur 90 enfants placés en nourrice étaient morts.

En dehors du défaut d'hygiène, les malades hésitaient à se soigner. Quant un cas de rougeole se déclarait "notre habitant croit généralement que le secours médical est complètement inutile" écrivait le docteur Sulkowsky en 1859. Le docteur Laviéville, en 1865, se plaignait qu'à Labaroche "ce n'est que très exceptionnellement que le médecin est appelé en cas de maladie".

De plus, si un habitant voulait se soigner, il faisait de préférence appel soit à des guérisseurs sans diplôme, soit à des pharmaciens, celui de Kaysersberg ou celui de Wintzenheim, soit à des prêtres soit enfin aux saints. "On va en pélerinage près d'une foule de Saints et de Saintes pour obtenir la guérison d'une foule de maladies" se plaignait le docteur Laviéville en 1858.

Mais quand on s'adressait à eux, comment soignaient les médecins cantonaux ?

Ils étaient formés aux nouveautés médicales de l'époque. Les docteurs Sulkowsky et Baegert avaient fait leurs études à la faculté de médecine de Montpellier et le docteur Laviéville à celle de Paris. Le docteur Sulkowsky, dans son rapport du 6 janvier 1847, faisait référence à Pierre Fidèle Bretonneau qui avait reconnu et étudié la fièvre typhoïde et en avait donné les principaux caractères en 1822.

L'anémie, le goître étaient traités avec des médicaments à base d'iode : teinture d'iode, iodure de potassium. En effet depuis 1820, grâce à un médecin de Genève, Jean François Coindet,on savait qu'on pouvait traiter le goître par l'iode. On y ajoutait l'huile de foie de morue.

Dans le cas de maladies inflammatoires, on saignait ou on utilisait des ventouses. Les ventouses étaient réservées à la classe aisée "Deux personnes à Lapoutroie et une à Fréland appliquent ce moyen thérapeutique en se faisant rétribuer par les gens aisés qui en demandent" constatait le docteur Sulkowsky en 1856.L'emploi de sangsues était aussi rare car elles étaient cher. Pour soigner les indigents, le docteur Sulkowsky les faisait "réappliquer sur un second et même un troisième malade au bout de quelques semaines en les faisant dégorger par les procédés indiqués aux indigents qui les conservent chez eux".

Le docteur Laviéville signalait, en 1856, trois médicaments qu'il utilisait "dans une foule de maladies : le calomel, le tartre stébié et l'opium". Mais pour soigner une épidémie de rougeole à Labaroche en juillet 1857 il se bornait à conseiller "des boissons émolientes, du repos au lit, un peu de lait ou de bouillon".

La vaccination contre la variole nous permet de mesurer les difficultés auxquelles se heurtaient les médecins. Tout d'abord c'était la réticence des parents qui "prétendent que le vaccin ne préserve point de la petite vérole parce que les personnes mal vaccinées ont été sujettes à cette affection" écrit le docteur

Sulkowsky en 1842. Mais le même médecin trouve, en 1856, qu'il y a une amélioration. Cent sujets devaient officiellement être vaccinés. 139 se sont présentés et 129 vaccinations ont été réussies. "Résultat satisfaisant pour effacer les anciens préjugés des habitants de nos montagnes". Il faut dire que désormais la vaccination était gratuite pour tous. Pourtant, encore en 1869, tous les enfants inscrits ne se présentaient pas.

L'opération de la vaccination ne réussissait d'ailleurs pas toujours.. C'était une vaccination de bras à bras. Il fallait se procurer le vaccin sur le bras d'un enfant déjà vacciné. En 1869 le docteur Schiélé dut renoncer aux vaccinations au Bonhomme : "Au Bonhomme, l'opération a complètement échoué. Dans une première séance les enfants ont été vaccinés avec du vaccin de Lapoutroie. Résultat nul. Dans une seconde séance on s'est servi du vaccin envoyé par l'Académie de médecine. Résultat nul. Enfin une dame de Paris a envoyé du vaccin qui a été inoculé à son enfant qu'elle a en nourrice au Bonhomme. Les pustules se sont bien développées. Dans une troisième séance je me suis servi du vaccin provenant de ce nourrisson pour l'inoculer aux autres enfants. Echec complet. J'ai donc dû renoncer aux vaccinations au Bonhomme pour cette année".

*

* *

On assiste au cours de la période que nous avons considérée à une amélioration de l'état sanitaire de la population du canton. Les cas de variole deviennent rares. Mais il reste une maladie endémique : le goître. Le docteur Laviéville estimait, en 1869, qu'il y avait un goîtreux pour 35 habitant dans le canton alors qu'il y en avait un pour 70 habitants dans le département du Haut-Rhin.

Pour le quotidien c'était un déroulement monotone des maladies suivant les saisons. Le docteur Laviéville, en 1865, constatait que la constitution médicale de sa circonscription "varie peu d'année en année. Des maladies de poitrine en hiver, des maladies de poitrine et des fièvres éruptives au printemps, presque rien en été, et enfin des fièvres muqueuses et typhoïdes en automne".

Cette situation sanitaire n'était pas exceptionnelle. On la retrouve dans les autres vallées vosgiennes, comme celle de Guebwiller. On la retrouve aussi, même pire, dans d'autres régions de France comme le Nivernais étudié par Guy Thuillier où "l'indifférence aux problèmes médicaux et surtout à la médecine des indigents est à peu près générale" (6).

Ce qui apparaît aussi dans ces rapports de médecins cantonaux c'est l'opinion qu'ils avaient de la population qu'ils soignaient: une population arriérée, "un peuple ignorant, superstitieux, crédule". Cette opinion est celle des gens de ville de l'époque pour lesquels la campagne était "un pays de sauvages". Rappelons que ces médecins cantonaux avaient fait leurs études en ville.

L'intérêt de ces rapports des médecins cantonaux est donc de nous montrer la pénétration difficile de la médecine moderne dans les campagnes françaises du XIX° siècle et l'incompréhension qui existait entre deux mondes.

NOTES

A.D.H.R. Archives Départementales du Haut-Rhin
1 - ADHR 3X 39-48
2 - H. Gachot, Le docteur Sultzer, 1770-1854, ds Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-le-Ville, Barr, Obernai, 1968
3 - ADHR 3X 30-31
4 - ADHR 3X 32. Lettre du maire de Lapoutroie au Préfet, 18/01/1827
5 - ADHR 3X 32
6 - Guy Thuillier, Aspects de l'économie nivernaise au XIX° siècle. p. 73

BIBLIOGRAPHIE

Maurice Bariéty et Charles Coury, Histoire de la médecine, Fayard, Paris, 1963

Olivier Conrad, La situation sanitaire et hygiénique des milieux défavorisés dans la canton de Kaysersberg (1856-1869). La médecine cantonale ds Annuaire des 4 Sociétés d'histoire de la vallée de la Weiss, 1999, p. 123-139

Olivier Conrad, La providence du malheureux. Une assistance médicale gratuite pour les pauvres du canton de Munster (1856-1870) ds Annuaire de la Société d'Histoire du val et de la ville de Munster, 1999, p. 59-83.

Médecine et médecins des pauvres au XIX° siècle dans les cantons de Guebwiller, Rouffach, Soultz et Ensisheim. Travail de recherche et de synthèse réalisé dans le cadre d'un P.A.E. par les classes de seconde 3 et de seconde 9 du lycée Kastler de Guebwiller

Guy Thuillier, Aspects de l'économie nivernaise au XIX° siècle, Armand Colin, Paris, 1966.

LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE DES MERELLES 1861 – 1879

Jean **MATHIEU**

A partir de 1833, date de la loi Guizot qui obligeait chaque commune à construire une école primaire, les chantiers scolaires se multiplièrent dans le canton de Lapoutroie.

Mais ce canton est un pays d'habitat dispersé. Il fallait donc à la fois des écoles dans chaque village et dans les hameaux les plus éloignés.

Pour la commune de Lapoutroie, les hameaux concernés étaient ceux d'Hachimette, du Grand Trait, de Ribeaugoutte, de la Goutte et des Mérelles.

En 1836 les écoles de hameau qui bénéficiaient d'aides étaient celles d'Hachimette, du Grand Trait, de Ribeaugoutte et des Mérelles.

Mais ces établissements n'avaient d'école que le nom. On enseignait dans une pièce d'une maison particulière, louée par la commune et qui pouvait changer d'une année à l'autre. L'enseignant n'était pas un instituteur breveté mais un personnage qui enseignait, pendant les mois d'hiver, sous la surveillance de l'instituteur du village. A Ribeaugoutte un certain Valentin Springinsglass fut instituteur de 1825 à 1864.

Il fallait donc construire des écoles et y installer des instituteurs laïcs brevetés ou des religieux.

La première école construite fut celle d'Hachimette en 1841 qui reçut un instituteur breveté en 1848.

Les autres hameaux attendaient.

Le 27 janvier 1861 les habitants des hameaux de La Goutte, des Mérelles et de Ribeaugoutte, à l'annonce qu'une école communale allait être créée au Grand Trait,rédigèrent une pétition dans laquelle ils reconnaissaient qu'on ne pouvait pas créer trois écoles, au Grand Trait, à Ribeaugoutte et à la Goutte avec les Mérelles. Ils proposaient alors la solution suivante : "Les enfants de 10-12 ans peuvent fréquenter l'école du village mais il n'en est pas ainsi des enfants d'un âge plus tendre. Il faut qu'on supprime l'école communale de Hachimette et qu'on crée dans chaque hameau une salle d'asile (future école maternelle) dans laquelle les enfants trop jeunes pour se rendre à l'école communale reçoivent les premières notions de l'instruction classique et religieuse".

Ces pétitionnaires ne furent pas entendus et l'école du Grand Trait fut construite en 1865. Un an auparavant, en 1864, les habitants de Ribeaugoutte avaient réussi, eux aussi, à obtenir une école.

Seuls les hameaux de la Goutte et des Mérelles n'étaient pas pourvus. C'est sur la construction de l'école de ces deux hameaux que nous nous attarderons.

Bezirk Ober-Elsaß. **Gemeinde Schnierlach.** Kreis Rappoltsweiler.

Bau eines Schulhauses

für die Anlagen

LA GOUTTE & MERELLES

Versteigerung auf Dienstag den 30. April 1878 festgesetzt.

Construction d'une Maison d'école mixte pour les hameaux de la Goutte et des Merelles, annexes de Lapoutroie.

ADJUDICATION FIXÉE AU MARDI 30 AVRIL 1878.

Die HH. Unternehmer öffentlicher Arbeiten werden hiermit in nntniß gesetzt, daß am Dienstag den 30. April, um 11 Uhr orgens, im Steigerungssaale des Rathhauses von Schnierlach, unter n Vorsitze des Bürgermeisters und zweier Mitglieder des Gemeinde-hs, des Munizipal-Einnehmers und des Hrn. Victor Heilmann, chitekt zu Colmar, zur Versteigerung mittelst versiegelter Submis-nen der Erbauung eines Schulhauses geschritten wird, nach einem n 15. Juli 1874 dressirten und von dem Hrn. Kreisdirektor den . September genehmigten Projekt, dessen Schätzungssumme der Aus-ben sich auf 6884 Mark 66 Pfennig belauft, den Zehntel der umme für unvorhergesehene Ausgaben, sowie die Honorare des Archi-ten nicht mit inbegriffen.

Dieser Entwurf sowie die Hauptbedingungen sind im Bureau des rchitekten, Langegasse Nr. 53, in Colmar und auf dem Bürgermeister-ite hinterlegt, wo die Liebhaber davon Kenntniß nehmen können.

Geschehen zu Schnierlach, den 14. April 1878.

Der Bürgermeister,

Haxaire.

Hauptbedingungen.

Art. 1. Die Versteigerung findet statt vermittelst versiegelter Submissionen, gemäß den Verfügungen der igischen Verordnung vom 14. November 1837.

Die Submissionen müssen auf gestempeltem Papier geschrieben und den durch die Submittenten angeb-ten halt in runder Summe von Pfennig per Mark oder Mark per Hundert Mark angegeben; dieselben müssen unter mit Siegellack versiegelten Couverte gebracht werden mit Aufschrift „Submission" und von folgenden ückn begleitet sein:

1) Ein durch einen Architekt ausgestelltes Attest, die Fähigkeit des Unternehmers in der Baukunst bestätigend. des Attest, welches früher als in den drei letzten Jahren ausgestellt worden, oder nicht bestimmt, welcher Arbeiten Titular unter dem Aussteller gemacht hat, ist nicht mehr gültig;

2) Den Patentbrief des Submittenten, bestätigend, daß derselbe Unternehmer öffentlicher Arbeiten ist;

3) Ein Bürgschaftsversprechen des Unternehmers, dessen Werth ungefähr den 10ten Theil in Baar betragen ist; das heißt 600 Mark;

Art. 2. Der Unternehmer ist gehalten, sich genau den Bedingungen des Devis und des Lastenheftes zu unter-fen.

Art. 5. Der Unternehmer muß gleich nach der Zuschlagung, die Kosten der Plakate, sowie die Stempel- und ntregistrements-Gebühren entrichten.

Art. 4. Die Versteigerung wird erst nach Genehmigung des Herrn Kreisdirektors gültig sein.

Geschehen zu Schnierlach, den 14. April 1878.

Der Bürgermeister:
Haxaire.

Vorschrift der Submission.

Ich Unterzeichneter (Name, Vorname und Gewerbe) zu . . . . . wohnhaft, verpflichte mich, die Arbeiten aus-fertigen zu dem Bau eines Schulhauses in Schnierlach und dies vermittelst einem Rabatt von . . . Pfennig per [illegible] des Devis; ich verpflichte mich überdies, alle Bedingungen der Devis, Pläne und [illegible]

Messieurs les entrepreneurs de travaux publics sont prévenus que le Mardi 30 AVRIL prochain à 11 heures du matin, il sera procédé dans la salle d'adjudication de la Mairie de Lapoutroie par-devant M. le Maire de la commune, assisté de deux membres du Conseil, du Receveur municipal et de M. Victor Heilmann, architecte à Colmar, à l'adjudication sur soumissions cachetées des travaux de construction d'une Maison d'école suivant projet dressé le 15 juillet 1874, approuvé par M. le Directeur du Cercle de Ribeauvillé, le 23 septembre 1877, et dont l'évaluation de la dépense à faire s'élève à la somme de 8605 fr. 82 c. non compris le 10me de la somme, à valoir pour dépenses imprévues, ni les honoraires de l'architecte.

Le projet ainsi que les conditions particulières et générales sont déposées au bureau de l'architecte, Grand'rue, n° 53, à Colmar et à la Mairie de Lapoutroie, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

Fait à Lapoutroie, le 14 avril 1878.

Le Maire,
HAXAIRE.

CONDITIONS PRINCIPALES.

Art. 1er. L'adjudication aura lieu par voie de soumissions cachetées, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 14 novembre 1837.

Les soumissions seront écrites sur papier timbré et indiqueront en un nombre rond de centimes par franc ou de francs par cent francs *sans fraction*, le rabais offert par les soumissionnaires; elles seront placées sous une première enveloppe, scellée d'un cachet de cire et devront être accompagnées : 1° d'un certificat délivré par un architecte agréé, constatant sa capacité dans l'art de bâtir (tout certificat délivré avant le 30 avril 1875 et ne stipulant pas les travaux faits par le titulaire ne sera pas valable); 2° de la patente du soumissionnaire, constatant qu'il est entrepreneur de travaux publics ; 3° d'un acte de cautionnement ou d'une promesse valable de cautionnement. Ce cautionnement sera au moins de la valeur de 600 marcs et devra être fourni en numéraires ; 4° Ces pièces seront placées avec la soumission cachetée sous une seconde enveloppe, scellée de trois cachets de cire et portant pour suscription : *Travaux communaux. — Construction d'une maison d'école. — Concours du 30 Avril 1878.*

Art. 2. L'adjudicataire sera tenu de se conformer exactement aux conditions du devis et du cahier des charges de l'entreprise.

Art. 3. L'adjudicataire acquittera immédiatement après l'adjudication les frais d'affiches, de timbre et d'enregistrement auxquels elle donnera lieu.

Art. 4. L'adjudication ne sera valable qu'après l'approbation de Monsieur le Préfet.

Fait à Lapoutroie, le 14 avril 1878.

Le Maire,
HAXAIRE.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (nom, prénoms et profession), *domicilié à* *m'engage à entreprendre les travaux de construction d'une maison d'école à Lapoutroie. — Concours du 30 Avril 1878, d'après projet dressé le 15 Juillet 1874 et ce moyennant un rabais de* *centimes par franc sur le prix d'estimation du devis, et m'oblige, en outre de satisfaire à toutes les clauses et conditions du devis, plans et du cahier des charges, dont je déclare avoir ma entière connaissance.*

Les délibérations du conseil municipal de Lapoutroie nous permettront de suivre la construction de l'école des Mérelles.

Les habitants de la Goutte et des Mérelles se décidèrent à lancer une souscription pour la construction de leur école. Ils la déposèrent le 8 février 1868 à la mairie de Lapoutroie. On y relève 28 noms. En tête le Révérend Père Jean Baptiste Mathieu, religieux barnabite, né à la Goutte, demeurant à Montcalieri, près Turin. Il s'engageait à verser une somme de 1 000 francs pour la construction d'une école au hameau de la Goutte. Il entrainait avec lui dans ce projet son beau-frère Dominique Pierrevelcin qui offrait un terrain ou 100 francs "si l'emplacement n'est pas jugé convenable". Ils étaient suivis par d'autres parents : François Pierrevelcin qui donnait 50 francs, Jean Baptiste Bajo et Jean Quirin Bajo qui, à eux deux, donnaient 75 francs. L'ensemble de la souscription s'élevait à 1 600 francs. Ainsi les 1 225 francs donnés par Jean Baptiste Mathieu et sa famille représentait 75% de la souscription.

Jean Baptiste Mathieu qui avait une formation de prédicateur et d'éducateur de la jeunesse était certainement très motivé pour promouvoir l'instruction publique qui, à cette époque, n'était pas obligatoire. Il était aussi très attaché sentimentalement au hameau de la Goutte où, depuis 1640, neuf générations de Mathieu s'étaient succédées.

Puis la guerre de 1870 arriva. Tous les projets furent arrêtés. Mais ils furent bientôt repris. En effet le 18 mai 1871 une ordonnance du gouverneur général d'Alsace-Lorraine instituait l'obligation scolaire de 6 à 14 ans pour les garçons et de 6 à 13 ans pour les filles.

Le 1°mai 1872 le maire de Lapoutroie invitait le conseil municipal à délibérer sur la construction d'une maison d'école aux hameaux de la Goutte et Mérelles. On estimait la population de ces hameaux à 600 habitants dont 50 à 60 enfants à scolariser.

Le 19 juillet 1874, plan et devis étaient prêts, établis par un architecte de Colmar, Heilmann. Le devis s'élevait à 9 932 francs.

Le 21 octobre 1877, l'emplacement de la maison d'école était fixée à la Goutte. Mais le 21 février 1878, donc quelques mois après, le maire lut au conseil deux lettres, celle de l'inspecteur primaire et celle du kreisdirektor de Ribeauvillé qui décidaient que l'école serait construite aux Mérelles ce qui provoqua, naturellement, la protestation de conseillers originaires de la Goutte.

La souscription qui datait de 1868 fut reçue officiellement par le conseil municipal le 1° décembre 1878.

La construction démarra immédiatement. Le 20 novembre 1879 le conseil municipal demandait une subvention de 2 400 marks. La construction de la maison d'école revenait à 9 900 marks et il restait à payer 5 000 marks. Rappelons que 1 mark équivalait à 1fr25.

L'école est donc revenue à 10 000 francs. Sans se tromper, on peut facilement admettre, pour approcher la valeur actuelle qu'il faudrait multiplier par 100 soit 1 million de francs actuel.

Avant 1870 l'école du Grand Trait avait coûté 8 000 francs et celle de Ribeaugoutte, 7 417 francs.

L'école des Mérelles a accueilli des élèves jusqu'en 1971. Les élèves venaient de la Goutte, des Mérelles, de Mougé, de l'étang

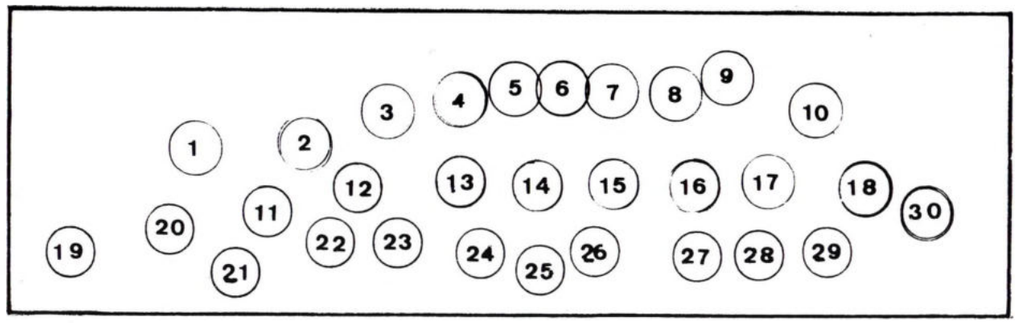

L'ÉCOLE DES MÉRELLES – LA GOUTTE EN 1932			*Photo Cécile Pierré - Maire*
1	Anna MASSON ; Barischire	16	Cécile PIERRÉ ép. M. Maire ; Orbey Beauregard
2	Joseph PIERREVELCIN ; la Goutte	17	Madeleine CLAUDEPIERRE ; Orbey Beauregard
3	Aloïse DIDIER ; la Goutte	18	Cécile DIDIER ; ép. Jos. Balthazard ; la Goutte
4	Fernand MICLO ; la Goutte	19	Odile DIDIER ép. Claudepierre ; la Goutte
5	Paul PIERREVELCIN ; la Goutte	20	Alice VILMAIN ép. R. Parmentier ; Orbey Bermont
6	Désiré ANCEL ; la Gasse	21	Raymond BOULEAU ; La Goutte
7	André PIERRÉ ; les Mérelles	22	Jeanne ANCEL ép. René Miclo ; Orbey Surcenord
8	Joseph ANCEL ; Orbey Surcenord	23	Georgette ANCEL ép. René Gaudel ; la Gasse
9	André ANCEL ; la Gasse	24	Cécile PIERREVELCIN ép. A. Antony ; la Goutte
10	Mlle Hélène HUMBERT, institutrice	25	Denise GAUDEL
11	Georgette GOULBY épouse Thomas ; la Goutte	26	Anna DIDIER ép. M. Maire; la Goutte
12	Marie Thérèse MASSON ; les Mérelles	27	Émile CLAUDEPIERRE ; Orbey Bermont
13	Maria PIERRÉ, ép. J. Mathis ; Orbey Beauregard	28	Ernest PIERRAT ; les Mérelles
14	Odile PIERREVELCIN ép. HEITZ ; la Goutte	29	Marcel BALTHAZARD ; les Mérelles
15	Rosa GAUDEL ép. A. Mathis; les Mérelles puis la Gasse	30	Joseph PIERRAT ; les Mérelles.

du Devin, de Barichire et aussi de hameaux de la commune d'Orbey: Sur le Plat, Surcenord, Hachegoutte, Beauregard et Bermont.

Le premier instituteur, le sieur Claudepierre, était en ménage. Sa femme assurait, aux filles, l'instruction des travaux à l'aiguille.

Puis les instituteurs furent des célibataires dont c'était le premier poste après l'Ecole normale. Souvent ils prenaient pension dans quelques fermes voisines et ne restaient pas plus d'un an ou deux.

Il y avait de 30 à 35 élèves vers 1880 dont la moitié étaient des filles. Ils n'étaient plus que 14 en 1971.

A l'époque actuelle l'enseignement est du ressort de l'Etat et des collectivités. On ne peut méconnaître que les Anciens ont fait un effort considérable pour favoriser l'éducation des enfants : souscription pour la construction de l'école et paiement des instituteurs. Actuellement il ne viendrait pas à l'esprit de faire une souscription pour construire une école publique.

Les derniers écoliers des Mérelles de 1971 ont maintenant environ 40 ans et avec les plus anciens et les instituteurs de l'époque ce serait certainement une grande joie de se retrouver pour un échange de souvenirs.

Cette école, propriété communale et désaffectée, a été vendue en 1971 et en 1977 le nouveau propriétaire a été élu maire de Lapoutroie.

OUVRAGE CONSULTÉ

Aurélie Bouleau, L'enseignement dans le canton de Lapoutroie de 1833 à 1870, Mémoire de maîtrise d'histoire régionale, Université des Sciences humaines de Strasbourg, 1998

Liste

de souscription en faveur de l'établissement d'une maison d'école au Hameau de la Goutte.

Le Révérend Père Mathieu Jean Baptiste religieux — barnabite, né à la Goutte, demeurant à Montcalieri, près Turin s'engage à verser une somme de mille francs, en faveur de l'établissement d'une maison d'école au Hameau de la Goutte, dès que les travaux seront en voie d'exécution, il charge son frère de pouvoir Jean Pierre Mathieu de souscrire et de verser cette somme en son nom. Fr. C. 1000, ..

Dominique Pierrevelcin, donne le terrain pour l'emplacement de la maison d'école au coin de son pré vers le Sud, inscrit sous le N° 1949, ou au coin ~~de son pré~~ d'une pièce de terre vers le Nord, inscrite sous le Numéro 1950 du plan cadastral, où cent francs, si l'emplacement n'est pas jugé convenable. 100 .

Jean Bte Gaudel, fils, au dessus de Lagoutte, donne cinquante francs 50, .

Georges François propriétaire à Lagoutte, cinquante fr. 50, .

Mme ve Laurent Boniface, trente francs 30, .

Bajo Jean Bte à Lagoutte, donne quarante francs 40 .

Bajo Jean quinze Bte donne vingt cinq francs 25, .

Pierrevelcin François au dessus de Lagoutte, donne cinquante francs 50, .

Didier Léopold Frédéric à Lagoutte, donne trente francs 30, .

Baradel J. B. à Lagane, vingt cinq francs 25 .

Antoine Dominique à Lagane, trente francs 30 .

Pierrevelcin Jean Joseph, vingt cinq francs 25 .

Henry M. a veuve Delacote, Meulles, trois francs 3 .

Antoine J. B. (Cajeune) aux Meulles, quinze francs 15 .

Antoine Louis aux Meulles, dix francs 10 .

Antoine Joseph aux Meulles, trois francs 3 .

Deschamps Michel, cinq francs 5 .

Antoine Jean Bte dit (Cavrin) des Meulles, trois francs 3 .

Anuel Joseph des Meulles, deux francs 2 .

Perrin Bte Baptiste des Meulles, dix francs 10 .

Conneaux Jean a. vingt francs 20 .

Gaudel Jean Baptiste, jeune à Lagoutte, cinq francs 5 .

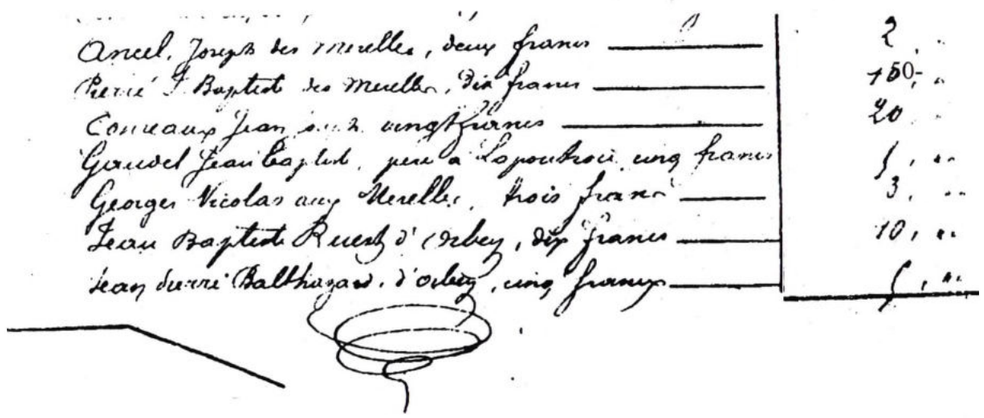
Ancel Joseph des Meulles, deux francs — 2
Perrin J. Baptiste des Meulles, dix francs — 150
Conneaux Jean id. id. vingt francs — 20
Gaudel Jean Baptiste, jeune à Lapoutroie, cinq francs — 5
Georges Nicolas aux Meulles, trois francs — 3
Jean Baptiste Ruesch d'Orbey, dix francs — 10
Jean Pierre Balthazard d'Orbey, cinq francs — 5

*Jean-Baptiste **MATHIEU** – Prêtre barnabite*
1840- 1870

LES INCIDENTS DE FRONTIERE AU COL DU BONHOMME AU TRAVERS DE LA PRESSE FRANCAISE

Jean-Claude **FOMBARON**

La ligne Bleue des Vosges, mythe majeur des débuts de la IIIème République, constitue un phénomène socio-politique qui dépasse de loin la simple évocation folklorique.
Référence obligée du moindre discours public, elle alimente les fièvres nationalistes et focalise périodiquement l'attention de l'opinion publique parisienne. Elle génère en outre toute une littérature où le romantisme le dispute au cocardier. Couvertures des cahiers d'écoliers, partitions de romances dramatiques, suppléments illustrés du Petit Journal puis cartes postales illustrées popularisent une iconographie caractéristique. La presse, relais essentiel du mythe, entretient le feuilleton de livrant à une surenchère dans le fait divers au gré des relations diplomatiques avec l'Allemagne. Une ambiance est ainsi créée et entretenue : vue de Paris, la frontière des Vosges devient une contrée mystérieuse où sous les sombres sapins, contrebandiers, braconniers, déserteurs constituent le négatif des « rudes montagnards vosgiens », tenants d'une tradition ancestrale de résistance, ne rêvant, quant à eux, que de bouter - le jour béni de la Revanche - le Prussien au-delà du Rhin !. Cette image d'Epinal, à mille lieues des préoccupations réelles des populations frontalières, aura la vie dure et provoquera, en 1914, bien des incompréhensions.
Le col du Bonhomme, l'un des huit points de passage de la crête frontière franco-allemande de 1871, connut une certaine notoriété puisque son nom apparaît à plusieurs reprises dans les plus grands titres de la presse nationale. En revanche, la presse locale - celle de Saint-Dié en l'occurrence (Gazette Vosgienne, Echo de la Frontière, Chronique des Vosges, Estafette, Petit Déodatien) ou d'Epinal (Mémorial des Vosges), selon sa sensibilité politique ou bien répercute (avec ou sans vérification et modification) la nouvelle ou, la soumettant à la critique, en expose la réalité et le caractère souvent outrancier. On assiste même à de véritables parties de ping-pong où chaque organe de presse se renvoie l'information comme une balle, tout en puisant chez le confrère quelques lignes reproduites avec ou sans guillemets !

LA DELINQUANCE FORESTIERE TRANSFRONTALIERE :

Le traitement journalistique d'actes de délinquance à l'origine de franchissements illicites de la frontière, dans un sens ou dans l'autre, est particulièrement intéressant à exposer.
Ainsi la Gazette Vosgienne du 14 Juin 1908 titre-t-elle un article « incidents de frontière » : *«Nous avions raison de mettre nos lecteurs en garde contre l'information du Mémorial des Vosges, puisée sans doute dans un journal de Paris, annonçant que des incidents de frontière se sont produits dernièrement dans la région de Fraize et auraient donné lieu à une note du gouvernement allemand au gouvernement français.*
Ni à Fraize, ni à Plainfaing, on ne sait absolument rien de ces prétendus incidents. A la vérité, il arrive fréquemment que, soit du côté alsacien, soit du côté français, des délinquants pénètrent dans les forêts situées au-delà de la frontière et y abattent des arbres, causant ainsi des dommages plus ou moins considérables.

Le dernier incident de cette nature remonte au 16 octobre dernier (1907), c'est-à-dire à neuf mois. Un garde-forestier surprit, ce jour-là 13 individus d'un village annexé qui transportaient chez eux, sur 4 voitures, 14 sapins d'un volume total de 17 mètres cubes qu'ils venaient d'abattre dans une forêt communale de Fraize. Le garde essaya, mais sans y parvenir, d'arrêter l'une de ces voitures. Toutefois, comme il connaissait plusieurs délinquants, procès-verbal fut dressé contre eux, et le tribunal correctionnel de Saint-Dié les condamna par défaut. Le négociant, (M. Weber de Lapoutroie) acquéreur du bois ainsi dérobé ignorait sa provenance illicite. Lorsqu'il apprit dernièrement que ce bois avait été volé au préjudice de la commune de Fraize, il vint trouver le maire de cette ville pour lui remettre la somme de 425 francs, montant du préjudice causé par les délinquants en question. Voilà, d'après des renseignements puisés à bonne source, en quoi consiste cette affaire. Ajoutons qu'il serait bon qu'une entente intervint entre les gouvernements français et allemands pour assurer la répression et, par suite, empêcher le retour des délits de cette nature qui seraient commis par leurs nationaux sur le territoire du pays voisin. Il y va non seulement de l'intérêt des deux pays auxquels ces exactions causent des dommages qui sont assez considérables chaque année. Mais il y va aussi de la tranquillité générale car on peut toujours redouter que des délinquants ainsi surpris obligent les gardes à faire usage de leurs armes, ce qui rouvrirait la série des douloureux incidents de frontières qui se sont traduits à plusieurs reprises par des morts d'hommes ».

L'Echo de la Frontière du même jour, à partir des informations du Mémorial des Vosges se livre à une subtile compilation tout en faisant état du caractère chronique du type d'infraction relaté :

« **Incidents regrettables** - *Ces derniers temps, des habitants des villages de Plainfaing et de Fraize avaient pris pour habitude de franchir la frontière pour venir abattre des arbres sur le territoire alsacien. Ils plaçaient des vedettes pour ne pas être surpris par les douaniers allemands et, en cas de danger, se hâtaient de transporter les troncs abattus sur le territoire français, où, en toute quiétude, ils débitaient et emportaient le bois ainsi volé. Cette opération se répéta à plusieurs reprises, malgré la surveillance la plus active des douaniers allemands. Ces jours derniers, les habitants du village alsacien du Bonhomme s'entendirent à leur tour et, au nombre d'une vingtaine, ils se rendirent sur le territoire français et abattirent un certain nombre d'arbres qu'ils amenèrent sur le territoire allemand, où ils les débitèrent. Ce bois fut vendu 240 francs, et l'argent de la vente passa en libations.*

Les gens de Plainfaing et de Fraize ripostèrent par une nouvelle incursion et de nouveaux dégâts.

Le gouvernement d'Alsace-Lorraine en a référé à Berlin et une note vient d'être adressée au gouvernement français, pour mettre fin à une situation qui pourrait donner lieu aux plus graves surprises.

Ces renseignements puisés dans le Mémorial des Vosges, ont été reproduits par la Gazette qui les accompagne des commentaires suivants :

« Ni la gendarmerie, ni la douane, ni les agents forestiers, ni la police locale de Fraize et de Plainfaing n'ont signalé aux autorités compétentes aucun incident de cette nature.

D'autre part, il est évident que si une note avait été adressée au gouvernement français la préfecture des Vosges et la sous-préfecture de Saint-Dié en auraient été avisées aux fins d'enquête. Or, jusqu'ici, aucune enquête n'a été ordonnée ».

Comme on peut le constater, les commentaires de la presse locale tendent bien souvent à dégonfler les fausses nouvelles issues d'une presse nationale, ou départementale, qui ne songeaient guère à envoyer un correspondant pour s'assurer de la véracité de l'événement. Les délits forestiers n'en continueront pas moins comme en témoigne cet entrefilet paru quatre mois plus tard :

« **Plainfaing-** *On annonce que quatre Français ont été surpris en train de charger du bois sur le versant alsacien. Deux seulement ont pu être arrêtés par les gardes et amenés à Bonhomme, où ils sont incarcérés en attendant de passer en justice à Lapoutroie. Ils sont originaires de Plainfaing ».*

Le fait divers, traité localement, est renvoyé ici à sa juste proportion. Cependant, force est de reconnaître que la hantise de l'incident de frontière toujours possible n'était pas, en d'autres circonstances, dénuée de fondement, notamment lors d'affaires de contrebande.

LA CONTREBANDE D'ALCOOL :

Haut-lieu de la contrebande d'alcool, le col du Bonhomme est fréquemment évoqué comme cadre de faits divers, parfois violents, liés à cette pratique illicite.

La Chronique des Vosges relate, à la date du 30 janvier 1890, dans sa rubrique « Alsace-Lorraine », un incident mettant en relief les rapports quelquefois tendus entre fonctionnaires des douanes des deux pays :

« **Incident de frontière-** *Un petit incident de frontière que les Allemands cherchent à grossir s'est produit, il y a quelques jours, au col du Bonhomme. Des contrebandiers français conduisant trois fûts d'alcool furent surpris de l'autre côté de la frontière par deux douaniers allemands. Ils regagnèrent le territoire français. Mais, pendant, cette scène deux fûts disparurent ; les Allemands accusèrent un sous-brigadier des douanes françaises de les avoir enlevés. Une enquête démontra la fausseté de cette assertion. Mais, pendant l'enquête, la borne frontière fut nuitamment renversée et aujourd'hui les Allemands accusent les Français de l'avoir fait sauter après l'avoir minée ».*

Il suffit de revenir à la lecture de la Gazette Vosgienne du 25 janvier précédent pour relativiser, concernant la borne, le traitement infligé à cette dernière :

« **Plainfaing-** *La nuit du 15 au 16, la borne frontière 2697, qui se trouve au col du Bonhomme, a été arrachée et retournée. La lettre F (France) faisait face à l'Allemagne et la lettre D (Deutschland, Allemagne), se trouvait du côté de la France. Les choses ont été remises en état ».*

L'assassinat d'un douanier allemand, fin 1895, ne suscitera pas d'émotions particulières (- il est vrai que ledit fonctionnaire était allemand, il en aurait été tout autrement s'il avait porté l'uniforme français !-), sinon dans les villages concernés. La Gazette Vosgienne du 5 janvier 1896, titrant « Contrebandiers et douaniers » se réfère essentiellement à la relation de l'événement par la presse allemande :

Photos - Collection de Jean-Claude ***FOMBARON***

« On nous écrit :
Le 28 décembre dernier, plusieurs contrebandiers du Bonhomme, premier village du pays annexé, entraient en fraude en Alsace, de l'alcool qu'ils avaient acheté à Plainfaing. Les fûts étaient cachés dans des sacs de son. A la frontière, un douanier allemand s'aperçut du stratagème. Qu'arriva-t-il ? Les témoins pourraient seuls le dire. Toujours est-il que le lendemain la route, en cet endroit, était arrosé de sang, et que le douanier manquait à l'appel.
L'autorité allemande, tout en faisant son enquête, envoya deux compagnies de Jaeger de Colmar à la Poutroye et dans les environs pour rechercher le cadavre du douanier. Il a été découvert jeudi soir, au lieudit la Violette, écart du Bonhomme, enfoui dans une mare et sous une énorme roche. Son corps portait de nombreuses blessures. Neuf contrebandiers ont été arrêtés ; parmi eux se trouve un sieur Bertoli qui, il y a trois ans était épicier à Mandray. Le chef de la troupe, un nommé Million, est parvenu à franchir la frontière et gagner Plainfaing.
Son arrestation a été demandée par le gouvernement allemand. Il y avait à peine dix minutes que Million avait pris la poudre d'escampette, oubliant de laisser son adresse, quand les gendarmes de Fraize arrivaient pour s'emparer de sa personne. C'est, paraît-il, un des neuf contrebandiers qui a indiqué au gendarme allemand l'endroit où le cadavre du douanier avait été caché. 2oo marks avaient été offerts par les Allemands, à qui le découvrirait ».
Il faut attendre le mois suivant pour apprendre que :
« Un des individus arrêtés à la suite du meurtre du douanier Reiss, le nommé Million, a été conduit au Bonhomme, samedi dernier pour indiquer l'endroit où il avait caché le fusil de sa victime. Le fusil a été retrouvé encore chargé ; quant à la casquette et au carnet du douanier Reiss, on n'a pas pu les retrouver. La gendarmerie a reconduit Million à la prison départementale en prenant avec lui le fusil du malheureux douanier.
On prétend que M. Million père profitera d'une ordonnance de non-lieu pour ce qui concerne le crime et sera bientôt remis en liberté.
Maître Schneider, huissier à Lapoutroie est venu saisir ce mation le bétail de Million fils, à la requête de la veuve Reiss qui intente un procès en dommages-intérêts. Le douanier Reiss ayant été assuré sur la vie au profit de sa femme, il reste à savoir si la compagnie d'assurance, à son tour, n'intentera pas un procès civil à ses meurtriers ». (2 février 1896).
Le compte-rendu du verdict, réduit à quelques lignes, parut dans l'indifférence générale de la presse tant locale que nationale :
« *Les accusés Didierjean et Joseph Million, habitant au Bonhomme, ont été condamnés à 15 ans de détention et à la perte des droits civiques pour 10 ans (coups ayant entraîné la mort)* ».
Il ne faut pas s'étonner, dans ce contexte de clémence, de la tendance des douaniers allemands à faire usage désormais de leurs armes. L'écho des coups de feu résonnera au col du Bonhomme plus d'une fois au cours des années qui suivirent. Le feuilleton se poursuit dans l'Echo de la Frontière du 6 novembre 1897 :

« **Les contrebandiers du Bonhomme-** *Deux douaniers allemands de service au col du Bonhomme se sont emparés de quatre fûts d'alcool que des contrebandiers cherchaient à introduire en Alsace. C'est la seule et unique prise qu'ils aient faite depuis l'assassinat du douanier Raab dont nous avons parlé en son temps.*
Mais s'ils ont pu faire main basse sur les tonneaux, les fraudeurs leur ont brûlé la politesse, bien qu'ils aient tiré sur eux cinq coups de fusil. Aucun d'eux n'a été atteint ; ils courent encore ».
La Gazette Vosgienne du 19 juillet 1900 relaie une information parue dans la presse allemande :
« **Le Bonhomme- Douaniers et Contrebandiers-** *On lit dans l'Express de Mulhouse : Des douaniers, de service samedi dernier, trouvèrent à 70 mètres de la frontière une caisse assez lourde abandonnée dans la forêt. Croyant que cette caisse renfermait des marchandises venant de France, et que l'on voulait introduire en Allemagne, les douaniers firent le guet à proximité de cette caisse. Vers 2 heures du matin, cinq contrebandiers français, armés de gourdins, arrivèrent pour emporter la caisse. Apercevant les douaniers allemands, l'un des contrebandiers sortit son poignard, ce que voyant, les employés allemands firent feu, en poursuivant les contrebandiers jusqu'à la frontière ; l'un d'eux doit être atteint. Après avoir mis les contrebandiers en fuite, les douaniers transportèrent la caisse au bureau de douane, où elle fut ouverte. Elle contenait des boîtes d'allumettes achetées chez un épicier de Bonhomme pour être introduites en France. Il y avait donc un malentendu, et les contrebandiers auront pris, dans l'obscurité, les douaniers allemands pour des douaniers français ».*
La nervosité qui régnait à la frontière ne touchait pas que les fonctionnaires des douanes, elle concernait également les militaires.

CASQUES A POINTE ET LIGNE BLEUE :

La nouvelle frontière, de par son statut, sera le théâtre de manoeuvres militaires tant allemandes que françaises. Le moindre incident, dans ce domaine, pouvait mener à un affrontement débouchant sur une guerre. Chaque événement inhabituel, démesurément grossi et déformé, servait à entretenir dans l'opinion publique française la flamme sacrée de la reconquête de « l'Alsace-Lorraine ». Tout était bon pour dénoncer « le militarisme prussien » et le bellicisme du voisin. La présence de casques à pointe à la frontière agissait sur l'imaginaire collectif comme un électro-choc.
Il arrive que la presse relate de pseudo incidents de frontière comme, par exemple, le 1er mars 1903 :
« **Choses militaires- Un pseudo incident de frontière**.
Un curieux incident de frontière a marqué les manoeuvres que le 14ème corps d'armée allemand accomplit en ce moment sur l'extrême frontière française, dans les Vosges. Une reconnaissance d'officiers se dirigeait vers le col du Bonhomme (en fait Sankt Diedler Höhe, autrement dit col de Sainte-Marie). La frontière française suit en cet endroit la ligne

de faîte de la montagne. Tout à coup, un coup de feu éclate et un officier, atteint au ventre, tombe de cheval, inanimé.
Ses hommes, convaincus que le coup est parti du territoire français, s'élancent furieux vers le poteau frontière pour venger leur chef. Il se révéla cependant que c'est un soldat allemand du parti opposé qui avait fait feu, à quelques mètres, sur la reconnaissance d'officiers, trop engagée.
L'une des cartouches de manoeuvres avait fait balle. L'officier allemand est actuellement à l'hôpital militaire de Colmar. Son état inspire des inquiétudes sérieuses. Mais, pendant deux jours, une vive émotion a régné sur ce point de la frontière ».
Des événements moins graves se transforment volontiers sous la plume belliqueuse des journalistes parisiens, en violations de frontière et - à en croire leurs commentaires en casus belli. La Gazette Vosgienne du 4 avril 1909 sera amenée en une semblable occasion, à rectifier une nouvelle fois le tir et à tempérer les ardeurs de ses confrères de la capitale :
« **Faux incidents de frontière**. *Ces jours derniers, les journaux parisiens avides de nouvelles à sensation annonçaient que, dimanche, trois compagnies d'infanterie allemande, commandant en tête, avaient passé la frontière au col du Bonhomme.*
Le commandant aurait même fait stationner ses hommes près l'hôtel Valentin, situé sur le territoire français, à 50 mètres de la frontière.
Voici, exactement, ce qui s'est passé :
Le mardi 23 mars, le 171ème régiment d'infanterie allemande qui tient garnison à Colmar était en manoeuvre au col du Bonhomme. Vingt cinq soldats se sont rendus par groupe de 5 ou 6 et sans armes pour s'y désaltérer.
Ces hommes ne restèrent sur le territoire français que juste le temps nécessaire pour se rafraîchir.
Comme on le remarquera, la chose a été singulièrement grossie et ne méritait même pas d'être relatée par les feuilles parisiennes qui souvent accueillent avec trop de légèreté les renseignements amplifiés qui leur sont fournis par leurs correspondants.
Ajoutons que des faits de cette nature se produisent assez fréquemment à la frontière et que personne n'y prête la moindre attention.
Pour prendre quelque importance, ils ont besoin d'être grossis par les journaux de la capitale qui, du reste sont coutumiers du fait.
On se rappelle encore, non sans en rire, ces fameuses dépêches qui, au, au mois de novembre dernier, lorsque circulaient des bruits de guerre, annonçaient que les troupes allemandes marchaient sur Saint-Dié et que nos bataillons de chasseurs étaient partis pour l'Alsace.
A force de tromper ainsi le public et d'exagérer les moindres faits, les journaux parisiens finiront, s'ils n'imposent à leurs correspondants un peu plus le souci de l'exactitude, par tomber dans le ridicule.
La veille, 3 avril 1909, l'Estafette aura déjà apporté un démenti aux canards colportés nationalement :
« **A propos d'un incident. Aucun bataillon allemand n'a franchi la frontière**. Nous avons été très étonnés de lire, hier, dans certains journaux de Paris, une information *suivant laquelle, dimanche dernier, trois compagnies d'infanterie allemande, ayant à leur tête un commandant, auraient passé la frontière au col du Bonhomme et fait halte près de l'hôtel Valentin « à 50 mètres » du poteau-frontière.*

Cette manifestation ainsi présentée, est inexacte, et s'il est vrai que récemment se sont produites deux violations de frontière au col du Bonhomme, elles sont loin d'avoir le caractère de gravité de celle imaginée par le correspondant déodatien de certaines feuilles parisiennes.
Le premier fait remonte au 23 mars. Des fractions du 171ème régiment d'infanterie allemande exécutaient ce jour-là des reconnaissances sans armes à proximité de la frontière. Vers 4 heures du soir, dix hommes se détachèrent d'un groupe et vinrent au restaurant Valentin sis non pas à 50 mètres, mais à 30 mètres du poteau ; là, ils firent collation et achetèrent des cartes illustrées qu'ils prièrent Mme Valentin de mettre à la poste à Plainfaing. Après être demeurés environ 10 minutes au restaurant, ils rejoignirent le reste du détachement à la frontière.
La seconde violation eut lieu effectivement le dimanche 28 mars, mais elle a été commise par un seul sous-officier du même régiment.
Ce militaire, arrivé à bicyclette au col, fit à pied une vingtaine de mètres sur territoire français pour appeler M. Valentin et demander qu'on lui apportât à boire de l'autre côté de la frontière qu'il regagna aussitôt.
Comme on le voit, ces faits ne sont pas bien graves. Néanmoins, tout le monde pense ici que les autorités allemandes seraient bien inspirées si elles en interdisaient le retour, car ils peuvent donner lieu à de regrettables incidents.
Le gouvernement français ne manquera pas sans doute d'attirer leur attention sur ce point par la voie diplomatique ».

Les violations de frontière au col du Bonhomme, comme à bien d'autres points de la frontière d'Alsace-Moselle, constituaient dans leur invraisemblance ou leurs outrances, le pain quotidien des journaux parisiens. Au travers des quelques exemples précédents, on aura pu apprécier la manière dont la presse locale rétablissait une image plus proche de la réalité d'événements qui se révèlent somme toute monnaie courante. On pourrait consacrer une étude particulière aux violations aériennes de la frontière qui furent également très fréquentes : échouage d'un ballon venant de Mannheim à Habeaurupt (G.V. 23.05.1907), passage du ballon français « Saint-Louis » au-dessus du col du Bonhomme, le samedi 1er mai 1909, atterrissage à Orbey d'un ballon monté parti de Francfort dans ces mêmes années...
La lecture et le dépouillement systématique des journaux locaux constitue pour les chercheurs en histoire locale une source intéressante à condition d'être amendés par d'autres documents d'origine administrative.

- *Auteur d'une série d'articles sur le col du Bonhomme dans « Dialogues Transvosgiens » et de la brochure « Histoire d'une frontière » pour le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges*

- *Membre du bureau de la Société Philomatique Vosgienne*

LA CONTREBANDE AU BONHOMME AU DEBUT DU SIECLE

Vue par un habitant

Armand **TOSCANI**

Les évènements que nous présentons nous ont été racontés par Xavier Dumoulin. Celui-ci était né au Bonhomme le 8 août 1903, fils de François Xavier Dumoulin, facteur, et de Pauline Moeglin, restauratrice au Bonhomme. Il fut professeur au lycée de Guebwiller et au lycée Camille Sée à Colmar.
Il aimait l'histoire mais aussi raconter les histoires de son village et du canton de Lapoutroie, lors de l'occupation allemande de la première guerre et de la deuxième guerre mondiale

Annexé et incorporé au territoire allemand en 1870, notre village étant devenu un village frontière, s'était adapté et s'était transformé.
Aux difficultés de franchissement du col du Bonhomme s'ajoutaient les formalités de la douane allemande pointilleuse. La frontière était surveillée par une formation de douaniers, commandée par un receveur des douanes qui faisait aussi fonction de receveur des postes. Les bureaux se trouvaient à l'emplacement de la maison Finance (près de la grotte de Lourdes).
Au col des Bagenelles, du Bonhomme et du Louschbach se trouvait une baraque ainsi qu'à la bifurcation des routes de la boulangerie Prudhomme où un douanier était de faction en permanence. Des patrouilles faisait la navette entre ces postes de surveillance, jour et nuit.
Ces "Grenzaufseher" étaient des Prussiens. Ils étaient habillés d'uniforme vert, ne parlaient pas un mot de français, trouvaient difficilement à se loger au village et n'étaient guère bien vus.
Qui dit frontière, dit contrebandiers. Le passage clandestin des marchandises : tabac, allumettes, alcool, etc... fut à l'origine d'un drame.

Le 28 décembre 1895 des contrebandiers, originaires du Bonhomme, tentaient d'entrer en fraude en Alsace de l'alcool qu'ils avaient acheté à Plainfaing. Les fûts étaient cachés dans des sacs de son.
A la frontière un douanier allemand s'aperçut du stratagème. Toujours est-il que, le lendemain, la route, en cet endroit, était arrosée de sang et que le douanier manquait à l'appel.
Le corps du douanier fut découvert par deux compagnies de chasseurs de Colmar au lieu dit "La Violette" enfoui dans une mare et sous une énorme roche. Neuf contrebandiers furent arrêtés. L'un d'entre eux réussit à franchir la frontière et à gagner Plainfaing. Il devait ultérieurement faire l'objet d'une mesure d'extradition. Les deux contrebandiers du Bonhomme impliqués dans le crime furent tous deux condamnés à quinze ans de détention et à la perte de

leurs droits civiques pour dix ans. De plus leur bétail fut saisi.

Certaines expéditions de contrebandiers étaient moins dramatiques.

Chaque année, le 27 janvier, à l'occasion de l'anniversaire du kaiser Guillaume II, les douaniers organisaient un banquet. Pendant qu'ils chantaient "Der Kaiser lebe hoch", "Wacht am Rhein" et "Deutsch über alles", qu'ils se goinfraient et se saoulaient aidés par les tournées qu'offrait le cabaretier, les contrebandiers montaient leur principale expédition. Ils passaient la frontière délaissée et ramenaient des troupeaux de vaches et des chargements de vin rouge. Vaches et vin rejoignaient l'étable et la cave du cabaretier qui était aussi boucher.

Lors d'une de ces expéditions, une vache quitta le troupeau et descendit, dans toute sa candeur de vache, vers Lapoutroie. L'inspecteur des douanes, en grand uniforme, sur son cheval, venait inspecter ses douaniers et montait au Bonhomme. Notre vache emboîta le pas du cheval et le suivit.

A la joie des habitants, le chef des douaniers fit une entrée triomphale suivi de la vache. "Meine Kuh" cria le cabaretier du haut du perron. Il reprit son bien, attacha le cheval à la rampe de l'escalier. "Komm trinken" et tous deux s'attablèrent et trinquèrent en buvant maints verres de ce bon vin rouge qui, la nuit d'avant, était venu de France. Quelle joie pour notre cabaretier qui, par surcroît, s'appelait "le Fritz".

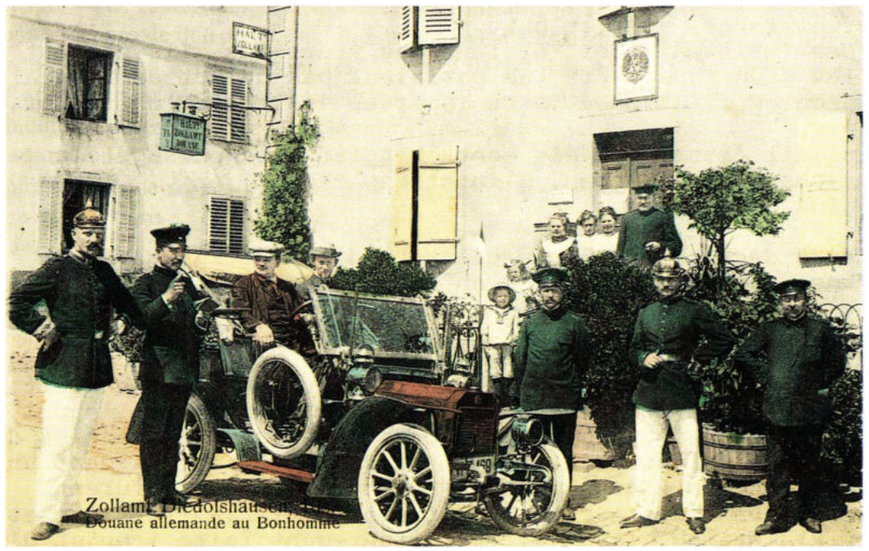

Photo – Collection de Armand ***TOSCANI***

FRELAND DE 1902 A 1914

Henri PETITDEMANGE

Nous voici en 1902 après avoir déjà parcouru les registres de délibérations de la municipalité de Fréland depuis 1870.

En 1902 la municipalité a été renouvelée mais rien ne figure au registre. Simplement des noms nouveaux apparaissent, d'autres disparaissent. Le maire est toujours Séraphin Thomas, nommé par le "Kreisdirektor", l'adjoint est maintenant Jean Baptiste Didierjean. Le conseil municipal sera renouvelé en 1908 et en 1914 et le maire sera maintenu.

La municipalité continue à régler les questions administratives courantes.

Elle fixe les salaires du personnel travaillant pour la commune. Ces salaires augmenteront durant la période :

	1905	1910
Directeur d'école	1 400 marks	1 600 marks
Instituteur	900 "	1 000 "
Soeur d'école	600 "	800 "
Soeur d'école maternelle		600 "

Le personnel communal s'enrichit d'un contrôleur de viande "fleischbeschauer" qui sera payés par les propriétaires qui abattent les animaux. L'appariteur Fandre est nommé à ce poste en 1912.

On donne des pensions annuelles au personnel de la commune qui n'exerce plus. C'est le cas de l'ancien garde champêtre, Antoine Schwartz qui reçoit 170 marks.

Le Conseil s'occupe toujours de l'entretien des routes.. Comme la route de Hachimette à Lapoutroie est en très mauvais état, il vote, en 1905, 6 000 marks de subvention à Lapoutroie pour la réparation.

En 1909, il donne un avis favorable au projet, émis par un comité franco-allemand, de réalisation d'un tunnel permettant la liaison ferroviaire normale Colmar-Saint-Dié.

Le conseil est aussi actif dans le domaine social et culturel.

Les sinistrés, à la suite d'un incendie, sont indemnisés, de même, à partir de 1908 les voituriers qui ont perdu deux ou trois chevaux.

On indemnise aussi les habitants pour les frais de quartier durant les manoeuvres militaires qui ont lieu chaque année à Fréland.

En 1903,pour la première fois,la société de musique reçoit une subvention de 80 marks.

La même année,l'orgue de l'église est réparé pour 2 500

marks.
On signale que l'établissement de bienfaisance a reçu des titres légués par le curé Chevallier décédé en 1901.

Pendant cette décennie, la commune vend bien son bois ce qui lui permet d'entreprendre des travaux d'intérêt public.

En 1902 le bois se vend mal mais dès 1903 la situation s'améliore. Le marchand de bois offre 5% de plus que le prix officiel. Les années suivantes, le marchand de bois , Victor Weibel de Kaysersberg, offrira 105% à 120% de plus que les prix officiels et achètera tout le bois des coupes à l'avance.
Tous les ans la commune vend 300 quintaux de fagots d'écorce de chêne à Mr Wendling, tanneur à Strasbourg.

Deux chantiers ont été ouverts durant la décennie : celui de l'hôpital et celui de la conduite d'eau.

Le projet de rénovation de l'hôpital a été adopté en 1903 et un crédit de 27 500 marks a été voté. On espère 6 000 marks de subvention de l'Etat. En 1905, l'hôpital est entièrement rénové et il est assuré contre l'incendie pour une somme de 32000 marks.
Des soeurs garde-malades ont été engagées et l'hôpital prend même des pensionnaires contre paiement d'une certaine somme. Par exemple un certain Julien Thomas paiera 6 400 marks.

Le deuxième chantier est celui de la conduite d'eau.
En 1906 l'étude d'un projet sur la conduite d'eau est demandé.
Le 27 septembre 1908 les études menées pour la réalisation de cette conduite ont donné les résultats suivants :
Alimentation du Kalblin : sources insuffisantes
" " Voirimont : " "
Alimentation du village : 3 sources à la Moyenne Goutte, débit : 68,5 l. à la minute.
Le Conseil décide de consulter les habitants. Si la moitié des habitants est pour, le projet sera étudié.
25 octobre 1908 : l'enquête dénombre 52 propriétaires pour la réalisation d'une conduite d'eau soit plus de la moitié des gens concernés. Le conseil décide de faire effectuer l'étude projetée.
20 mai 1909 : le captage des sources à la Moyenne Goutte sera adjugé prochainement.
Vu les dépenses occasionnées par la conduite d'eau, le Conseil décide de vendre les titres acquis par la commune les années précédentes, évalués à 32 000 marks..
Le devis pour cette conduite s'élève à 92 000 marks. Le Conseil décide la répartition suivante :

1) vente de titres :	32 000 marks
2) excédent 1909 et 1910 :	12 000 marks
3) coupe supplémentaire 1910 :	11 000 marks
4) emprunt :	20 000 marks

Le 22 janvier 1911 le prix de l'eau est fixé à 12 marks par an pour un débit de 0 à 60 m3 par an. Au-delà 15 pfennigs par m3. La pose du compteur est gratuite.
Un emprunt de 30 000 marks sera réalisé à Kaysersberg au taux

de 3 3/4 %.

La commune ne s'arrêtait pas en si bon chemin.
Le 30 mars 1913 on parle d'électricité. les Forces électriques de Sélestat sont chargées de la réalisation de ce projet.

Mais en août 1914 la guerre éclate. Le maire Séraphin Thomas est évacué à l'intérieur par les troupes françaises qui sont entrées dans Fréland. C'est l'adjoint Didierjean qui le remplace.
Le 18 octobre 1914 le Conseil vote une subvention de 80 marks pour la Croix Rouge allemande.

Séance du 25 Octobre 1908

Nach eingehender Berathung stellt der Gemeinderath den Vorschlag des Bürgermeisters bei, beschliesst einstimmig die Herstellung einer Wasserleitung für das Dorf und beauftragt die Meliorationsbauverwaltung mit der baldmöglichsten Aufstellung eines Entwurfs. Auch wird bei der hohen Regierung die Bewilligung einer entsprechenden Landesbeihilfe gesuchet beantragt.

Après discussion, le Conseil approuve la proposition de M. le Maire et décide à l'unanimité la construction d'une conduite d'eau et charge l'administration de présenter un projet de réalisation d'une conduite d'eau et décide de demander une subvention au gouvernement.

Séance du 24 Septembre 1911

Comptes 1910

1 - Recettes y compris excédent des années précédentes	192958,- MK
2 – Dépenses	164486,- MK
Excédent	28472,-
Restes à percevoir	22,- MK
Excédent	28494,-
Reste à payer	6000,- MK
Excédent réel pour 1910	22494,-

1. Die Gemeinnahmen (einschl. der Gebührnisse) aus dem Vorjahre im Betrage von 192494.01 M — 192 958
2. Die Gem. Ausgaben — 164 486
Es ergibt sich mithin ein Bestand von — 28 472
hierzu die Einnahme-Reste mit — 22
Zusammen — 28 494
Hiervon gab die Ausgabe-Reste mit — 6000
der reine Überschuß des Rechnungsjahres beträgt somit — 22494.-

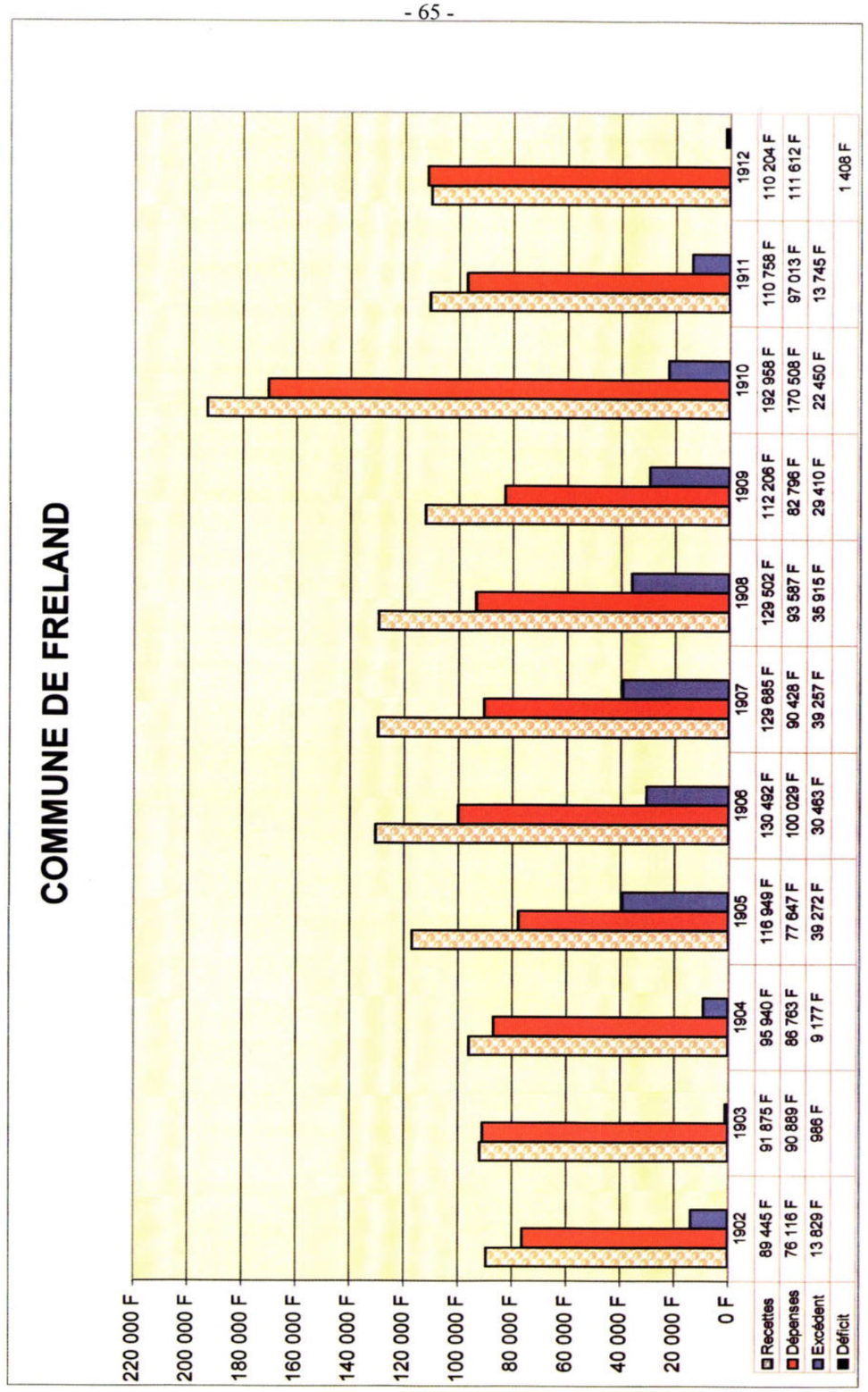

L'abbé Charles Jacques Chevallier 1891 – 1901

Alexandra Grevillot

L'abbé Chevallier faisait partie de cette catégorie de prêtres charitables, dévoués aux pauvres, aux malades. Épris de justice, il jouera à quelques occasions l'intermédiaire, le médiateur entre des paroissiens en conflit, soutiendra celui qui est accusé à tort, etc. Il aime les hommes et se voue avec générosité, tout en restant dans la mesure.

Guérisseur de l'âme mais aussi du corps, l'abbé Chevallier prenait note de remèdes dont il avait fait l'expérience ou qu'il avait relevé dans des ouvrages, journaux tels que La Croix de Lorraine, Union d'Alsace – Lorraine, Univers, France Nouvelle. Certains relèvent de la phytothérapie, l'utilisation de plantes aux vertus médicinales, qui procédaient d'un savoir empirique. D'autres de la médecine « officielle » qui en était, à cette époque, à ses balbutiements quant à la détermination de la cause des maladies. D'autres encore, emprunts aux croyances populaires qui paraissent farfelus. À côté du journal, de ses notes sur la médecine, se trouvait un livre qu'il devait certainement consulter : Ma cure d'eau, (ou hygiène et médication pour la guérison des maladies et la conservation de la santé) de l'abbé Kneipp, un traité d'hydrothérapie populaire.

Certes, il y avait bien le docteur Rumpler, Schiélé, qui pouvaient être demandés, le médecin Benkard de Kaysersberg mais tout le monde ne pouvait pas se permettre les honoraires élevés des médecins. Et, peut être que pour certains, l'intervention du médecin allait contre la nature, la volonté de Dieu.

Sur la sorcellerie

Parce qu'il y avait peu de médecin de profession dans les régions rurales, des sorciers, charlatans, imposteurs survivaient dans les campagnes. L'abbé

Chevallier parle à trois reprises de sorciers, notamment, en 1895, quand Marie Pierrine F. de la Taupré, mariée à Charles B., tombe malade. Ses parents consultent un sorcier de St Dié qui leur soutire environ quatre cents francs. Je le cite :
« Voilà la sottise humaine. Par deux fois, ils ont trouvé le matin en se levant sous leur porte d'entrée une lettre qui les invitait à se rendre près de ce sorcier sous peine que la malade ne guérirait. Qui avait mis ces lettres ? Ce sorcier a - t - il un complice dans le village ? La police est aux aguets. Une des lettres informait les parents qu'ils retrouveraient sous la porte tout l'argent déboursé le 20 décembre, le coquin ! La malade est morte malgré le sorcier le 19 décembre 1895. C'est à Strasbourg que la police a été informée de ces faits ».

Rôle du prêtre par rapport à la maladie, à la mort

La perte d'un être cher est quelque chose d'impalpable, d'inadmissible. Et, face à la maladie, à la mort, c'est au prêtre que l'on fait appel. On lui reconnaît une certaine puissance, peut être parce qu'il savait lire et était donc en possession de connaissances inaccessibles pour beaucoup mais, surtout, parce que notre culture reconnaît, par son état, qu'il n'est plus tout à fait de ce monde et peut aider au « passage » dans un au - delà que l'on craint plus ou moins. Les prêtres sont des « passeurs d'âmes ». C'est là, sans doute que le rôle du prêtre est le plus mystérieux et le plus important. Il est mieux préparé que d'autres pour le réconfort et le viatique qu'il apporte aux malades.

Il envisage la mort de façon optimiste puisqu'elle lui permettra de rejoindre Dieu. À une époque où l'espérance de vie n 'était pas celle que nous connaissons aujourd'hui, il trouve, le jour de ses 55 ans que « c'est déjà bien long. La vie s'écoule, l'éternité approche ». La cérémonie du mercredi des Cendres, en 1898, lui rappelle sa destinée : « le cimetière, la mort mais ensuite la résurrection ... »
Cependant, lorsqu'il y a trop de malades, de morts, surtout la mort d'enfants, il n'en peut plus. Le 26 mai 1898 : « Je visite Aimé Mathieu, j'enterre l'enfant Batot. Le soir, nous portons du sable sur la terrasse, je suis dépité, je vis avec les morts et

les mourants ».

Il en fait même des cauchemars le 12 avril 1898 : « Le soir à 8 h., je visite Marie Streng prise d'influenza, la nuit, j'ai des cauchemars, je suis près d'une malade, je lui enfonce une grosse vis dans l'estomac pour la guérir ». Un cauchemar qui traduit bien sa volonté d'alléger les souffrances, les maladies, ces croix. Les maladies les plus fréquentes, relevées dans le journal, sont les suivantes : l'influenza (grippe), la fluxion de poitrine ou congestion pulmonaire (pneumonie), la pleurésie, la phtisie, etc. On ne sait pas toujours de quoi il s'agit.

Ses relations avec les malades

Régulièrement, l'abbé Chevallier visite ses malades pour les soutenir, les consoler, les confesser, les communier, faire leurs Pâques, les administrer. Il est appelé à leur chevet, parfois quotidiennement lorsque la fin approche. Il visite également les malades de l'hospice et du Sanatorium (servait à isoler les sujets atteints de la tuberculose pulmonaire ou osseuse). Il fait ses « tournées » comme il dit, dans les différents petits hameaux de Fréland.

On pourrait dire qu'il est aux aguets car tout peut aller très vite. Le 16 mai 1892, M. Charles Thomas, ancien maire, meurt frappé d'une congestion pulmonaire, l'abbé Schiélé peut en toute hâte lui donner l'absolution et une seule onction pour l'extrême onction. Sœur Marie Théotine qui tombe malade le 10 novembre 1893 d'une pleurésie en meurt le 26 du même mois. Le 8 juin1897, il enterre une jeune femme de 36 ans qui laisse 9 enfants, Louise Batot, femme de Charles Petitdemange. Elle a eu une insolation le 31 mai en allant à Kaysersberg. Il plaint les petits enfants.

Je ne peux ici énumérer toutes ses visites aux malades sur dix années. J'ai donc choisi de citer le mois de mars 1898, particulièrement mouvementé, en relevant uniquement les passages concernant les visites aux malades, les enterrements.

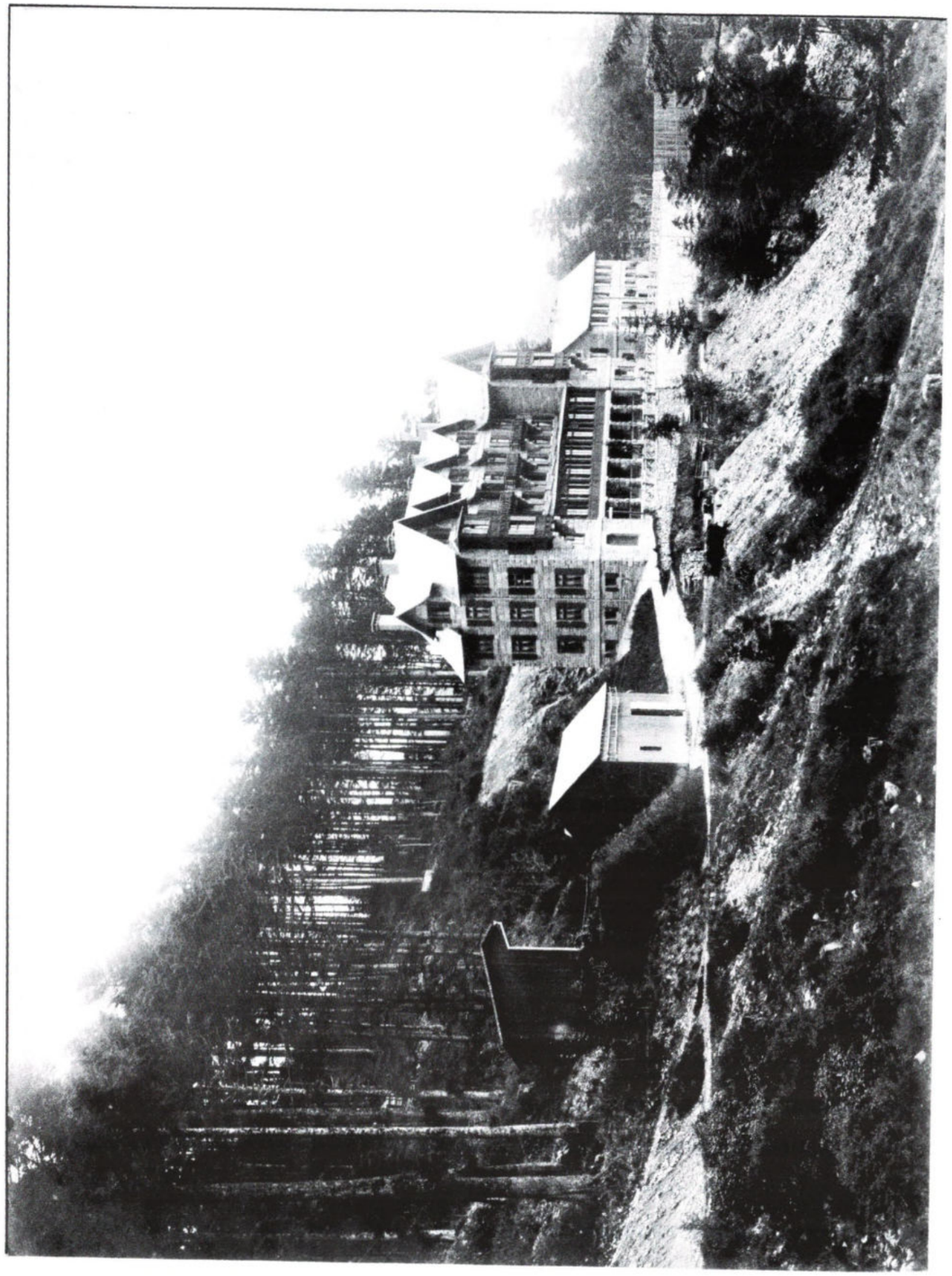

Le Sanatorium - Photo prise par l'abbé Rheiner vers 1895

Le mois de mars 1898

« 1er mars. Le soir, je visite et confesse Maria Humbert, je vois sœur Gottfried, la femme Humbert de l'Averse que je confesse, la petite Heitz, Séraphin Barlier, Mélanie Couty, Joséphine Metzler.

2. Mercredi, ... Je visite Maria Humbert toujours bien résignée et belle et souriante comme un ange. Je prescris lavement. Sœur Gottfried dans son lit, elle va aussi bien que possible.

3. Jeudi. Le soir visite à Joseph Barlier de Choé qui a le charbon, la lèvre inférieure hideuse grosse comme un boudin, le bas de la figure et le cou démesurément enflés. Pauvre homme ! !

4. Vendredi. La nuit passée, j'ai dû aller chez Joseph Barlier de Choé à 3h matin pour l'administrer, il est mort à 3h soir du charbon à la lèvre inférieure causé par le rasoir du barbier Humbert qui a coupé un petit mal.

6. Dimanche. Je visite Maria Humbert, ... Après vêpres à 4h, M. l'abbé va administrer la veuve Humbert du Kalblin et la femme François Humbert de l'Averse, ...

7. Lundi. ... nous enterrons à 10h Joseph Barlier de Choé mort du charbon ... à 6h, je visite la femme du tailleur Démoulin, sœur Gottfried, Maria Humbert. Le soir, je suis appelé chez Barlier de Choé, la mère Louise Steiger venait de mourir d'une rupture d'anévrisme.

8. Mardi. ... A 5h, je vais visiter la femme du tailleur Démoulin, consoler Marie Barlier de Choé, je descends à l'hospice voir Raffner, Calspach, sœur Gottfried qui me fait une pénible impression par sa faiblesse et sa toux, la bonne sœur est perdue. Ensuite, Maria Humbert que je trouve bien faible, sa langue est embarrassée. Je crains un dénouement fatal et rapide, tout est triste ! ! !

9. Mercredi. Nous enterrons Louise Steiger Barlier de Choé, M. l'abbé et moi, c'est bien triste. ... Je visite Maria, je rentre à 7h15, ...

10. Jeudi. ... le soir visite à Jean Pierre Barlier, à la femme François Humbert de L'Averse, je passe chez Baradel, beaucoup de neige à l'Averse pour arriver chez la

veuve Humbert du Kalblin, puis chez le beau - frère à côté, Léontine se plaint de malaises. Ensuite, à Maria Humbert fortement en fièvre et vomissant souvent.

11. Vendredi. A 6h40 matin, on m'appelle chez Maria Humbert qui a été bien mal cette nuit, mal de gorge, embarras pour avaler et respirer. Je retourne à 9h1/2, le docteur Rumpler est là, il examine la gorge, elle est saine, il veut laver son estomac, elle se laisse faire, mais ne veut pas avaler, le tube ne descend pas, elle refuse enfin de se prêter à l'opération, impossible de surmonter sa résistance, le docteur agit par suggestion, hypnotisme, il lui commande de marcher, elle tourne trois fois autour de la table en titubant, il lui commande de prendre une pilule qu'elle disait ne pouvoir avaler, elle la prend sans difficulté, il lui commande de ne plus vomir. Elle est hystérique au dire du médecin, nervosité, idées imaginaires.

12. Samedi. Maria Humbert a trois crises, une le matin vers midi, la 2ème vers 2h, la 3ème vers 5h du soir. Elle perd connaissance, a l'air hébété, elle tremble comme une feuille.

13. Dimanche. Visite à Maria Humbert, à la femme Streng.

14. Lundi. ... je rentre à 1h10 du matin de chez Maria Humbert, appelé chez elle à 11h30. Je l'ai administrée et elle a rendu le dernier soupir à minuit et 25 minutes. On appelle Louise Jacques pour l'ensevelir avec sœur Marie Jean déjà là à mon arrivée.

15. Je visite l'enfant Villemin Paul de Knolprée, roséole, la vieille Claude Pierre, Mélanie Laurent, ...

16. Mercredi. Je visite Séraphin Barlier qui tient le lit, ensuite Mélany Couty. Ce matin est morte la veuve Humbert Raffner du Kalblin, heureusement que j'avais envoyé M. l'abbé lui faire une visite hier soir, il l'a encore confessée, elle était administrée depuis dimanche 6 mars.

17. Jeudi. ... à 10h, enterrement solennel de Maria Humbert, ... nous allons à l'hospice, puis, je passe chez M. Humbert, j'interroge Aloyse qui me semble souffrant, ...

22. Mardi. Je vais voir Séraphin Barlier, Mélany Couty, je confesse la petite Bertrand, M. Valérie malade ...

23. Mercredi. Je vais voir Séraphin Barlier, je passe à l'hospice, sœur Gottfried est déjà couchée, je ne la vois pas, ...

25. Vendredi. ...visite vers 3h Séraphin Barlier, ...

26. Samedi. Schwartz malade.

27. Dimanche. ...visite Séraphin Barlier, Valérie d'Adam, Schwartz.

28. Lundi. Je cours chez la femme Schuster qui s'en va mourant suite d'une fausse couche, je la confesse et lui donne l'extrême onction, de là je vais chez Joucher tisserand malade, ...

29. Mardi. Je pars à 3h visité Séraphin Barlier, femme François Humbert de l'Averse, ...

30. Mercredi. ... je donne l'extrême onction à Bertrand M. Valérie. Je passe chez Schwartz.

31. Jeudi. Je passe à l'hospice, chez Perrin et Raffner, confesser sœur Gottfried, visite Esther Lepont. »

Il y a des périodes où les malades sont plus nombreux, notamment au printemps 1893, à la fin de l'hiver 1895 où l'influenza faisait des siennes.

Quelques remèdes notés par l'abbé

Remède contre le rhume

« Faire une tisane aux quatre fleurs : Mauve, coquelicot ou pavot sauvage, bouillon blanc, violette. On verse un litre d'eau bouillante sur 5 à 10 grammes de quatre fleurs. La toux ne tarde pas à se calmer. »

Rhumatisme

« Pour le guérir, prenez une peau de lièvre fraîchement écorchée, appliquez - la sur la partie souffrante pendant quelque temps et le mal disparaîtra non pas pour toujours mais pour trois ou quatre ans. »

Remède contre la rage

« Employer de suite les cautérisations avec un fer chaud et, en attendant cette opération, toucher la plaie avec un agent chimique de nature caustique, comme l'acide sulfurique, l'acide nitrique, l'eau forte, la pierre infernale, etc. Ne pas oublier les succions et les ligatures au-dessus de la partie blessée. »

Remède contre la phtisie.

Découvert par M. Schueller agrégé de la faculté de Greifswald. Cette maladie est constituée par des bactériens, il s'agit de les détruire ou d'en empêcher la propagation. Pour cela on se sert de natron ou natrium benzoieum qu'on allie en petite quantité à une lotion dans la proportion de 5% qu'on fait prendre par inhalation au malade deux fois par jour, le matin et le soir. On suit cette cure pendant sept semaines sans interruption, l'appétit revient dès les premiers jours et on le satisfait complètement au moyen de bonnes viandes, l'air que le malade respire doit être pur et frais. Éviter les influences affaiblissantes. Docteur Krocyak à Innsbruck. (Univers, 21 octobre 1879)

Remède efficace contre les brûlures

« Faites un onguent avec du beurre frais et un jaune d'œuf bien mélangés en parties égales. Étendez cet onguent sur un morceau de toile, appliquez-le sur la brûlure, renouvelez-le chaque fois qu'il commence à sécher. Douleurs cessent, guérison prompte, pas de cicatrice. »

Poudre pour les dents

Mêlez ensemble parties égales de craie et de charbon de bois pulvérisé. Ajoutez-y une petite quantité de savon ordinaire en poudre. C'est le meilleur dentifrice possible, il rend les dents blanches, prévient la carie et entretient la couleur rose des gencives.

Il y en a bien d'autres remèdes contre la goutte, la croup, le panaris, la dysenterie, l'hydropisie qui n'existe plus aujourd'hui car on englobait sous ce terme des maladies différentes.■

GUERRE 1914 – 1918 : AUX ABRIS

Lucien **JECKER**

Le 30 juillet 1914, le 152° régiment d'infanterie (le fameux 15/2), après avoir regroupé son unité à Gérardmer, reçut l'ordre d'occuper des emplacements de couverture de la frontière, en compagnie de plusieurs bataillons de chasseurs alpins et ce du col de Louschpach au col de Bramont.

Dès la déclaration de guerre, débouchant de l'autre versant des Vosges, des troupes françaises occupent les crêtes. D'importants combats ont lieu et nos vaillants chasseurs alpins s'installent bientôt aux Immerlins ou au col du Wettstein, préludant aux sanglants combats de la Tête des Faux et du Linge en 1915.

Ecoutons le capitaine Belmont, ce preux de 24 ans, raconter son passage dans la région des Lacs :

6 février 1915. "...Du point culminant dominant le Lac Blanc en attendant de pouvoir déboucher de la forêt sur la route très repérée où s'abattaient brutalement des marmites boches, nous avons admiré avec des yeux émerveillés le panorama splendide qui, par ce temps limpide, s'étendait vers le sud jusqu'aux cimes des Alpes bernoises, par dessus le Jura...Au crépuscule, alors que les neiges des Hautes-Chaumes commençaient à rosir, nous avons pris le sentier du Lac Noir, nous espaçant par petits paquets pour ne pas tenter les artilleurs boches toujours à l'affût d'un objectif..."(1)

Ce que les Allemands appelaient "Seekanzel" (Balcon des Lacs) et qui deviendra, après la victoire, l'observatoire Belmont, sera alors aménagé et utilisé par l'armée française comme observatoire pour l'artillerie.

De là-haut la vue sur la vallée d'Orbey est superbe et les tirs de nos canons pouvaient être précis. Naturellement le clocher de l'église Saint-Urbain sera aussi observatoire allemand mais aussi point de mire de nos artilleurs. La rue de l'église d'Orbey connaîtra de rudes bombardements et plusieurs immeubles y furent atteints ou détruits, notamment l'ancienne mairie.

Madame M. Th. Gehin, des Hautes Huttes, témoigne : "Les artilleurs de montagne avec leurs canons de 65 arrivèrent courant novembre 1914. Ce groupe, issu du 1° et du 2° régiment d'artillerie de Grenoble, presque tous des Savoyards, était vêtu comme les chasseurs. Ils restèrent attachés à notre maison jusqu'à l'évacuation. Plus loin, près de notre chaume, il y avait des 105. Les grosses pièces étaient au Reisberg"(2).

L'artillerie allemande s'installera aussi sur les hauteurs, notamment au Rain des Chênes.

A Orbey même il fallait que l'ennemi se dissimule aux regards de nos soldats. Que vont-ils trouver comme abris ?

Pendant la guerre 1914/18 l'armée allemande avait creusé des

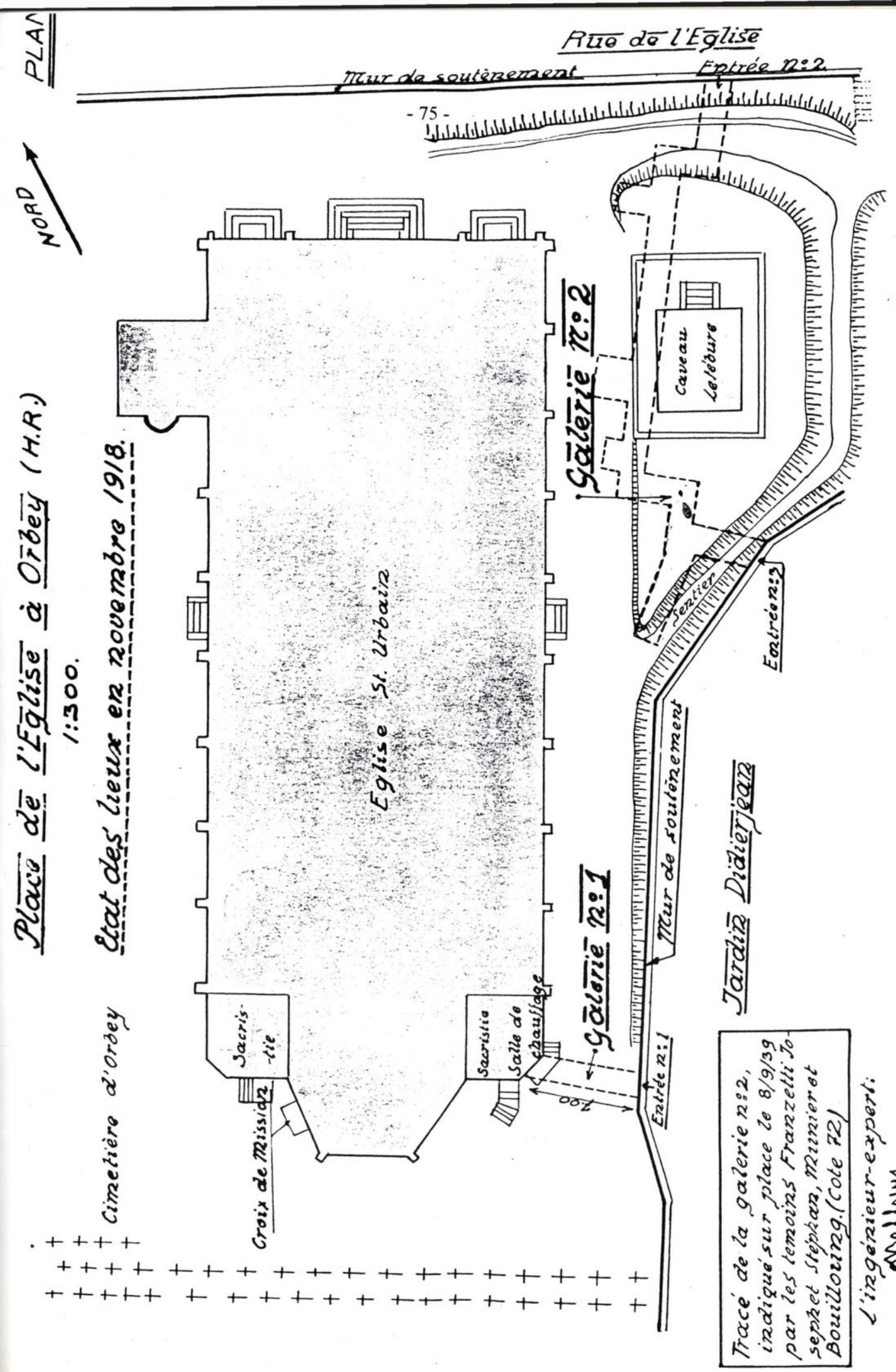

galeries dans le terre-plein sur lequel était bâtie l'église paroissiale Saint-Urbain d'Orbey.

On sait que ce terre-plein s'élève de 3 à 5 mètres au-dessus des terrains avoisinants à l'est (rue de l'église) et au sud (ancienne propriété Didierjean, à présent familles Munier et Parmentier). Vers ces deux côtés le terrain est limité par des murs de soutènement presque parallèles à la façade de l'église sur la rue de l'église et s'étendant sur près de 25 mètres au sud-est, y créant une plate-forme au milieu de laquelle s'élève le monument funéraire de la famille Lefébure.

Une première galerie (n°1 du plan joint) (3) allait du jardin de Monsieur Didierjean, en son temps maire d'Orbey, à la salle de chauffage de l'église sur une longueur de 7 mètres.

La seconde galerie (n° 2 du plan) prenait naissance dans la rue de l'église, se poursuivait dans le caveau Lefébure et débouchait dans le jardin Didierjean.

Aussitôt après la guerre les entrées des deux galeries furent bouchées (entrées 1, 2 et 3 du plan), sans combler les souterrains. Ce n'est qu'au cours du quatrième trimestre 1922 qu'on combla sommairement la première galerie.

En novembre 1924 on rechercha l'emplacement de la seconde galerie en creusant près du monument Lefébure un puits de 7,5 mètres de profondeur et une galerie de recherche mais sans rencontrer la sape allemande. Le puits fut alors comblé.

En 1925 la commune fit reconstruire le grand mur de soutènement vers le jardin Didierjean

En 1926 la famille Lefébure fut indemnisée pour le remblayage en maçonnerie de la galerie située sous leur monument, sur une longueur de 13 mètres, une hauteur de 1,80 mètre et une largeur de 1,50 mètre.

Vers la fin de l'année 1931, on signala des fissures dans le mur latéral de l'église et le mur de soutènement donnant sur cette rue s'écroula.

C'est à cette époque, lors de la réunion du Conseil municipal du 28 septembre 1931, que le Maire émit le projet de construction de l'escalier monumental. Le Conseil ajourna alors le projet.

Lors de la séance suivante, le 12 octobre 1931, après une visite des lieux, le Conseil municipal vote un crédit de 7 000 francs pour ces travaux, soit donc 50% des frais de construction de l'escalier, le reste devant être payé par la Fabrique d'église. L'entreprise Franzetti d'Orbey refit le mur.

Le dossier technique de l'ingénieur Baffrey de Colmar précise que les Allemands n'aménagèrent aucune galerie sous l'église même

NOTES

1 - Capitaine Belmont, Lettres d'un officier de chasseurs alpins, Plon, Paris, 1916
2 - M. Th. Gehin, Cohabitation 1914-1915 entre soldats et fermiers aux Hautes-Huttes, ds Dialogues transvosgiens n° 9/1994, p. 119
3 - Etat des lieux en novembre 1918 par l'ingénieur-expert Baffray de Colmar, collection particulière.

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS D'ORBEY 6 Mai 1923

Pierre **BEDEZ**

Ce 6 mai 1923 eut lieu à Orbey d'imposantes manifestations : la remise des drapeaux aux anciens combattants, à la fanfare, aux sapeurs-pompiers et à la Ligue française ainsi que l'inauguration du Monument aux morts.

La cérémonie débuta le matin par une messe aux morts de la fanfare suivie d'un pélerinage au cimetière. Une couronne fut déposée sur la tombe de Monsieur Fréchard, ancien chef de la fanfare.

Puis dans la ville pavoisée arrivèrent les délégations d'anciens combattants de Kaysersberg, Colmar, Wintzenheim, Eguisheim, Rouffach, Obernai et Strasbourg.

Toutes ces délégations furent reçues à 11h 30 par le comité local, malheureusement avec un retard dû à une panne de l'autocar reliant Hachimette à Orbey.

Le déjeuner eut lieu à l'hôtel de la Croix d'Or tenu par le camarade Thomann. Il fallut précipiter le déjeuner car dès 13h30 les autorités, exactes au rendez-vous, attendaient devant la mairie les sociétés pour le défilé.

Orbey pouvait s'enorgueillir de compter parmi ses hôtes : Monsieur le Commissaire général de la République, Monsieur le Préfet, Monsieur le général Bourgeois, sénateur du Bas-Rhin, Monsieur le général de Pouydraguin, Monsieur le Sous-Préfet de Ribeauvillé, Monsieur le commandant Herbette du 152° régiment d'infanterie, Monsieur le chef d'escadron Tinture, commandant la gendarmerie de Colmar, Monsieur Rieder, conseiller général de Kaysersberg, les Maires du canton.

Aux accents joyeux des musiques, le défilé se rendit sur la place du marché magnifiquement décorée et après la sonnerie du Garde-à-vous, exécutée par les jeunes du Cercle catholique, eut lieu la remise des drapeaux.

Le général Bourgeois remit à Monsieur Baffrey, président de la fanfare, une nouvelle bannière, l'ancienne ayant était détruite durant la guerre.

Le commandant Ley de Ribeauvillé confia le drapeau aux sapeurs-pompiers fiers de leur nouvel uniforme. Leur capitaine, Martin Schmitt jura de faire respecter la devise : "Sacrifice et Dévouement".

Le général de Pouydraguin, avant de confier le drapeau de l'Union nationale des combattants à un mutilé, fit un vibrant discours où il évoqua son séjour dans notre région au début de la guerre. Il fit l'éloge de l'abbé Mouthe, curé de Pairis, pour son dévouement aux soldats et blessés tandis que sa paroisse était sillonnée de tranchées françaises.

La cérémonie place du Marché

Photos collection de Pierre ***BEDEZ***

Monument aux morts

Le docteur Adam, président de la section, présenta le drapeau à ses camarades et leur demanda de rester "unis comme au front".

Après un poème récité par un enfant des écoles, le général Bourgeois voulut témoigner toute sa sympathie à tous les anciens combattants pour qu'ils se rangent toujours sous les plis de ce drapeau.

La cérémonie se termina par la remise du drapeau de la Ligue française par le général de Pouydraguin au maire d'Orbey qui le confia à Monsieur Parmentier, vieillard encore vert, qui, en 1866, était déjà porte-drapeau lors de l'inauguration du monument Rapp à Colmar.

La Marseillaise retentit saluant les quatre drapeaux brodés aux armes d'Orbey et décorés de la croix de guerre avec palme.

Le cortège se reforma et descendit à l'église au son des fanfares où eut lieu la bénédiction des drapeaux par l'abbé Diétrich, curé d'Orbey, qui ne manqua pas de rappeler que tous les drapeaux, que ce fut l'étendard de Jeanne d'Arc, la bannière à fleur de lys ou le drapeau tricolore, avaient flotté sur toutes les parties du monde pour la justice et le droit.

Après l'absoute, on se rendit sur la place de l'église où est érigé le Monument aux morts.

Le président du comité, Monsieur René Husson, remit le Monument aux soins pieux de la commune. Monsieur Charles Ancel, maire, remercia et prit possession du Monument au nom de la commune. Un ancien combattant fit l'appel des 114 noms gravés dans le granit.

Après les discours de Monsieur Alapetite, commissaire général de la République et de Monsieur Belot, président de l'Union nationale des combattants de Strasbourg, les sociétés exécutèrent quelques morceaux de musique et de chant et, quand la dislocation de la cérémonie fut terminée, on put admirer les nombreuses gerbes et palmes déposées au pied du Monument par toutes les délégations d'anciens combattants.

Un banquet réunit à 19 heures les hôtes et notabilités de la commune. Différents discours furent prononcés apportant des précisions sur la politique de l'Union nationale des combattants.

Le jeudi suivant, une délégation d'anciens combattants de la colonie italienne, déposa une gerbe nouée d'un ruban aux couleurs de Savoie, en hommage à nos morts.

N.B. Le monument a été taillé dans du granit du Nord par la maison Gaudier-Remoux d'Aulnoye (département du Nord)

COMMUNE D'ORBEY (HT.-RHIN)

Programme d'Exécution de la Fête du 6 Mai 1923

13 heures : Rassemblement à la Mairie.

13.15 „ : Défilé du Cortège vers la Place du marché.

ORDRE DE MARCHE:

1. Enfants des Écoles, Orbey
2. Cercle catholique, Orbey
3. Fanfare, Lapoutroie
4. Pompiers, Lapoutroie
5. Chant, Lapoutroie
6. U. N. C. Lapoutroie
7. Ligue Française Lapoutroie
8. Pompiers-Musique, Bonhomme
9. Ligue Française, Bonhomme
10. Croix Rouge, Lapoutroie, Bonhomme, [Orbey
11. Fanfare, Orbey
12. Chant, Orbey
13. Pompiers, Orbey
14. U. N. C. Orbey
15. Ligue Française, Orbey
16. Musique Labaroche
17. Vétérans, Orbey
18. Autorités Civiles et Militaires

REMISE DES DRAPEAUX

Sonnerie de Clairons «Garde à vous»

Sonnerie de Clairons «Ouverture du Ban»

Remise du Drapeau de la Fanfare, des Pompiers, de l'U. N. C. et de la Ligue Française.

Sonnerie de Clairons «Fermeture du Ban»

Sonnerie de Clairons «Au Drapeau»

Marseillaise

Retour du cortège dans le même ordre pour l'église par le Rain de la Place.

Bénédiction des drapeaux.

Sonnerie des Clairons.

MÉMOIRE AUX MORTS.

Sermon de circonstance

De Profundis

Cortège de l'église par le cimetière sur la Place de l'église.

Sonnerie des Clairons «Garde à vous»

Remise du Monument par le Comité des Fêtes à la Commune.

Discours M. René Husson

Refrain «Chant du Départ» (Fanfare Orbey)

Discours de M. Charles Ancel, Maire

Marseillaise

BÉNÉDICTION DU MONUMENT

Chant des Enfants «Martyrs Sacrés»

«Hymne aux Morts» Fanfare Orbey, Chant Orbey et Lapoutroie

Dépôt de couronnes

Récitation par les Enfants

Discours, Musique, Chant

Dislocation

Notice : Pour faciliter l'ordre, vu le manque de place, arrivés à l'église tous les drapeaux avec leurs délégations rentreront seuls à l'église, le cortège continuera sa marche autour de l'église et se rendra sur la place de l'église par la porte du cimetière.

Impr. Jean Kuster, Kaysersberg

SOUVENIRS D'ENFANCE DES ANNEES 30/38

Raymond **STEFFANN** de Lapoutroie

POURQUOI UN TEL ECRIT ??

QU'EST-CE QUE CELA PEUT BIEN SIGNIFIER ?

EN QUOI CELA NOUS CONCERNE -T-IL ENCORE ?

Préambule

Nous venons de passer à" un nouveau siècle "à " un nouveau millénaire "!
:L'idée de mettre par écrit - de concrétiser en quelque sorte - cette vie ,aujourd'hui bien disparue ,m'est venue à la suite de nombreuses discussions,non seulement avec des personnes qui ont vécu en ce temps là ,mais aussi avec des jeunes pour qui ce récit est un peu comme une évocation du "Moyen - âge !"

J'ai essayé de jeter un regard - en arrière - sur les années de mon enfance - 70 ans après!
Peut-être celà nous permettra -t-il de mieux apprécier notre vie actuelle!
Je situerai tout d'abord le milieu demi-rural de l'époque encore traumatisé par la Guerre de 1914/1918.

-

I°Le monde du travail :

Deux types de vie se cotoyaient, car une partie de la population active, principalement au village, excerçait son activité dans les deux Usines Textile (filature de coton)200 personnes dont une majorité de femmes, 120 à Lapoutroie les autres à Hachimette.
Une autre partie était occupée dans l'agriculture, au bucheronnage et quelques- uns à l'Usine WEIBEL à Alspach.
Pour le monde paysan, le soleil et le temps règlait sa vie, car ne l'oublions pas que, pour de monde là tout tournait autour du bétail et de la fabrication individuelle du fromage, les fermes les plus importantes ne comptaient pas plus de 7 vaches ! Beaucoup de fermiers trop éloignés du village confectionnaient eux même leur pain (une fois par quinzaine) avec leur blé et seigle qu'ils battaient au fléau, le grain était ensuite acheminé vers l'un des moulins du coin . D'autres échangeaient leur farine contre du pain chez l'un des trois boulangers du village. La journée était marquée par la traite des vaches " à la main", la coupe de l'herbe pour le bétail qui ne sortait pas de l'étable avant la Toussaint ! Il ne fallait pas abimer les prairies fauchées à la faux et bien irriguées!
La semaine commençait par la livraison des fromages aux ramasseurs et au village, c'était le lundi matin. Tirées par un cheval, les charrettes **a deux roues** descendaient des diverses fermes car chacune confectionnait **son fromage,** arrivé au village, le cheval était attaché à un anneau dont quelques-uns subsistent encore soit au bord des trotoires ou au mur de certaine maison. Il arrivait, surtout en été, que le cheval attaché depuis plusieurs heures et énervé par les mouches ou les taons, prenne"le mors au dents", il s'arrachait de l'anneau et dévallait le village à fond de train, il y eut, à ma connaissance, au moins un accident mortel à l'époque.

Les Usines rythmaient la journée et la semaine , avant 1936 celle-ci se terminait seulement le samedi à midi - c'était " Firobe " mot "traduit " de l'allemand Feierabend.
Le dimanche ,personne ne travaillait, sauf durant la saison des foins, à condition que, après des pluies abondantes, **Monsieur le Curé ait donné " la permission de fanner "**!
De nombreux fermiers ne changeaient pas l'heure, car disaient-ils, les vaches ne la connaissent pas !!et pour la traite c'était mieux ainsi (pour les fermiers).

L'irrigation :

Aujourd'hui complètement disparue à cause de la mécanisation de la fauche des prairies, elle avait fait l'objet de multiples travaux - sans parler des tractations entre riverains !Des barrages avaient été établis dans le lit de la Behine et des autres ruissaux, quelques traces subsistent encore. L'utilisation de l'eau ainsi captée était règlementée, il ne s'agissait pas que l'un des "bénéficiaires" accapare l'eau pour lui seul !Des Lois règlementaient l'utilisation quotidienne de l'eau dérivée.L'entretien des multiples rigoles de distribution de l'eau nécessitait des outils spéciaux, entre-autre une espèce de hache à long manche pour tailler les bords des rigoles, tout ce travail demandait beaucoup de temps .

II° Description de l'Habitat :

a) les habitations:

La plupart des habitations, principalement les fermes, étaient de hauteur sous plafond relativement basse, on ne saurait dire pourquoi? était-ce la taille des habitants? la facilité de chauffage? Peut-être les deux ? Une grande pièce : le "poële" ainsi nommée parcequ'en général un gros poële en faïence y tronait, pas de salle de bain, l'eau courante,heureusement, les W.C. ! bien souvent situés à l'extérieur dans une baraque en bois, la vidange de la caisse était effectuée avec des seaux spéciaux munis d'un long manche, que dans mon cas on déversait à la rivière, une " sacrée" corvée qui bien souvent m'incombait !!
Le chauffage central était inexistant, on se chauffait et on cuisinait avec du bois, le petit-déjeuner était chauffé avec des pommes de pins (les tchaies)dont le ramassage était très répandu, le "Kiak "le poële chauffait la pièce où l'on se tenait d'habitude, les chambres n'avaient aucun chauffage.Pour alimenter le chauffage, outre le bois acheté, scié et fendu, on allait ramasser le bois mort et les pommes de pins, une autorisation était délivrée par la Mairie, il en était de même pour la cueillette des fruits sauvages: myrtilles (brimbelles)-framboises-mûres-airelles.

b) L'adduction de l'eau potable :

Réalisée durant la guerre 14/18 par le Génie Allemand, elle alimentait pratiquement toutes les habitations du village y compris Hachimette. Les éviers taillés dans le grès pour la plupart, ne comportaient qu'une évacuation à l'air libre, les égouts n'existaient pas, la rivière en faisait office - il en était de même pour les W.C..
De très nombreuses fontaines, malheureusement toutes disparues sauf une chez Clémentine et une autre à la vieille citée de l'Usine, servaient principalement au lavage du linge, même en hiver! Il n'a jamais existé de lavoir public. Les salles de bains étaient " un luxe ", ne parlons pas de l'eau chaude sur l'évier!

c) l'électricité :

Le courant était produit par quatres fournisseurs locaux dont, pour Lapoutroie: en 110 volts.
- l'Usine - Mr D.HAEMMERLE - WAGNER - la SALEC (fournisseur extérieur)
Pour Hachimette : la Scierie Antoine - Loing et l'Usine Mieg les deux en courant 150 volts
Le courant subissait parfois des "sautes d'humeur " les ampoules ne donnaient alors qu'une pâle lumière, mais personne ne s'en plaignait !

d) Les Ecoles :

La Commune était dotée de plusieurs Ecoles, avec pour chacune d'elles soit un instituteur ou une institutrice - bien souvent une Soeur Enseignante- et ceci quelque soit la taille de l'Ecole, aux Mérelles - au Grand-Trait et à Ribeaugoutte il n'y avait qu'une seule classe qui regroupait plusieurs cours, la scolarité se terminait à 14 ans pour les garçons et à 13 ans pour les filles . Seules les Ecoles du village et d'Hachimette comportaient plusiaurs classes.

III° L'ouverture sur l'extérieur:

a) Le chemin de fer :
Jusqu'à la construction de la ligne de chemin de fer, en 1884, seule une diligence assurait la liaison avec COLMAR **,en 1934** le trafic voyageur fut tranféré sur des Autobus - S.N.C.F., mais la ligne subsistat jusqu'en décembre 1944 ; Concuremment aux Autobus SNCF , la Société CITROËN avait mis en service des Cars reliant St DIE à COLMAR .Un autre transporteur, Mr PETITDEMANGE assurait avec un petit Car Bleu la liaison entre Fraize et Colmar, il avait conservé le privilège de l'exploitation de ce parcours car ses grands-parents assuraient déjà ce service avant la construction de la ligne de chemin de fer,(il continue encore aujourd'hui d'en jouir).Bien entendu les habitants de la vallée profitaient de ces moyens de transport, toutefois les " Congés payés " n'existant pas avant 1936, les voyages se limitaient pour la plupart à COLMAR.
b) Les chemins :
Ils étaient à l'état " brut ", de profondes ornières les striaient, celles-ci résultaient du passage des charettes à deux roues des fermiers, on ne les comblait que lorsque le bas de la charette frottait sur le sol!!
c) La Nationale 415:
Elle causa bien des soucis aux habitants du village, dès avant guerre, en juillet 1935 un camion de forains s'était écrasé devant l'Hotel de la Poste (aujourd'hui disparu) je me souviens avoir ramassé des bonbons autour du lieu de l'accident. Pas loin d'une dizaine de camions se sont écrasés au village, jusqu'à la réalisation de la déviation en juillet 1975.
Bien entendu, dans les années 30 le trafic n'était pas aussi important qu'aujourd'hui !

IV° La vie en société :

a) Le "Garde- champêtre": Une figure "haute " en couleur, si non en taille ! C'etait SERAPHIN, il "officiait" principalement, le dimanche à la sortie de la grand-messe qui avait lieu, à l'époque, à 9h30. Il se tenait sur le balcon de la Mairie qui ne comportait pas les escaliers actuels, il faisait état des différentes offres venant de la Municipalité ou de particuliers, ainsi que des diverses obligations administratives. Bien entendu il parcourait aussi le village, agitant une grosse cloche à main, annonçant diverses manifestations ou ventes

b) Les cafés :

Il y en avait 12 au village , 1 à Ribeaugoutte - 4 à Hachimette .
Les Hôtels (compris dans les cafés) n'étaient que 2 à Lapoutroie et 2 à Hachimette, il faut dire que le Tourisme n'était pas développé - au moins à Lapoutroie.

c) La vie religieuse :

Rythmée par les grandes fêtes : PÂQUES - COMMUNION SOLENNELLE - PENTECÔTE - ROGATIONS - ASSOMPTION - - NOËL, encadrées par Mr le Curé un abbé et en renfort un Capucin venant du couvent de Sigolsheim . La vie religieuse faisait partie intégrante de la vie du pays, les processions avaient un caractère officiel, le maire y était, la Musique CONCORDIA aussi, c'est elle qui rehaussait les cortèges (Fête-Dieu et Communion s solennelle).

Personne ne travaillait le dimanche ! ou tout autre jour férié - on aurait montré du doigt celui qui aurait "osé le faire ". L'Eglise était pleine les dimanches et jours de Fête, les Rogations précèdant l'Ascencion étaient l'objet d'une procession matinale,et on allait jusqu'à RIBEAUGOUTTE et HACHIMETTE .Pour la Fête-Dieu de nombreux reposoirs (autels temporaires) jallonnaient le parcours dans le village , les fenètres étaient garnies de statues de la Vierge ou du Sacré-Coeur ainsi que de bouquets de fleurs, les rues étaient jonchées de pétales de roses ou d'autres fleurs.
Le 15 août à l'Assomption, la procession reprenait le même chemin .
La " Gloriette " située au bas du cimetière servait en ce temps là de lieu de méditation pour Mr le Curé et son vicaire, ils y allaient lire leur bréviaire quotidien, en toute quiétude.

d) La fête au village :

C'était -et c'est encore le cas - le moment fort de l'année, à la PENTECÔTE .
C'était l'occasion des réunions de famille - les visites arrivaient , c'était " La FÊTE ".
On allait faire cuire les tartes chez le boulanger, car les fours de cuisinière à bois ne faisaient pas l'affaire.
Le bal qui se tenait à l'endroit (actuel)du pont de la déviation était tenu par un commerçant du pays (peut-être aussi par la musique).Il se déroulait en plein air !(gare à la pluie) la plateforme de danse était constituée de planches- brutes de sciage- ,on y répandait de la poudre de savon pour rendre la piste plus glissante , 2" guérites" servaient à la perception des droits de danse, car il fallait payer à chaque danse.
La musique (l'orchestre) des cuivres - pas de "Sono" était montée sur une estrade couverte, elle venait tantôt de FRAKZE, tantôt de KAYSERSBERG.
La buvette, sous une grande toile montée avec des pièces d'échafaudages, était adjacente à la piste de danse. Les manèges - chevaux de bois - se tenaient sur la place devant l'Eglise, les boutiques le long de la rue du Dr Macker.
Une anecdote : Le manège de chevaux de bois était l'occasion pour un pensionnaire de l'Hopital, de profiter à satiété de tours de manège, il passait des heures entières à tourner, les forains consentants ne le faisait descendre qu'en cas d'affluence, il saluait la foule et celle-ci l'applaudissait . Pas de bagarres de ce temps là , quelques chapardages qui provoquaient des descentes de Gendarmes les jours qui suivaient.

Le 14 juillet :

Cette fête donnait lieu à la distribution - par la Municipalité - d'une tablette de chocolat et d'un pain au lait (weck). La musique CONCORDIA assurait l'animation .

CONCLUSIONS :

Voilà ce qui m'est resté de cette période !

J'ai essayé de concrétiser la vie de ce temps là !
Je ne voudrais pas que l'on pense que nos compatriotes étaient malheureux !
Au contraire il existait une certaine convivialité que l'on ne retrouve plus .
Bien sûr peu de gens disposaient d'une auto, de radio, de téléphone , d'appareil électro-ménager ou même de gaz (les premières bouteilles de gaz n'apparurent que peu de temps avant la guerre de 39/45)
On savait s'amuser, on se parlait le soir au "couarail", dehors, les soirs d'été et l'hiver on se retrouvait au" Poêle" .Les divers "potains " circulaient, mais au moins on ne risquait pas d'être ignoré!

Si, par ce récit je réussi à faire passer une meilleure appréciation de notre période actuelle et de notre qualité de vie, je souhaite que les futures générations ne pensent pas à rechercher une "Evasion" dans la course aux vaines chimères, car le " Bonheur " c'est quelque chose que l'on poursuit en vain si l'on arrive pas à le saisir sur le moment .

LAPOUTROIE ,le 28 janvier 2000.
R.STEFFANN.

Place de la fête Lapoutroie
*Photo collection de Raymond **STEFFANN***

L'ŒUVRE DE ROBERT GALL (1904-1974) DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE-VAL D'ORBEY

par
Fabienne STAHL

❑ Robert Gall : un artiste religieux colmarien dans l'Alsace du XXe siècle

Né à Colmar en janvier 1904, Robert Gall part dès l'âge de vingt ans pour Paris, fraîchement diplômé de l'Ecole des Arts Décoratifs de Strasbourg. Là-bas, il suit les cours de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs et des Beaux-Arts, avant d'entrer aux *Ateliers d'art sacré* que dirigent ceux qui seront ses maîtres sa vie durant : Maurice Denis et George Desvallières.

Le début des années trente voit son retour en terre alsacienne et son mariage avec Carmen Jacobs de qui il aura trois filles.

Alors qu'il est enseignant, il commence à avoir ses premières commandes pour des décorations religieuses, dont la plus ancienne encore conservée à ce jour est la chapelle de la clinique Sainte-Thérèse à Colmar (1932).

Jusqu'aux années soixante, le travail ne manque pas, notamment durant la période de reconstruction de l'après-guerre. Afin de promouvoir l'art sacré moderne en Alsace, Robert Gall n'a de cesse de produire : il travaille dans près d'une centaine d'églises d'Alsace durant ces trente années, réalisant croquis, esquisses et maquettes pour des peintures ou des vitraux. Sa vie est jalonnée de belles rencontres (en particulier Otto Dix en 1945) et de grandes œuvres (il exécute par exemple une série de vitraux pour une église de Louisiane aux USA). Il est alors reconnu parmi les grands artistes religieux du moment, même si le grand public le connaît surtout pour ses dessins, qu'il expose régulièrement dans des galeries colmariennes[1], et pour les copies monumentales de *l'Hortus Deliciarum* qu'il peint sur les murs de l'abbaye du Mont Sainte-Odile (entre 1934 et 1951).

Les choses changent avec le *Concile de Vatican II* qui prévoit le dépouillement des églises de toute décoration superflue. La Commission d'art sacré du diocèse de Strasbourg, alors pleine de zèle à appliquer les vues "modernistes" de l'Eglise, se détourne d'artistes par trop figuratif tel que Robert Gall pour faire appel à de jeunes créateurs.

Robert Gall entame alors une fin de carrière dans l'enseignement, nourrie par sa passion pour le retable d'Issenheim de Grünewald (il publie en 1960 *Schlüssel zum Isenheimer altar*).

Jusqu'à la fin de sa vie, il continuera à dessiner avec le même élan son Alsace qu'il aime tant et connaît si bien (il publie notamment, en 1973, *La Montagne Sainte Odile. Haut-lieu d'Alsace*).

Il mourra en septembre 1974.

❑ Robert Gall et le Canton :

Robert Gall connaît parfaitement sa région l'Alsace et il a certainement arpenté les chemins du Val d'Orbey dès sa petite enfance, en compagnie de ses parents.

Les parents de Robert Gall ont des amis qui possèdent une ferme à Giragoutte, M. et Mme Fehner. Lorsqu'arrive la guerre, Mme Fehner est désormais seule depuis le décès de

[1] Il publie également en 1946, 28 dessins sous le titre *Le Calvaire de la Victoire. En Alsace après la tempête*

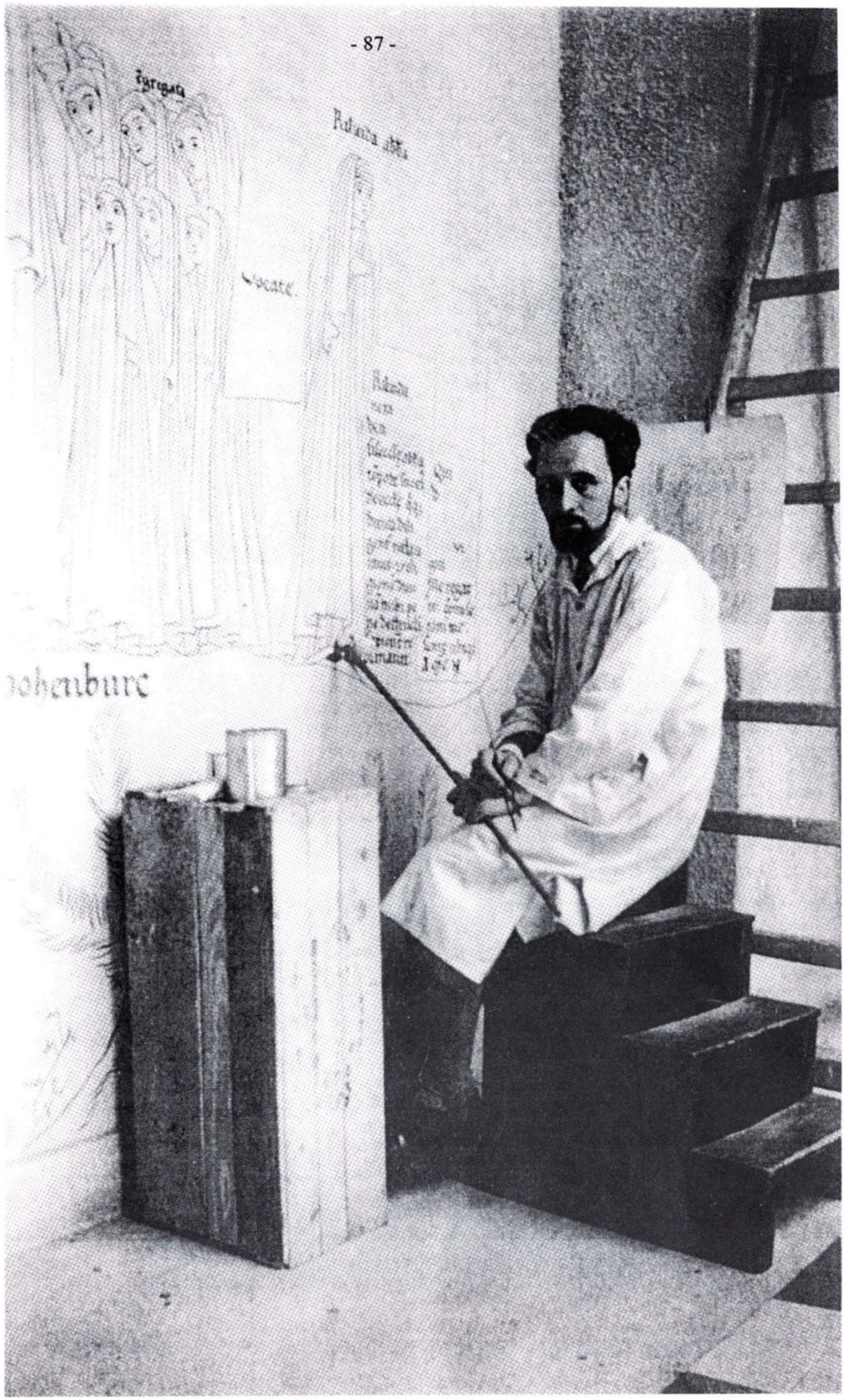

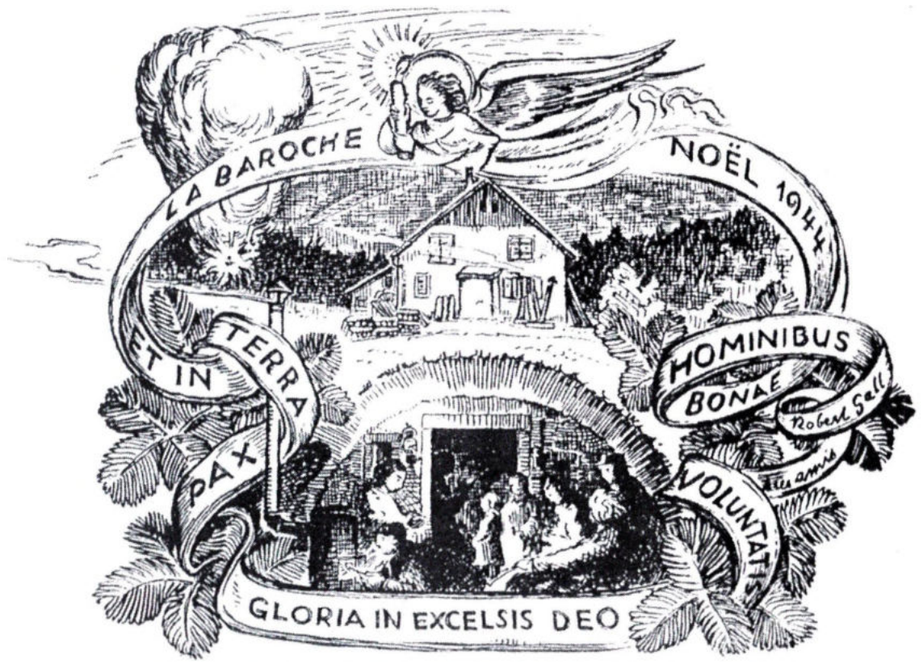

Illu. I : Illustration extraite du « Journal de guerre de Labaroche », Noël 1944.
Texte resté inédit

Illu. 2 : Paysage près de Basses-Huttes. Vers 1953 (Collection particulière, Nancy).

son époux. Etant "de l'intérieur" comme on le dit alors, elle décide de quitter sa ferme le temps des hostilités et laisse ses clés à Robert Gall en 1940.

La famille Gall passe tous ses week-ends et les vacances scolaires dans la petite ferme.

A l'automne 1944, Robert Gall décide de rester à Labaroche pour éviter le creusement des tranchés à Colmar. Alors qu'il est enfermé avec sa famille dans la ferme de Giragoutte, il écrit, décrivant au jour le jour l'ambiance dans laquelle ils vivent (ce texte, resté inédit, est encore conservé aujourd'hui par la famille).

Ces moments sont fort difficiles à vivre et seule la prière permet à la famille Gall de garder espoir, comme l'exprime ce qu'écrit alors Robert Gall : "Douleur d'enfantement de temps nouveaux : qui donc se préoccuperait de ce qui nous est cher, de ce qui est nôtre ? Seigneur, s'il se peut, éloignez ce calice d'amertume ! Nous nous en remettons à Vous, confiants. Et nous accepterons avec gratitude ce que la furie destructrice voudra bien épargner : que Votre volonté soit faite !"[2]. A Noël 1944, Robert Gall réalise un ex-libris qui est tout à fait révélateur du climat du moment (**illu.1**).

C'est avec le fils des Fincker, amis de la famille, qui se cache avec eux des allemands, que Robert Gall parcourt à pieds les sentiers du canton. Ils dessinent ensemble les croix qu'ils découvrent au coin des chemins (ces dessins seront publiés après sa mort dans un ouvrage intitulé *Croix champêtres et habitat rural à Labaroche*).

Dès après la guerre, les descendants des Fehner reviennent dans leur ferme et la famille Gall rentre sur Colmar. Robert Gall reviendra bientôt travailler dans le canton pour travailler dans ses églises.

Des nombreux séjours de Robert Gall dans le canton, on conserve une mémoire par tous les dessins qu'il a produit. Il n'a en effet de cesse de dessiner ces paysages silencieux, entre ciel nuageux et reliefs verdoyants. Sous la plume de l'artiste qui tourne son regard vers ces horizons montagneux, on sent un homme véritablement en harmonie avec son environnement (**illu.2**) et qui respire la quiétude des lieux. Cette paix que trouve l'artiste dans ces contrées se retrouve en écho dans la décoration des intérieurs d'églises qu'il réalise dans le canton.

◻ L'œuvre sacré de Robert Gall dans le canton

Robert Gall travaille dans quatre églises du canton, dont les décorations permettent d'avoir un aperçu assez complet du parcours de l'artiste dans le domaine de l'art sacré. Son travail dans les églises commence en effet dans les années trente et s'achève au début des années soixante. En outre, sont représentés dans le canton les différents registres dans lesquels s'est exprimé Robert Gall : la peinture murale, les vitraux, et la rénovation intérieure des églises. Dans ces différentes décorations s'expriment brillamment sa passion pour l'iconographie religieuse, son attrait pour le dessin et pour la couleur simultanément et son penchant pour le travail monumental.

- **L'église Sainte-Odile de Lapoutroie** (1938) :

Robert Gall seconde Maurice Denis dans la réalisation des peintures du chœur de cette église, comme nous l'avons exposé en détail dans un précédent article de ce même bulletin.

---

[2] Epilogue, dimanche 10 décembre 1944, dans *Croix champêtres et habitat rural à Labaroche, Katzenthal*, 1983, p.26.

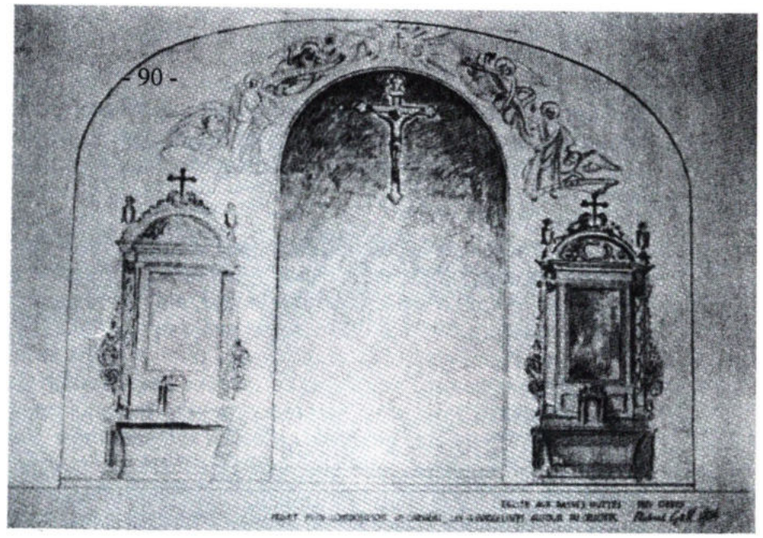

Illu. 4 :
Projet dessiné pour la peinture en camaïeu des quatre évangélistes autour du crucifix pour l'église de Basses-Huttes, près d'Orbey, 1954 (Archives Gall).

Illu. 3 :
Photographie représentant la décoration du chœur de la chapelle du Sanatorium de Salem (Fréland-Aubure) (1942), extraite des registres "Ars Sacra" consignés par l'artiste (Archives Gall).
Cette décoration est aujourd'hui disparue.

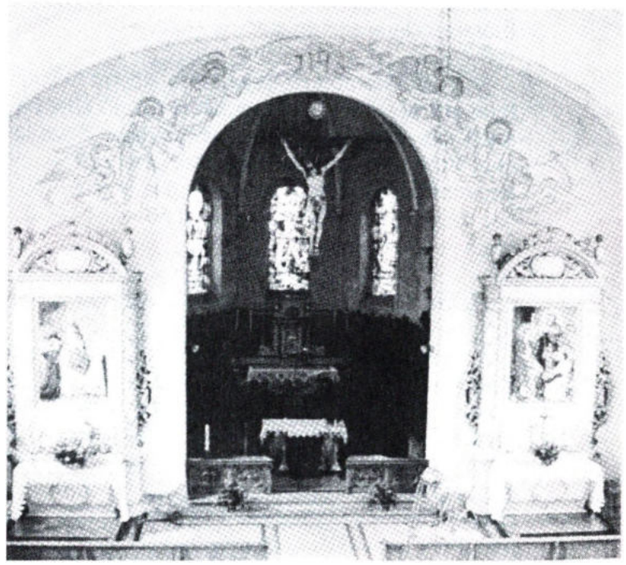

Illu. 5 : Vue du chœur de l'église de Basses-Huttes.
On note l'opposition entre les couleurs fondues de la peinture murale et du crucifix de l'arc triomphal et celles chatoyantes des vitraux du chœur.

- **La Chapelle du Sanatorium de Salem, Aubure-Fréland** (1942) :

Comme nombre des peintures murales de Robert Gall, les peintures de la chapelle du Sanatorium de Salem à Aubure-Fréland ont aujourd'hui disparu.

Au lieu de restaurations souvent trop coûteuses pour les paroisses, les peintures ont été souvent recouvertes d'une couche de peinture pour rafraîchir les murs, comme c'est certainement le cas ici.

Par chance, la mémoire de ces peintures a été sauvegardée. En effet, Robert Gall consignait dans des registres tous les travaux d'art sacré qu'il entreprenait, conservant témoins photographiques, annotations et articles de journaux (ces registres baptisés "Ars Sacra" sont conservés par la famille ; ils constituent une base documentaire précieuse pour les chercheurs).

Pour ce chantier, aucune esquisse ou dessin préparatoire n'a été conservé (les années de guerre...). Seules deux photographies, dont l'une est reproduite ici (**illu.3**), nous rappellent cette composition peinte derrière l'autel de cette chapelle, qui représentait quatre anges portant les *Arma Christi*, sur fond de ciel crépusculaire.

- **L'église Sainte-Catherine et Sainte-Barbe de Basses-Huttes** (1952[3] et 1954[4]) :

A son habitude, Robert Gall a conçu pour cette église une décoration longuement pensée, préparée par de multiples esquisses, dessins et maquettes et nourrie par une grande connaissance de la théologie. Comme l'a écrit à l'époque Marc Lenossos, Robert Gall "n'entreprend une composition religieuse qu'après s'être fortement documenté sur son sujet et sur la liturgie correspondante"[5].

Aux Basses-Huttes, le programme décoratif se compose d'une peinture en camaïeu au-dessus de l'arc triomphal et de cinq vitraux pour le chœur, dont la réalisation a été confiée au maître verrier avec lequel il travaillera toute sa vie durant, Léon Kempf de Logelbach.

Peinte au-dessus de l'arc triomphal, la représentation des quatre évangélistes ouvre sur le chœur de l'église. Saint Marc, Saint Mathieu, Saint Jean et Saint Luc, accompagnés respectivement de leur figure du tétramorphe (le lion, l'ange, l'aigle et le taureau), entourent et présentent le corps du christ mort sur la croix (crucifix sculpté), comme le montre un dessin de l'artiste (**illu. 4**). Au-dessus de la croix, l'inscription "IHS", condensé de "Jésus Sauveur des Hommes" (en latin : *Jesus Hominum Salvator*), indique en substance le message que le Christ a transmis aux hommes par l'intermédiaire de la plume des évangélistes.

Robert Gall a toujours conçu la peinture comme le complément décoratif de la liturgie, comme un véritable "décor" au théâtre liturgique. Ici, la place des évangélistes dans l'église est en effet significative : ils marquent la séparation entre les hommes et la sainteté, en correspondance avec la configuration liturgique qui est ici restée telle qu'en 1954 (avant le Concile de Vatican II). Le chœur est surélevé par rapport à la nef, en partie fermé par une petite barrière, et l'autel est dans le chœur, non accessible aux fidèles. Il y a une nette séparation entre l'espace profane où se réunissent les fidèles pour la messe (la nef) et l'espace sacré où officie le clergé (le chœur).

Soucieux de créer une peinture en harmonie avec l'intérieur de l'église, Robert Gall a conçu une peinture toute en camaïeu de beiges, comme fondue avec le mur lui-même. Dans la mesure où l'aménagement intérieur de l'église est assez "chargé" (autels latéraux, chemin de croix en relief, chaire très présente, etc.), l'artiste a évité une surcharge visuelle supplémentaire.

---

[3] Peinture
[4] Vitraux
[5] Dans *DNA*, 1er juin 1948, p.

Illu. 6 :
Le Christ ressuscité (1954)
Vitrail central du chœur de l'église de Basses-Huttes.

Illu. 7 :
Sainte-Barbe.
Dessin préparatoire pour un vitrail du chœur de l'église de Basses-Huttes, 1952.
(Archives Gall).
On peut noter la dédicace en haut à droite du feuillet.

Illu. 8 :
Dessins préparatoires et maquette définitive pour le vitrail de Saint Fridolin de l'église de Basses-Huttes (1952-53). (Archives Gall).
On peut noter la nervosité du trait et la diversité des poses, jusqu'à obtention d'une figure justement équilibrée qui sera présentée à la Commission Diocésaine d'Art Sacré.

En opposition, il a pensé comme à son habitude des vitraux chatoyants de couleurs pour illuminer le chœur de l'église (**illu.5**). Là encore, Robert Gall a mûrement pensé ses figures individuelles et sa composition d'ensemble.

Au centre, le Christ ressuscité (**illu.6**). L'artiste ne s'arrête pas sur la douleur du Christ sur la croix qui frappe pourtant le regard du fidèle à l'entrée du chœur. Il place volontairement en arrière plan de cette statue monumentale un Christ glorieux, pour dire aux fidèles que la mort du Christ n'est que la promesse d'une vie éternelle pour les hommes. Il montre Jésus sortant du tombeau (le caveau est ouvert sous ses pieds comme dans la résurrection du retable d'Issenheim), faisant un signe de bénédiction de la main droite.

De part et d'autre du Christ, Robert Gall a représenté Sainte-Barbe et Sainte-Catherine les saintes patronnes de l'église, mais aussi Saint Fridolin, et Sainte-Richarde. Ces figures de saints sont représentées de façon traditionnelle, avec leurs attributs respectifs : la tour pour Sainte-Barbe, l'épée, la roue et la palme du martyr pour Sainte Catherine ou encore l'ours de Sainte-Richarde par exemple. Les saints sont très importants pour les catholiques, et pour Robert Gall en particulier, puisqu'ils jouent le rôle d'intercesseurs (ou intermédiaires) entre Jésus et les hommes. Une note de l'artiste sur le coin d'un de ses dessins préparatoires pour la figure de Sainte-Barbe (**illu.7**) confirme cette notion : "Faîtes, Seigneur, que par l'intercession de Sainte Barbe, nous obtenions de recevoir, avant de mourir, le sacrement du corps et du sang de N[otre] S[eigneur] J[ésus] Christ. XVe S".

Outre le sujet qu'ils représentent, ces vitraux montrent bien la conception que Robert Gall avait de la couleur : pour lui, la disposition des couleurs ne devait pas être tributaire des formes, c'est-à-dire que l'utilisation des verres colorés ne devait pas se contenter de "remplir" les limites des formes que dessinent les plombs du vitrail. Regardons par exemple le pied gauche du Christ : il est divisé en plusieurs morceaux de verre de couleurs différentes, sans soucis de reproduction d'une réalité photographique.

Le recourt au dessin dans la préparation du travail est indispensable à Robert Gall pour concevoir ses figures. Le dessin est en effet l'exercice qui permet de coucher sur le papier la progression des idées jusqu'à aboutissement d'une figure "idéalement" composée. Pour chaque figure, l'artiste a réalisé de nombreux dessins, déclinant chaque personnage dans une série de postures, avec différents gestes et expressions, jusqu'à obtention d'une figure qui le satisfait pleinement (ex de la figure du Saint Fridolin, **illu. 8**).

Cette décoration, quoique encore relativement traditionnelle, annonce le style dépouillé qui caractérisera la production de Robert Gall dans les années soixante.

- **L'église Saint-Urbain d'Orbey** (1955) :

Au milieu des années cinquante, Robert Gall dirige les travaux de rénovation de l'église d'Orbey. Cette rénovation consiste essentiellement à faire un choix d'harmonie colorée afin de peindre les murs intérieurs de l'église. Ceci est fort important pour l'artiste et pour l'Eglise.

A l'instar de Maurice Denis qui dit que : *"La raison d'être de la peinture dans l'édifice est [...] d'illuminer les murs, puis de rendre sensible au public le sens spirituel du monument"* [6], Robert Gall veut *"créer de la couleur, des lignes et des plans un ensemble et opérer une atmosphère favorable à l'action liturgique et au lieu de prière collective"* [7].

---

[6] Cité par Dario Gamboni, « "Baptiser l'art moderne" ? Maurice Denis et l'art religieux », in *Maurice Denis (1870-1943)*, exposition itinérante 1994-1995, p.80.

[7] Cité dans « Conférence du peintre Robert Gall sur la décoration des églises », article non référencé conservé par l'artiste. Il dit ailleurs qu'il veut « créer un ensemble cohérent, quelque chose qui se tienne, tout en exprimant, par les formes une certaine ambiance : l'ambiance de la communauté chrétienne et de la prière », dans « Quelques heures avec Robert Gall... », article non référencé.

Le clergé alsacien est très attentif au plan de coloration des murs des églises, comme l'explique V. Bourgeois[8] : *"Les teintes murales doivent faire l'objet d'un choix judicieux, tenant compte de l'architecture de l'église, de la luminosité des vitraux, de la préférence d'objets d'art. Tout cela doit participer à l'ambiance de distinction et de recueillement dont une église doit faire preuve. Et seule la sensibilité d'un artiste peut parvenir à un résultat"* [9].

En outre, la peinture monumentale doit littéralement faire corps avec l'architecture de l'église, la servir en la mettant en valeur. Amoureux de l'art roman, Robert Gall est parvenu à Orbey à respecter la sobriété de l'architecture et à créer un cadre favorable au recueillement.

◻ Par ses œuvres religieuses, Robert Gall voulait émouvoir et instruire

Si Robert Gall a choisi la carrière d'artiste religieux, c'est d'abord pour honorer sa foi en Dieu et pour rendre grâce au Seigneur de lui avoir donné le don de peindre. Mais aussi parce qu'il se sentait investi d'une mission auprès des fidèles : celle de les émouvoir dans la prière et de leur enseigner les textes saints.

Partout, Robert Gall parvient à concilier l'appel à l'esprit et aux yeux du spectateur, à transmettre un message d'ordre intellectuel par la communication sensible. Pour cela, il ne choisit pas au hasard les sujets qu'il représente et conçoit des compositions très construites, longuement pensées tant dans le choix des formes que des couleurs.

Enfin, il s'emploie à être compris de tous, comme il s'en explique :
"Beaucoup de peintres actuels visent au-dessus de la tête de l'homme moyen, pour s'adresser uniquement à des spécialistes, des intellectuels. L'émotion s'efface devant le cerveau. C'est une erreur d'après moi, surtout dans l'Art sacré ; le prêtre qui monte en chaire s'adresse à toute la communauté, et pas seulement à quelques étudiants. Pour ma part j'ai toujours cherché la simplicité pour être compris de chacun" [10].

A proximité du Canton...

Non loin du Val d'Orbey et de Labaroche, Robert Gall a réalisé des décorations dans nombre d'églises. Pensez à aller voir les vitraux des églises catholiques de Turckheim, Walbach et Munster (qui ne sont malheureusement pas toujours ouvertes...).

---

[8] Secrétaire de la commission d'art sacré.

[9] Vital Bourgeois, « L'activité de la Commission Diocésaine d'Art Sacré en 1955 », dans *Bulletin Ecclésiastique*, 15 janvier 1956, p.67.

[10] in «Quelques heures avec Robert Gall ... », article non référencé conservé par l'artiste.

NOTRE-DAME DU LAC

Pierre BEDEZ
avec l'aimable collaboration
de Mme F. SIMON

Le site du Lac Blanc a toujours attiré les passionnés de la montagne et les différentes statues qui ont dominé ses lieux témoignent de la ferveur des montagnards.

La première, NOTRE-DAME DES NEIGES a été placée dans la chapelle du sanatorium. Bénie en juin 1937 par l'abbé DIETRICH curé d'Orbey, en présence du Docteur ALTENBACH médecin chef de l'hospice Stéphanie de Strasbourg, de M. BARTHELME gérant des hospices et de l'architecte.

Cette chapelle placée sous le vocable de NOTRE-DAME DES NEIGES servira aux petits malades et protégera les skieurs et les compétiteurs durant la saison hivernale.

La statue resta en place jusqu'au départ des sœurs et la fermeture du sana.

La statue sur le Rocher HANS Photo de ***Pierre BEDEZ***

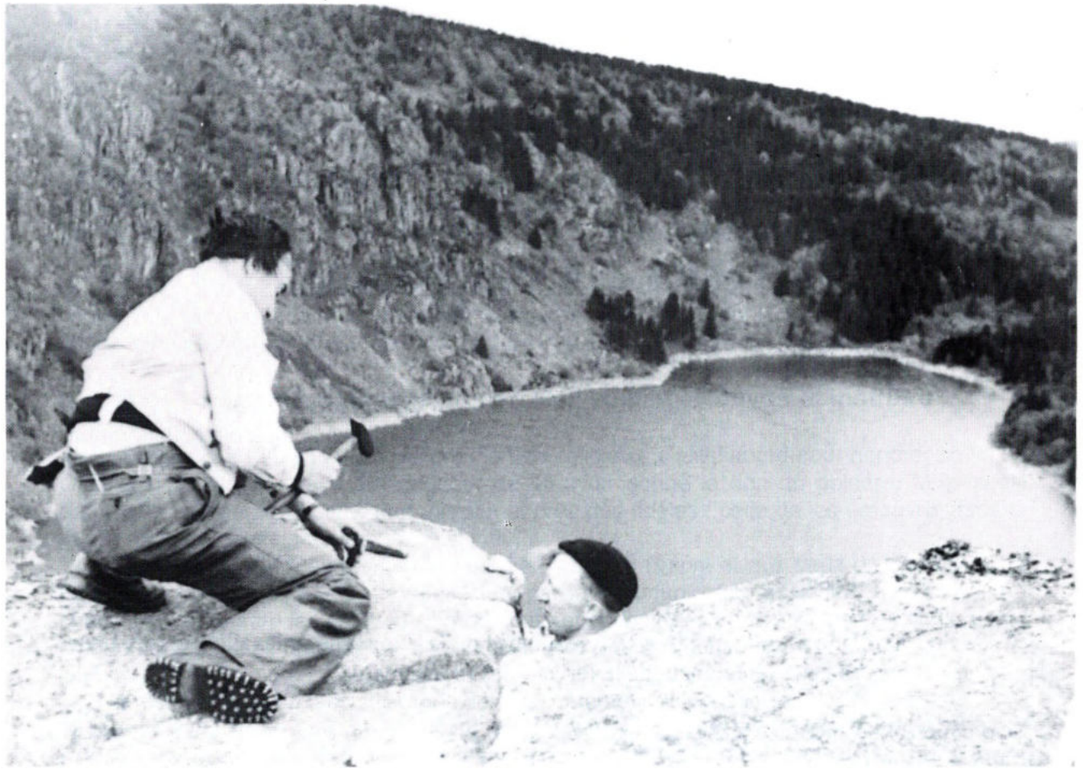

↑

Pentecôte 1949
Scouts de BISCHHEIM travaillant sur le rocher pour l'installation de la statue de la Vierge
Photos de ***Fernand SIMON***
La Vierge surplombant le Lac Blanc
↓

NOTRE-DAME DU LAC AU ROCHER HANS

En 1947, les scouts routiers de BISCHHEIM et les séminaristes de Chambéry ont campé à la VANOISE (Savoie).En montant sur la pointe de la RECHASSE 3.100 m, ils ont été émerveillés par la présence d'une statue de la Vierge réalisée et mise en place par les scouts de Nancy. D'où l'idée de Raymond ARMBRUSTER scout routier de concevoir également une vierge dans le massif vosgien lors du camp de Pâques 1949.

Une rencontre a été organisée pour trouver le site vosgien adapté. Le Rocher du HANS du Lac Blanc s'est imposé. Une opportunité unique, Fernand SIMON l'un des scouts, étudiant en sculpture des arts décoratifs de Strasbourg était chargé de la réalisation de la statue. La statue achevée et bénie par l'abbé SONTAG aumônier des scouts de la paroisse St Laurent de BISCHHEIM fut montée à la Pentecôte 1949 sur le rocher du HANS. Campant à la digue du Lac Blanc, s'est à bras d'hommes qu'elle fut hissée et scellée au sommet, surplombant grandiosement le lac. Une petite plaquette mentionnant cette réalisation a été fixée à l'arrière au bas de la statue. Elle a disparu peu après malheureusement. La statue a été entretenue régulièrement par les scouts de BISCHHEIM jusqu'au moment de sa destruction par la foudre lors d'un orage en août 1976.

Pour remplacer la Vierge abîmée par l'orage, deux familles du Lac Blanc décidèrent de ne pas laisser vide ce sommet qui avait porté une belle statue. Connaissant un sculpteur à Saint Dié, ils passèrent commande. La marraine, Mme Angèle BALDINGER et le parrain, M. Guido PAROLINI réceptionnèrent au Lac Blanc la statue qui mesure 1,70 m et pèse 325 kg.

Il était difficile d'envisager de la monter au sommet du rocher du HANS à dos d'homme. L'occasion se présenta par la présence d'un hélicoptère qui travaillait dans la région. Affrété par la marraine et le parrain, l'hélico, du pré du Blanc Rupt, treuilla la statue au sommet du rocher. Là-haut les deux fils PAROLINI, Jean-Michel et Philippe, accueillirent la Vierge et la scellèrent à l'emplacement de la première.

Un an après l'orage, le mal était réparé, s'était le 26 août 1977.

Une plaque souvenir fut placée au bas du rocher, mais quelques mois plus tard, des vandales l'arrachèrent et la jetèrent dans la moraine. Retrouvée par un grimpeur, la famille PAROLINI la conserva chez elle.

Suite aux recherches entreprises par les scouts de BISCHHEIM qui voulaient fêter le cinquantenaire de la pose de la première vierge, les anciens du Club Vosgien d'Orbey décidèrent de replacer cette plaque au rocher HANS.

Remise en état et renforcée, la plaque souvenir retrouva sa place en novembre 1999 au pied de la Vierge.

Et quel étonnement, lors de leurs retrouvailles au Lac, les anciens scouts furent agréablement surpris de voir une nouvelle statue en place.

Quelle magnifique récompense pour eux de savoir que NOTRE DAME DU LAC couronne et domine toujours le LAC BLANC.

Evoquer dans la fraîcheur du soir
Les légendes, les histoires
Que colportent les montagnards
Sur le LAC NOIR
Se sentir tout petit
Retrouver son cœur d'enfant
Sous la statue de MARIE
Qui veille sur le LAC BLANC

Plaque souvenir au pied de la Vierge – Photo ***Pierre BEDEZ***

JEAN-BAPTISTE (1840-1870) ET JEAN-PIERRE MATHIEU (1863-1946)
Mes ancêtres à Lapoutroie

Jean **MATHIEU**

Les souvenirs d'enfance ne s'effacent jamais. Tel était le thème d'un chant que nous avons appris dans notre enfance. Ce chant est resté gravé dans ma mémoire comme on dirait à l'heure actuelle "en mémoire sur ordinateur".

Je suis né à Lapoutroie, à la Barichire, le 7 août 1923, donc à moins de cinq ans après la guerre de 1914-1918.

C'était une époque où l'on ne transigeait pas avec l'éducation civique et la morale. L'instituteur et le curé étaient là pour nous orienter dans le droit chemin.

Mes parents m'ont inculqué, dès mon plus jeune âge, ces éléments de base qui sont restés gravés dans mon subconscient toute ma vie et je les en remercie encore, malgré toutes les contraintes qu'enfant nous devions subir.

Mon père Paul avait fait la guerre 1914-1918 dans les tranchées, à Verdun et dans la Somme. Pour lui, être rentré de la guerre sans être handicapé, le rendait simplement heureux de pouvoir travailler sa ferme, durement mais en toute liberté et sans contrainte.

A cette époque, rien n'avait changé du siècle passé où tout le travail se faisait à la main et à dos d'homme.

La mécanisation était inexistante. La toute première nouveauté a été le remplacement du boeuf d'attelage par le cheval mais uniquement dans les prairies les moins en pente.

Telle était la situation en 1923.

Je suis allé à l'école maternelle dite salle d'asile de Lapoutroie dès 1928 ce qui représentait un kilomètres à pied et en sabots quatre fois par jour. L'hiver, par temps de grosse neige, je couchais chez ma grand-mère maternelle, au village, mais je préférais, malgré les conditions atmosphériques, remonter à la ferme de la Barichire.

Chaque matin ma mère mettait dans mon sac mon goûter de dix heures. Immuablement c'était du pain noir beurré, genre sandwich, pour ne pas tacher le sac d'école, jamais une tartine de fromage à cause de l'odeur ni de confiture qui aurait coulé. Le saucisson étant inconnu à la ferme, nous échangions notre goûter, pain noir et beurre, avec "ceux du village", leur goûter étant plus diversifié. Ces derniers raffolaient de notre pain noir-beurre de ferme.

Je me souviens des voisins de notre ferme. Dans la ferme en amont habitait le grand-père Jean Baptiste Antoine. Chaque hiver il nettoyait les bornes et, au fil à plomb et au cordeau, il taillait à la hache de "raye" les limites d'abornage des propriétés.

Le voisin de la petite ferme en aval, Joseph Haxaire, dernier vétéran de la guerre de 1870-1871, travaillait dans son petit atelier, confectionnant des formes à fromage, des manches de faux et des rateaux. Il me racontait la guerre de Crimée en 1856 et celle de 1870-1871 contre les Prussiens.

Chaque hiver arrivait à la ferme un sabotier, venant de Fouchy, dans le val de Villé. A raison d'une à deux semaines par ferme suivant les besoins, il faisait la tournées des fermes des environs et réalisait, tout à la main, les sabots de toutes les tailles et pour toute la famille pour les besoins d'une ou deux années.

Mais ce sont mes conversations avec mon grand'père qui me laissent les souvenirs les plus marquants.

Depuis que mon père avait repris la ferme en 1922, mon grand-père paternel, Jean Pierre Mathieu, habitait chez sa fille, donc ma tante, au haut du village de Lapoutroie. C'était une petite ferme où il tenait encore une ou deux vaches et vendait le lait et parfois du fromage aux villageois du coin.

Souvent mes parents m'envoyaient, après l'école, chez le grand-père soit pour une commission, soit pour lui apporter un morceau de viande ou de la gelée "djalaye" quand ils avaient tué le cochon.

J'arrivais donc chez mon grand-père et, ne le trouvant pas aux alentours de la maison, je rentrais de plein pied, par la cuisine, dans la première chambre "le poèl". Alors j'entendais une voix qui disait : "Qui qu'a toula" (Qui est là) et je répondais "Bonjour grand-père". Sa réponse était toujours "Ah c'a ti lo Jean" (C'est toi le Jean). C'était son bonjour et toujours en patois. Parler français était pour lui une contrainte. Dans sa tête il était obligé de traduire mais moi je lui parlais en français.

Assis sur la dernière marche derrière le fourneau de céramique, il disait tranquillement son chapelet. A l'époque il n'y avait ni radio, ni télévision pour passr le temps

Il me demandait "Quo qu'è feyo haula é lé Barichire ?" (Que travaillent-ils là-haut à la Barichire ?).

Ensuite je lui racontais ce qui se passait à la ferme. Curieux et très intéressé, il montait, une ou deux fois la semaine, voir ce que mes parents travaillaient.

Une fois (j'avais quatre ou cinq ans), ma mère m'envoya, un matin comme d'habitude, porter le goûter vers 9h30 "le bochtèy de marannde" à mon père et à Charles, le vieux domestique. Ils travaillaient plus en haut de la ferme car, à cette époque, on défrichait encore du terrain pour en faire du pré.

Malheureusement j'ai cherché et je ne les ai pas trouvés. Alors je me suis mis au bord du chemin et j'ai étalé la "marrande", pain, lard et fromage sans oublier de verser la goutte, "un calice d'eau de vie" et j'ai commencé à "maranndè".

A ce moment mon grand-père arrive et me voyant "Quo qu'e t'fé toula ?" (Que fais-tu là ?). Je lui ai expliqué en pleurant mon désarroi et ensuite, avec grand-père, nous avons retrouvé un peu plus haut l'endroit où mon père travaillait.

Après l'école, lorsque j'allais chez lui, je voyais, alignées

sur une commode, près du fourneau, des photos de famille encadrées. L'une d'entre elles m'intriguait en excitant ma curiosité. C'était un prêtre.

Alors je demandais au grand-père "Qui est ce curé ?" Il me répondait "Ca l'ongkyéy préyt" (C'est l'oncle prêtre). Je continuais : "Où reste-t-il ?" Et sa réponse était : "I la movô é 1870. I la ètèrè an Italie, èkat de Turin è Montcalieri" (Il est mort en 1870. Il est enterré en Italie, près de Turin à Montcalieri).

A force de questions, j'appris que cet oncle Jean Baptiste était entré dans l'ordre des Barnabites et avait fait ses études à Paris. Il fut envoyé ensuite en Italie, à Montcalieri, près de Turin, au collège Carlo-Alberto, pour y enseigner le français et ensuite il fut détaché dans le Val d'Aoste.

Par la suite j'ai eu connaissance de nombreux documents le concernant, en particulier les lettres qu'il envoyait à son père, Il restait attaché à sa famille et à son pays natal si bien que je n'ai pas été étonné de lire son nom en tête de la liste des souscripteurs qui, en 1867, ont lancé la construction de l'école des Mérelles.

Jean Baptiste et Jean Pierre Mathieu, ces deux ancêtres qui ont compté beaucoup dans mon enfance, ont renforcé les liens qui m'attachent à ma famille et à mon pays.

*Jean-Pierre **MATHIEU** et sa femme née Marie **ANTOINE***
*Photo collection Jean **MATHIEU***

MENTINE ETAIT SERVANTE CHEZ MONSIEUR LE CURE
BON SANG NON DE TONNERRE

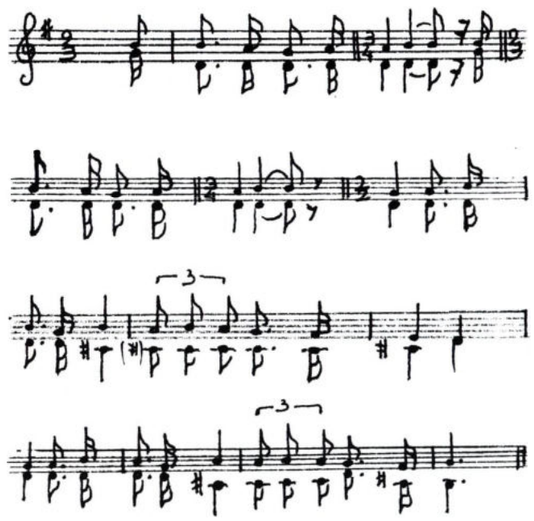

Son fiancé venait la voir
Un soir après souper,

Mentine oh ma Mentine
Je voudrais bien un baiser.

O gros tâti que tu es bête,
Ça se prend sans le demander.

Voilà le curé qui arrive,
Où bien te cacher ?

Caches-toi dans la huche,
Il ne pourra pas te trouver.

Il y resta six semaines.
Les rats l'avaient bouffé.

On fit creuser sa tête
Pour y faire un bénitier,

On fit tourner ses jambes
Pour faire des chandeliers.

Voilà la triste histoire
D'un jeune fiancé de Fréland

Qui allait trop voir les filles
Le soir après souper.

Chanson d'Henri PETITDEMANGE
Traduite par Gaby BAUMANN

Mentine îr dèmjall tchi monsû lo kuréy

So tchalang vne lè vêr
Inn sâ èpré sepè,

Mentine, ô mè Mentine
D'jé vourây bé ènn karèss.

O grô tâti k'ta béyt,
Sa s'pra sna lo dmandè.

Vannla lo kuréy ké vé,
Varou bé té kwètchi ?

Kwètch te da lè edj
Énn pouré mi té trovè.

Él'i dmoure chey smèyn,
Èl l'avou bé rèvyè.

O bou dé chey smèyn
Lé lâ l'awoun brafè.

An fèye eulè sè téyt
Po nè fêr inn mnitî,

An fèye tonè sé djanb
Po nè fêr dé tchandléy.

Vannla lè trist istwêr
D'inn djènn chwaumou d'Fralang

K'nalau tro vêr lé bês
Lo sâ èpré sepè.

Tchanso d'Henri PETITDEMANGE
Traduite pa Gaby BAUMANN

LA MORT ET LE BUCHERON

Un pauvre bûcheron tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot aussi bien que des ans
Gémissant et courbé marchait à pas pesants,
Et tâchait de gagner sa chaumière enfumée.
Enfin n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
Il met bas son fagot, et songe à son malheur,
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
Point de pain quelquefois et jamais de repos.
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,
Le créancier et la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
Il appelle la mort, elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire
C'est dit-il, afin de m'aider,
A recharger ce bois ; tu ne tarderas guère.
Le trépas vient tout guérir.
Mais ne bougeons d'où nous sommes,
Plutôt souffrir que mourir
C'est la devise des hommes

Fable de Jean de LA FONTAINE
Traduite en patois

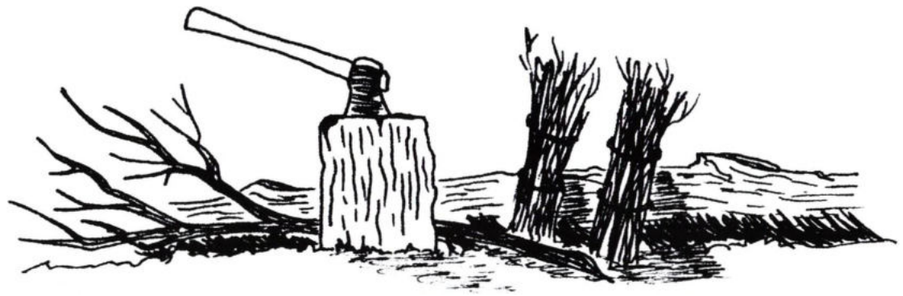

Lè Mwau è lo Bokilyo

Maurice HERMANN

I por bokilyo toutnat kwètchi pa lè rèmay,
Dzo lo pwè do fèché auchtan ke dé-z-ènay,
Pyandan é bèchan tchèminau pa bzant djanbay
E tatchau dèrivé è sè por maujo o tau d'chtrè è pyèn de fmay.
Anfin ne djoyan pu de pon é de mau,
E bot bè so fèché, é sandj è so malour.
Kèy pyèji é lé évu ènda kél a o mond ?
Eni-ti-in pu por dsu lè rond machin ?
Pè de pin kikfou, è jamè de rpauw,
Sè famm, sé-z-éfan, lé soudèr, lé inpo,
Lo kréansyé, è lè korvé,
Feyo d'lu di malere lè pèyntur èséyvi.
E etch lè mwau, èl vé sna-z-ètand,
El li dmand soké fau fèr
Sa, ké-di de mèdi è r'tchadji lo bauw-la,
Te n'ètandré wè,
Lè mwau vé torto rmayï,
Ne boudjo mi de varou djeso
Pu tauw soufri ke meri,
Sa lè faso d'pasay dé-z-amm.

LA NONNE DU VORHOF

Henri **PETITDEMANGE**

Il est bon de ne pas courir les chemins du Vorhof, le soir, quand les cloches des églises chantent le jour qui meurt.

Un homme de Labaroche avait été à la pharmacie à Kaysersberg. L'angélus sonnait quand il quitta la ville. La nuit tombait bien vite, on entendait le cri de la chouette. En chemin, l'homme s'arrêta et regarda bien de tous côtés. Il vit au loin le sentier qui menait chez lui.

Il continua à marcher. D'un coup il ne put plus ni avancer ni reculer. De tous côtés, les épines le piquaient. Il vit à gauche une lumière. Il se fraya un passage dans les ronces. Mais la lumière était déjà plus loin. Il se mit à la poursuivre.

La voici devant lui. C'était une lanterne qui se balançait. Il appela, pas de réponse ! Derrière un sapin une femme : une nonne ! Son visage ressemblait à un parchemin tendu sur un crâne. De longs voiles lui tombaient jusqu'aux jambes. Le visage n'avait de vivant que les deux yeux. Les yeux rentrèrent dans la cervelle de l'homme. De grosses gouttes au front l'homme regardait, regardait toujours.

Il fut obligé de marcher, de suivre. La nonne était tantôt à sa gauche, tantôt à sa droite. Toute la nuit la promenade par-dessus les roches, les racines, s'en alla à toute vitesse jusqu'au moment où le jour commença à poindre. Les étoiles moururent, un coq chanta et la nonne disparut d'un coup. L'homme se retrouva au milieu de la forêt, à la pointe du jour, au-dessus de Hachimette.

Quiconque tombe entre les mains de la nonne du Vorhof est obligé de marcher toute la nuit jusqu'à la pointe du jour. C'est pour cela que les gens de Labaroche aiment mieux rentrer le jour pour ne pas tomber sur la nonne du Vorhof.

D'après Bally, instituteur à Hachimette.

LE NONN DO VAURHOF

Henri **PETITDEMANGE**

Sa n'a mi bon de korr lé tchèmi do Vaurhof, lo sâ, kat lé kyauwtch dé motéy tchanto lo djo k'meur.

In amm d'Lébarauwtch avou èstu é lé farmasi è Kéyspè. L'anjélus pochnay kat é kiteu lè vil. Lè neuy tchèje bé vikma, an auyau lè swatt tchanté. L'amm tchèminè, s'éréteu è spyeu bé dé tou lé kotè. É vèye bé lan lè sannt ke mnau tchi lu.

É kontinueu dè tchèminè, d'in kauw é n'pu pu évansi ko rkulè. To patou, lé spingk lo pikann. É sè gautch é véyeu ènn kyètè. É s'frèyeu in pèssèdj da lé spingk. Mè lè kyètè ir dja pu lan. É s'botè è korr èprè.

Lé vannsi dvan lu. S'irr enn lanténn ke s'balansè. É lé hetcheu, pè d'répons ! Dèri in sèpnéy ènn fomm : ènn nonn ! So vizèdch rsnè è in parchemin chtanndu dsu in krânn. Dé long wèll tchéjann dechkè tér. Lo visèdch n'avou d'vikan k'lé douz euy. Léz euy ranntrann da lo mauwl dé téyt. Dé gwaus gott rlujann è so fro. L'amm spiaur, spiaur toukou.

Él irr obligi de tchèminè, de sér. Dé fou, lè nonn nalau è sè gautch, ènn aut de fou, èll n'alau è se draut. Lè neuyti étèr, è doue hayi pa dsu lé rotch è se dètauyi dè résinn è corr lè neuyti duran dech ko moma o lo djo èanntche de vni. Lé chtaul merenn, in djau tchante è lè nonn disparu d'in kauw. L'amm se rtroveu, o pik do djo, o moéytang d'lè forè o dsu d'Ètchimètt.

To tchèki k'é tchè anter lé mèy d'lè nonn do Vaurhof a oblidji de tchèminè tot lè neuyti dechké lo tchan do djau. S'a po sla ke lé djan d'Lébarauwtch éymo meu ranntrè lo djo po n'mi tchèr dsu lè nonn do Vaurhof.

Dèpré Bally, Mât d'èkauwl è Ètchimètt

LE TRAVAIL DU FORGERON DANS LE TEMPS

Gérard et Jean-François MILLION

Chez nous, nous étions maréchal-ferrant et fermier, nous avions toujours à peu près six bêtes à l'étable et un cheval.

Nous nous levions vers six heures et nous allions à l'étable pour soigner les bêtes ; leur donner à manger, nettoyer l'étable, racler le fumier vers la rigole d'évacuation, nettoyer le pis des vaches et les traire. Puis on donnait à manger une seconde fois. Ensuite, il fallait sortir le fumier. Quand tout ceci était fini, on faisait la litière. Ce n'était qu'en revenant de l'étable que nous mangions : du café au lait et des tartines de beurre et de confiture ou du lard ou encore du fromage.

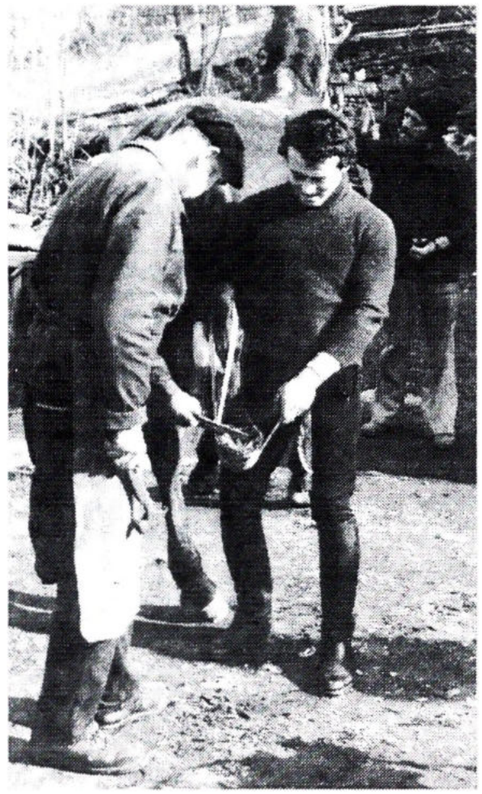

Vers huit heures, nous allions à la forge. Pour commencer, il fallait allumer le feu. Il brûlait toute la journée, nous en avions constamment besoin : pour réparer les chaînes ou faire les roule-troncs des charretiers, pour amincir, rechausser ou tout simplement faire des haches neuves pour les bûcherons, pour refaire des houes, pointer et rechausser des pioches pour les cantonniers, pointer et tremper les burins pour les tailleurs de pierre, pour faire des enclumes à rebattre les faux, pour réparer les charrues, pour rechausser des crocs pour les gens avant la récolte des pommes de terre (il y avait là du travail pour une quinzaine de jours).

Une autre activité, qui durait quelques jours, c'était de façonner les ferrures pour les charrettes : les brides, les crochets de reculement, les crochets de traction, le fer forgé au bout de la limonière, permettant de doubler l'attelage, le système de freinage. Il fallait aussi ferrer les roues, c'est-à-dire les cercler et ferrer le moyeu. Lorsque nous avions fini de façonner toutes les pièces, il

LE BZAGN DO MEURTCHAU DA LO TA

Gérard et Jean-François MILLION

E maujo, no-z-în mertchau èko morkêr, no-z-awoun toukou ènn cheyzêyn dé béyt o chtauy èko inn tchwau.

No lvân wa chey-z our è no nalân d'inn kauw o chtauy po swègni lé béyt, l'auw-z-i dnè è minndji, natî lo chtauy, rauyi lo fé da lo graub, natî lo and dé vêtch è lé andlé. Epré, an dnau ènn douzim dénây. Falau aussi romè. Kat torto îr pra, an chternyau. S'îr mêk è rvenan do chtauy k'an minndjau : do byang kafè èvo dé frayî d'beurr évo dè konfitur oubé do bako ou do fermèdj.

Wa eyt our, an nalau è lè fôdj. Po-z-èanntchi, falau èspâr lo fey : é berlau lo gran do djo, é n'y awou toukou débza, po rèrivè lé tchèyn ou fêr lé kertcha d'trons dé tcharto, po rbèt, rtchaussi ou tou bonnma fêr dé nûv ètch po lé bokilyo, po rfêr dé ou, spwènntè è rtchaussi dé bék po lé kantonî, po spwènntè èko trapè lé burègn po lé tèyou d'pîr, po fêr dé-z-érbètma, po rèrivè dé tcharou, po rtchaussi dé kretch po lé djang dan lè ak; toula él y awou dè bzagn po ènn quizèyn dé djo.

Enn aut bzagn, k'durau ènn pêr dé djo, s'ir dé fêr lo farèdj po lé tchè : lé brud, lé kertcha dé rkulma, lé kertcha d'trê, lo fjê fôdji po doyi o bou dè limonîr, lè mékanik. Falau aussi farè lé rû, sa-t-è dir botè lé sèrkl è farè lo mouyi. Kat noz-în pra d'fêr tortot lé peuss, falau lé-z- èdjeti, lé pyèsi èko réglè léz èchi.

Ater lé bzagn la, él i vnau inn tchwau, inn bû oubé inn bourik po fêr farè. Lé djan vnân mètchau kwang, é n'y awou pè d'randé vou do ta la ! Po farè inn tchwau, s'îr lo mât ké tnau lè pèt d'sè béyt po k'an djoyess dé tiri bè lo fyê è kauwpè lè kôn. Epré, falau chaufi lé nû fyé, léz èdjeti è tchau è lé farè. Po lè finisyo, kauwpè lé kyauw, lé rdoyi, inn kauw d'rap, ènn kouch dé grèch è lo tchwau pau rènalè, fyêr d'awou dé nû solè.

fallait les ajuster, les placer et régler les essieux .

Entre toutes ces activités, venait un cheval, un bœuf ou un âne à ferrer. Les gens venaient n'importe quand, il n'y avait pas de rendez-vous en ce temps là ! Pour ferrer un cheval, c'était le maître qui tenait la patte de son animal afin que nous puissions ôter les fers et couper la corne. Ensuite, il fallait chauffer les fers neufs, les ajuster à chaud et les ferrer. Pour la finition, couper les clous, les recourber, un coup de râpe, une couche de graisse et le cheval pouvait repartir, fier de ses « chaussures neuves ».

Pendant la guerre, il fallait forger les fers des bœufs. Pour les ânes, guerre ou paix, il fallait toujours les forger. Pour ferrer les bœufs, il fallait les mettre sur le travail, on leur attachait la tête à l'aide d'un dispositif adapté et on leur passait deux sangles sous le ventre ; une derrière les pattes antérieures et une devant les postérieures. Ensuite, on levait un peu l'animal, il ne lui était plus si aisé de se débattre et pour nous, c'était plus facile, si on peut dire, de le ferrer. Il y avait des bœufs qui se débattaient vilainement, ils avaient une sacré force.

Les journées étaient longues et bien remplies en ce temps là. Après le travail de la forge, il fallait encore retourner à l'étable pour nous occuper de nos bêtes. Il n'y avait pas besoin de télévision pour nous assommer !

Propos recueillis auprès de Joseph MILLION

Lo ta dé gyêr, falau fôdji lé fyê d'bû. Po lé bourik, gyêr ou pê, falau toukou lé fôdji. Po farè lé bû, an lé botau da lo mtéy, an ètètchau lè téyt èvod inn môryo è an l'auw-z-i pèssau dou sanggl dzo lo vannt, ènn dèrî lé pètt do dèvang èko ènn dévan lé pètt do dèrî. Epré, an lvau inn pauw lé béyt, èl n'awou pu si êji po s'débèt è po no, s'îr kopu êji, sé an pû dir, po lè farè. Sa k'él y awou dé bû ké z'débètân petma, él awoun ènn sakré fôch.

Lé djonây în grand è bé rèpyènî è do la. Epré lè bzagn dè fôdj, falau ko dauprèm rènalè o chtauy po èrji noté béyt. E n'y awou pè débza d'télévizyo po no-z-èsamè !

Propos recueillis auprès
de Joseph MILLION

NOTES DE LECTURE

Jean-Michel SELIG, Malnutrition et développement économique dans l'Alsace du XIX° siècle, Presses universitaires de Strasbourg, 1996

L'auteur présente le niveau de vie des Alsaciens au XIX° siècle à partir de l'étude des maladies de carences nutritionnelles.

Il a utilisé comme source les listes des conscrits passés devant les conseils de révision, listes qui n'avaient encore jamais été exploitées.

Comme nous avons affaire à des conscrits, les maladies considérées sont celles qui concernent les aspects extérieurs du corps : défaut de taille, faiblesse, goître, hernie.....

L'étude porte sur l'arrondissement de Colmar de 1831 à 1870 et sur 53 053 conscrits. Pour chacun d'entre eux, une fiche a été établie sur laquelle figurent son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance, son domicile, sa profession et enfin ses infirmités.

Tous ces renseignements ont été traités par ordinateur afin d'obtenir deux ensembles de données : d'une part des données démographiques et socio-économiques d'autre part des données médicales permettant d'évaluer la malnutrition de ces conscrits.

Le résultat obtenu est un livre imposant de 864 pages, divisé en trois ensembles en fonction des "trois grands types de paysages agraires qui se partagent l'arrondissement de Colmar : la plaine, le vignoble et les vallées vosgiennes"

Nous nous intéresserons naturellement aux vallées vosgiennes et en particulier au canton de Lapoutroie qui sont traités dans la sixième partie : "Les Hautes-Vosges, pression démographique et industrialisation" et dans la septième partie: "La Montagne, grande zone de malnutrition".

L'auteur considère deux types de vallées vosgiennes : celles à habitat groupé et celles à habitat dispersé. L'habitat dispersé existe dans les vallées de parler welche tandis que l'habitat groupé se trouve dans les vallées de dialecte germanique. Il s'agit dans le premier cas du canton de Lapoutroie et de celui de Sainte-Marie-aux-Mines en dehors de cette dernière ville et dans le deuxième cas des cantons de Munster et de Guebwiller.

Le chapitre I de la sixième partie "De l'élevage à l'industrie textile" est un survol de ces vallées.

Elles sont caractérisées par leur dynamisme démographique "région nettement plus peuplée que le plaine et un peu moins que le vignoble". En 1801 les cantons montagnards de l'arrondissement de Colmar comptaient une densité brute de 87hab/km2, contre une densité brute de 51hab/km2 dans la plaine et de 119hab/km2 dans le vignoble.

Leur économie était fondée "sur les pommes de terre, les laitages et l'eau de vie". Les Vosgiens consommaient 3 à 4 kilogs de pommes de terre par jour. La culture du seigle venait ensuite.

Les prairies étaient plus étendues que les terres labourables. "Dans l'arrondissement de Colmar les prairies occupaient dans l'ensemble des communes de montagne près de 8 000 hectares en 1836 contre un peu plus de 4 000 réservés aux diverses cultures".

"La structure socio-professionnelle de l'agriculture de la montagne vosgienne était dominée par le nombre important des cultivateurs qui n'étaient que rarement aidés dans leur travail par des journaliers et des domestiques". L'artisanat était peu développé par rapport à la plaine et au vignoble. Le métier artisanal le plus répandu était celui de menuisier.

Mais "grâce d'une part à l'abondance et au bon marché de la main d'oeuvre, d'autre part à la force motrice hydraulique", l'industrie textile s'était installée dans ces vallées. Le dynamisme industriel antraîna un dynamisme démographique. Le tissage était dispersé alors que teinturerie, impression et filature étaient concentrée.

Après la présentation de ces caractères généraux, l'auteur entame l'analyse de l'évolution démographique et économique des vallées à habitat dispersé, dans le chapitre II et des vallées à habitat groupé dans le chapitre III. Quelles sont les caractéristiques du canton de Lapoutroie et quelle position occupe-t-il dans l'ensemble de ces vallées ?

Ce canton présentait une forte densité de population :

canton de Lapoutroie:	91hab/km2	en 1801
" de Sainte-Marie	106 "	" " "
" de Munster:	63 "	" " "

Mais la progression démographique fut plus faible que dans les autres vallées qui se sont plus fortement industrialisées. Il suffit de comparer les communes qui se sont industrialisées :

	Population en 1801	Maximum atteint	date du maximum	%
Canton de Lapoutroie	10 961	13 694	1831	24%
Orbey	4 756	5 656	1841	18%
Lapoutroie	2 040	2 634	1836	29%
Sainte-Marie	6 364	12 425	1865	95%
Lièpvre	1 303	2 744	1871	110%
Munster	2 462	4 995	1861	102%

Munster, Lièpvre et Sainte-Marie ont doublé leurs habitants, ce qui n'est pas le cas de Lapoutroie et d'Orbey.

Le canton de Lapoutroie présentait la plus forte proportion de cultivateurs de l'arrondissement. 2 319 conscrits cultivateurs ont été recensés entre 1831 et 1870 soit un quart des conscrits cultivateurs de l'arrondissement.

La proportion des cultivateurs parmi les conscrits examinés entre 1831 et 1870 était de 45,2 % dans la vallée de Munster et de 65,8% dans le canton de Lapoutroie.

La profession de marcaire, fabricant de fromages, apparaît surtout dans le canton de Lapoutroie. 6 marcaires ont été recensés pour un seul dans la vallée de Munster. Ce sont les seuls conscrits-marcaires dans l'arrondissement.

Il y eut une baisse de la proportion des conscrits cultivateurs durant la période mais elle resta toujours au-dessus de 50%.

Il y avait peu de journaliers et de domestiques dans le canton de Lapoutroie

	Pour 100 cultivateurs Nombre de Journaliers	Nombre de de domestiques
canton de Lapoutroie	6	11
canton de Sainte-Marie	11	23
canton de Munster	26	22

Le canton de Lapoutroie a été touché par l'industrialisation mais dans de moindres proportions que les autres vallées vosgiennes comme nous venons de le voir. Le pourcentage des conscrits dont le métier était lié à l'industrie était pour la période 1831-1870 de 50% dans le canton de Sainte-Marie, de 40% dans le canton de Munster et de 15% dans le canton de Lapoutroie. Les tisserands à domicile étaient nombreux dans le canton : 9% des conscrits au Bonhomme entre 1831 et 1850, un quart des conscrits à Labaroche entre 1851 et 1870.

Après cette étude démographique et socio-professionnelle des vallées, J. M. Sélig passe, dans la septième partie, à celle de la malnutrition : "La Montagne, grande zone de malnutrition".

C'est, en effet, dans les trois cantons montagnards de Lapoutroie, Munster et Sainte-Marie, pour la période 1831-1870, que le taux des conscrits "malnutris" était le plus élevé par rapport à la plaine et au vignoble:

- Plaine (cantons d'Andolsheim, Ensisheim, Neuf-Brisach) : 16,5%
- Vignoble (canton de Kaysersberg) : 16%
- Montagne (cantons de Lapoutroie, Sainte-Marie, Munster):32,6%

Dans le canton de Lapoutroie, la proportion des conscrits "malnutris" a stagné alors qu'elle a diminué dans les deux autres cantons montagnards

	1831-1839	1866-1870
canton de Lapoutroie	32,4%	32,5%
" " Munster	33,7%	22,9%
" " Sainte-Marie	37%	22,7%

L'auteur remarque "que le canton de Lapoutroie, beaucoup moins industrialisé que les deux autres et qui n'avait pas connu d'essor démographique aussi important que les deux autres, faisait figure de laissé-pour-compte de l'élévation générale du niveau de vie des habitants des vallées vosgiennes"

Il insiste sur l'importance de la malnutrition chronique et de la carence en iode ce qui provoque goître et arrêt de la croissance. C'était dans la montagne que le pourcentage des conscrits réformés pour goître était la plus élevée :

Moyenne des réformés pour goître
période 1831-1870

Plaine (cantons d'Andolsheim, Ensisheim, Neuf-Brisach) : 1,9%
Vignoble (canton de Rouffach).....: 0,4%
Montagne (canton de Lapoutroie).....: 7,5%

Et c'est dans le canton de Lapoutroie que la proportion des goîtreux était la plus élevée

Taux de réformés pour goître en 1834

- Canton de Lapoutroie : 17%
- Canton de Sainte-Marie : 15%
- Canton de Munster : 10,5%

Cette malnutrition était plus ou moins importante suivant les métiers

Fréquence des symptômes de carence alimentaire
en fonction des professions
% conscrits examinés - 1831-1870

Professions	Sainte-Marie %	Munster %	Lapoutroie %
Sans profession	57,1	43,4	42,9
Ouvriers de fabrique	53,4	46,3	51,4
Tisserands	38,6	43,7	49,8
Journaliers	39,8	26,7	41,1
cultivateurs	35,9	23,2	36,3

Le taux le plus élevé des conscrits malnutris était celui des sans profession et celui des ouvriers de fabrique. Puis venaient les tisserands et les journaliers, suivis par les cultivateurs. Le canton de Lapoutroie était toujours le plus mal loti. Ce qu'il y a de plus grave c'est que le taux des cultivateurs malnutris n'a pas diminué dans ce canton : 35,9% en 1830, 34% en 1860. Par contre en 1860, dans le canton de Munster, le taux était de 17% et de 25% dans celui de Sainte-Marie.

Mais à l'intérieur du canton de Lapoutroie, il faut faire une différence entre les communes

Tableau des conscrits malnutris du canton
de Lapoutroie, par commune
1831-1870

Communes	Malnutris	Total	%
Fréland	221	574	38,5
Labaroche	230	614	37,4
Lapoutroie	255	710	35,9
Le Bonhomme	98	349	28
Orbey	595	1644	36,1
Total	1399	3891	35,9

Il faut remarquer que deux communes du canton présentaient des conditions de vie meilleures : Lapoutroie et Le Bonhomme. Deux

raisons sont avancées La première est la transformation de la structure professionnelle.. A côté des cultivateurs apparurent des conscrits exerçant des professions variées: artisanat, commerce.. A Lapoutroie sur 34 de ces nouveaux conscrits, seuls 5 étaient réformés. La deuxième est la position de Lapoutroie et du Bonhomme sur la route de Colmar à Saint-Dié par le col du Bonhomme, la principale artère du canton. Par suite ces communes étaient moins isolées que les autres et plus ouvertes aux nouveautés.

Dans sa conclusion l'auteur remarque que " dans l'arrondissement de Colmar, les zones d'habitat rural dispersé des vallées vosgiennes constituaient les parties les plus pauvres et souvent celles où l'élévation du niveau de vie était la plus lente. Dans le canton de Lapoutroie qui constituait une zone homogène d'habitat rural dispersé, le niveau de vie très bas des cultivateurs semblait ne pas évoluer de la Restauration à la fin du Second Empire. Cette situation était d'autant plus préoccupante que dans le reste de l'arrondissement le niveau de vie moyen des habitants s'élevait de manière notable sous le Second Empire".

Cette étude de l'état sanitaire des populations serait à compléter par les renseignements que l'on relève dans les rapports des médecins cantonaux de l'époque qui avaient beaucoup de mal à exercer leur profession. Jean Michel Sélig fait état des rapports du docteur Laviéville, médecin cantonal de la deuxième circonscription du canton de Lapoutroie qui englobait Orbey et Labaroche. Nous en citons un passage "Le paysan ne voit dans le médecin de campagne qu'un homme qui fait un métier comme un autre et qui ne cherche qu'à gagner de l'argent. Comme si on pouvait s'enrichir au milieu d'une population si pauvre. J'ai voulu savoir la vie moyenne à Orbey et à Labaroche. Elle est de 29 ans seulement. Elle est de 39 ans pour la France prise dans sa totalité....Mais il meurt ici une infinité d'enfants faute de soins..."

Ainsi à la mauvaise alimentation s'ajoutait le refus de soins médicaux. Le docteur Laviéville avait des concurrents : non seulement des médecins sans diplômes mais aussi les saints : "Saint Blaise guérit les goîtres, Saint Quirin, les scrofules, Saint Thiébaut tous les maux".

Cette étude de Jean Michel Sélig sur l'état sanitaire des populations alsaciennes au XIX° siècle est très précieuse car elle nous fait connaître, avec une grande précision, dans quelle extrême pauvreté vivait un bon tiers des habitants du canton de Lapoutroie.

Yvette BARADEL

Notes de lecture :

Le général Rapp a-t-il été en nourrice à Labaroche ?

Armand SIMON

Le 27 avril 1771 , dans la loge du concierge du Koïfhus à Colmar, naît Jean Rapp . Jean est le quatrième des dix enfants de Jean Rapp, bourgeois et boutonnier, et de Catherine Salomé Edighofen. Cet enfant fut-il mis en nourrice à Labaroche, comme bien des nourrissons des familles bourgeoises de l'époque ? Philippe Jéhin le suppose, dans son beau livre sur l'aide de camp de Napoléon , malgré l'absence de trace historique incontestable. Pourquoi ne pas laisser en effet notre esprit imaginer le petit Rapp nourri au bon lait welche de Labaroche, faire ses premiers pas dans les prés vosgiens ?

Ce clin d'œil aux amoureux du pays welche nous permet de présenter **le très intéressant livre de Philippe Jéhin : *Rapp, le sabreur de Napoléon*** , préfacé par Jean Tulard, spécialiste éminent de l'époque napoléonienne. La tâche était délicate car les Mémoires de Rapp sont très laconiques sur sa jeunesse et les débuts de sa carrière militaire et par contre très prolixes sur les dernières années de l'Empire. L'auteur devait donc reconstituer la jeunesse de Rapp à Colmar, les campagnes aux côtés du général Desaix en Egypte et en Italie, en s'appuyant sur des documents variés. Il devait aussi cerner la personnalité du général et démêler sa tumultueuse vie privée . Le pari a été réussi !

Une brillante carrière militaire.

Rapp n'a même pas 19 ans quand il s'engage dans les chasseurs à cheval en 1788 . Les guerres de la Révolution lui permettent d'exercer très vite sa fougue guerrière. Nommé aide de camp du brillant général Desaix ,il rencontre pour la première fois Napoléon Bonaparte en Italie. C'est ensuite la campagne d'Egypte, le difficile retour vers la France. Lorsque Desaix est tué à la bataille de Marengo, le Premier Consul prend les jeunes Savary et Rapp dans son groupe d'aides de camp. Rapp ne quittera pratiquement plus le service de Napoléon, témoin de confidences et présent sur presque tous les champs de bataille .

La bravoure de Rapp est légendaire : les Grognards le qualifie de *Rapp l'Intrépide*, après la bataille de Golymin en décembre 1806. A Austerlitz, le 2 décembre 1805, Rapp met en pièces les fameux chevaliers gardes russes, capture leur colonel, le prince Repnin et le présente à l'empereur avec les drapeaux saisis à l'ennemi. Le peintre Gérard a immortalisé ce moment dans un célèbre tableau présenté au Musée de Versailles . Napoléon utilise souvent ce courage pour envoyer Rapp forcer la décision à la tête des cavaliers de la Garde et tout particulièrement des mamelouks, organisés par Rapp en escadron dès 1801.

Mais les nombreuses blessures de Rapp sont tout aussi célèbres : au passage de la Bérézina , lors de la terrible campagne de Russie, Rapp reçoit sa vingt-quatrième blessure !

L'Alsacien au franc parler.

Dès 1801, Rapp se fait remarquer dans l'entourage du Premier Consul par sa loyauté et son naturel. Napoléon le tutoie et accepte ses réparties. Rapp déclare un jour que « *tous les Corses sont des coquins* » et ne réalise sa bévue que devant les rires de Napoléon. Rapp devient l'ami et le confident de Joséphine et gardera son amitié à l'impératrice même après sa répudiation . Le franc parler de Rapp lui vaut toutefois quelques disgrâces passagères, dont il sortira grâce à l'intercession de nombreux amis

Rapp reste fidèle à l'Alsace et s'entoure d'aides de camp alsaciens avec qui il s'entretient en dialecte. Lorsqu'on rapporte cela à l'empereur, celui-ci réplique : « *Laissez-les parler leur jargon, car ils sabrent en vrais Français !* » .

Sa connaissance de l'allemand permet à Rapp de mener à bien des missions secrètes en Suisse ou en Allemagne et d'éclairer Napoléon sur le sentiment des Allemands face à

l'empereur français. Malheureusement Napoléon tiendra peu de compte des avertissements de Rapp et sera abandonné par les souverains et peuples germaniques en 1813. Rapp est apprécié des princes allemands, tout particulièrement du nouveau roi de Bavière Maximilien, qui, avant la Révolution était Duc de Deux Ponts et Comte de Ribeaupierre.

De 1807 à 1809, puis de 1810 à 1812, Rapp est Gouverneur de la ville de Dantzig où il est apprécié des habitants. De janvier 1813 à janvier 1814, il soutient le long siège de la ville, avant d'être acculé à la reddition et à une brève captivité en Ukraine.

Nommé général de division en décembre 1805 et Comte d'Empire en 1809, Napoléon est couvert de décorations et de gratifications par Napoléon . Il se taille ainsi une des plus grosses fortunes de l'Empire, achète un hôtel particulier, rue Plumet à Paris qu'il meuble et décore somptueusement.

Il n'obtiendra cependant jamais la distinction de Maréchal d'Empire, Napoléon ne le jugeant pas assez brillant pour exercer cette fonction éminente.

1814-1821 : Rapp entre Napoléon et Louis XVIII.

Lors de la Restauration de 1814, Rapp prête allégeance au roi Louis XVIII, comme l'immense majorité des officiers napoléoniens. En mars 1815, il escorte même le roi en fuite jusqu'à la Belgique. Ce qui ne l'empêche pas de se mettre aussitôt au service de Napoléon revenu à Paris. Rapp reçoit alors le commandement de l'armée du Rhin : il résiste à l'invasion des coalisés, maîtrise difficilement à Strasbourg, une révolte des soldats réclamant leur solde avant leur démobilisation.

Protestant de son sentiment monarchiste et loyaliste, Rapp revient assez rapidement en grâce auprès de Louis XVIII qui le nomme pair de France et Chambellan du Roi. Mais, lorsqu'en 1821 Rapp apprend la mort de l'Aigle à Sainte Hélène, il ne peut retenir son émotion. Et c'est le roi Louis XVIII lui-même qui le console, lui déclarant : « *Ne vous gênez pas Rapp. J'espère que vous me pleurerez de même* ». L'affection de Rapp pour l'empereur résiste donc aux remous de l'histoire .

Une vie privée tumultueuse.

Beau garçon aux nombreuses conquêtes féminines, Rapp est sommé de se marier par l'empereur . En 1805, il épouse Barbe Rosalie Vanlenberghe, fille d'un riche homme d'affaires et âgée d'à peine quinze ans. Toujours au service impérial, Rapp voit très peu sa jeune épouse, qui trompe son ennui par de folles dépenses. Mais dans son poste de Dantzig, Rapp mène joyeuse vie et affiche une maîtresse, même quand sa femme lui rend visite ! Le divorce est inévitable, mouvementé et conclu en 1811. A Dantzig, Rapp prend une nouvelle maîtresse , Julie Boettcher, qui lui donne deux enfants : Adèle Julie et Jean Hans. En 1814 Julie s'installe avec Rapp à Paris. Ce qui n'empêche pas notre général de la chasser en 1816 et d'épouser Albertine Charlotte de Rotberg, 18 ans . Bientôt naissent Maximilien et Emilie.

Rapp a acheté le domaine de sa belle famille à Rheinweiler, en Bade et à Petit Landau, en face, dans le Haut Rhin. C' est à Rheinweiler que s'éteint Rapp, le 8 novembre 1821, vaincu par la maladie et les séquelles de ses vieilles blessures. Des obsèques solennelles lui sont faites à Colmar. En 1856, sa ville natale lui érige une statue de bronze, œuvre du jeune sculpteur Bartholdi. Détruit par les nazis en 1940, le monument est reconstruit après 1945.

Doté d'excellentes annexes : repères chronologiques, sources et bibliographie, index et table, le livre de Philippe Jéhin nous permet de connaître la personne attachante du Brave Rapp, l'Intrépide aide de camp de Napoléon et de plonger dans l'épopée napoléonienne, à travers le regard d'un témoin privilégié.

JEHIN Philippe : *Rapp, le sabreur de Napoléon. Préface de Jean Tulard de l'Institut.* Editions de la Nuée Bleue/ DNA Strasbourg, 1999, 287 pages, illustrations.

EPHEMERIDES 1999
A TRAVERS LA PRESSE LOCALE

Gérard **DUPONT**
Photos Gérard **DUPONT**

Samedi 3 Janvier 1999 – Un commando contre un écologiste

Excédés par la position des écologistes sur les mesures agri-environnementales (MAE), une quarantaine d'agriculteurs de la FDSEA et du CDJA ont mené une véritable opération commando à Fréland dans la nuit de jeudi à vendredi. Ils ont déversé une benne de fumier devant le domicile de Dominique SIMON, président départemental d'Alsace Nature.

Jeudi 11 Février 1999 – Souvenirs, souvenirs

Dans le cadre d'une exposition intitulée « Ecole d'autrefois », la responsable de la bibliothèque a mis en place une multitude d'objets scolaires datant pour certains de 1833. Ainsi le public qui visitera l'exposition y découvrira des encriers, des porte-plume, des tabliers anciens, des diplômes, des cahiers , etc

Samedi 13 Février 1999 – Du rififi en montagne, Dominique SIMON démissionne

Après l'opération commando menée à son encontre par les agriculteurs, le président haut-rhinois d'Alsace Nature démissionne. La météo reste à l'orage.

Mardi 23 Février 1999 – La pari tenu du Club Vosgien : un essai à transformer

La coupe de France organisée par le Club Vosgien d'Orbey et les Fondeurs des Immerlins a été une belle réussite. Le ko sprint a conquis tous les observateurs qui attendent avec impatience la prochaine édition. Malgré des conditions difficiles, près de 100 fondeurs ont participé à la Coupe de France samedi au Blancrupt.

Mercredi 10 Mars 1999 – Pour que la montagne continue de vivre

Une nouvelle structure va remplacer la coopérative agricole du Canton Vert qui avait dû déposer son bilan fin 1997. La SICA Alsace Viande se donne pour but de défendre les intérêts de l'ensemble du massif vosgien en misant sur la qualité et l'origine bien définie des produits. Il y a dans le massif vosgien beaucoup de petits exploitants de montagne qui font de la viande de qualité mais en très petite quantité. Il faut les avoir avec nous car se sont les meilleurs.

Dimanche 14 Mars 1999 – Une soirée chez l'ambassadeur

Thomas CASHIN, un Irlandais établit à Orbey va fêter la St Patrick chez l'ambassadeur de son pays à Strasbourg. Vous sentez-vous davantage irlandais que français aujourd'hui ? ***« Allemand, anglais ou français, je ne vois pas la différence, si ce n'est que les uns préfèrent les saucisses et les autres la bière. Je ne comprends pas qu'on puisse parler d'étrangers. A Orbey, on fait partie du paysage, on a des voisins formidables. C'est le paradis et je compte bien vieillir ici, même si j'ai envie d'aller en Chine. »***

Jeudi 25 Mars 1999 – L'extracteur de pissenlits

Qui ne connaît à Orbey le génie inventif de Gilbert PIROLA ? Est-ce l'air revivifiant des hauteurs qui lui donne des idées ? ***« Une idée que j'ai eue en voyant une dame âgée se courber avec peine pour cueillir des pissenlits ».***

Dimanche 4 Avril 1999 – Voix d'Ukraine à Orbey

Issue de l'école française de Kiev, le groupe Popéluschka a présenté un merveilleux spectacle mercredi dernier à Orbey devant une salle comble. La présidente de l'association *« Accueil des enfants de Tchernobyl »* remercia Mme ANCEL l'organisatrice de ce spectacle, M. Jean SCHUSTER, conseiller général et maire d'Orbey ainsi que Mme Alla SOULEIMANOVA directrice de l'école française à Kiev.

Jeudi 22 Avril 1999 – Un nouveau président au Mémorial du Linge

Le colonel de gendarmerie Alain PAULUS succède à Marcel MAIRE qui assurait l'intérim à la tête de l'association du Mémorial du Linge.

Samedi 15 Mai 1999 – Michel HAILLANT n'est plus

Quelques jours après avoir fêté ses 75 ans entouré de toute sa famille, Michel HAILLANT a quitté les siens brutalement. Il entra en 1973 à la rédaction du Journal l'ALSACE à Colmar qui lui confiera le secteur de Lapoutroie. Il sillonnera le canton et ses écarts avec son appareil photo et déclinera avec humour le ***« couaraye »*** notamment dans la rubrique ***« La Zaubette »,*** oreille et œil sensibles à son proche environnement, la plume souvent trempée dans l'encre welche.

Lundi 5 Juillet 1999 – Coutumes vivaces à Tannach

Pour la septième année consécutive, l'association EVO-LOVE a organisé sa grande fête de l'eau. Pour l'occasion, les épouvantails avaient poussé comme des champignons. ***« C'est une fête singulière, inhabituelle et drôle »,*** disait un estivant intrigué.115 épouvantails très expressifs *« tout feu tout paille »* s'amusaient du regard étonné des promeneurs. ***« C'est le goût du vrai, c'est le retour aux distractions d'antan »***, se réjouissait un autre touriste.

Mercredi 14 Juillet 1999 – Dix ans d'ambassade welche

La Maison du Pays Welche a fêté ses dix ans dimanche, l'occasion de saluer cette ambassade de la culture locale. Claude Jacques, l'actuel président de l'association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine, a souligné qu'en 10 ans, 25.000 visiteurs s'étaient rendus à la Maison du Pays Welche. La Maison Welche est prête à traverser le 3ème millénaire, et dire que la destruction de cette demeure était programmée. Claude Didierjean ancien conseiller général et maire de Fréland a expliqué que la tâche n'avait pas été facile mais que l'essentiel était le résultat. Il espère comme il l'avait envisagé de réaliser un « chemin du Patrimoine » entre les divers établissements culturels des cinq communes

Mercredi 11 Août 1999 – Il est moderne mon tracteur

Depuis une trentaine d'années, la société BALTHAZARD d'Orbey expose ses tracteurs au parc agricole de la Foire aux Vins de Colmar. Le nouveau patron, Patrick BALTHAZARD a pu suivre l'évolution de son produit. Ainsi, l'amélioration des possibilités hydrauliques : avant le tracteur ne servait qu'à tirer ou tracter, aujourd'hui, un agriculteur ou un viticulteur peut presque tout faire avec son engin. Les outils adéquats sont adaptés au tracteur. Les évolutions récentes touchent principalement au confort dans les cabines, exemple la climatisation. Environ 400 tracteurs sont vendus par an dans le Haut-Rhin, certains sont de véritables Rolls.

Mardi 17 Août 1999 – La tour sort de terre

La première pierre de la tour du Faudé a été posée dimanche lors de la fête champêtre. ***« Le plus difficile a été de persuader les 65 héritiers de la parcelle sur laquelle se trouvait l'ancienne tour, de nous céder leur terrain »*** souligne Hubert HAENEL, sénateur et maire de Lapoutroie. M. Jean SCHUSTER a souligné que le fait de relever cet édifice ***« qui fait partie de notre patrimoine »*** constituait ***« un véritable défi »*** la tour du Faudé va renaître pour devenir un but de promenade.

Mercredi 6 Octobre 1999 – Jean SCHUSTER quitte la vice-présidence

Le conseiller général et maire d'Orbey, Jean SCHUSTER a démissionné de son poste de vice-président de la Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg. Le désaccord porte sur le projet de piscine intercommunale. Je ne souhaite plus être associé à l'exécutif. La commune d'Orbey est complètement isolée, nous n'avons pas été écoutés ni entendus. On ne peut pas rester dans un exécutif, en état d'opposition avec le président et avec des projets aussi importants. Alors qu'aucune commune ne s'était portée au secours d'Orbey lors du débat la semaine dernière, le sénateur maire Hubert HAENEL abondait, hier soir, dans le sens des élus orbelais

Vendredi 5 Novembre 1999 – « Pal de l'our » Où le patois reprend ses droits

Effervescence autour de la Maison du Pays Welche, ils arrivent à pied ou en voiture, par deux ou par trois, pour participer à une nouvelle édition du « Pal de l'our » la table du patois. Claude Jacques explique un peu les choses : ***« Il s'agit de se retrouver de façon régulière, pour le plaisir de parler la langue, de chanter et de faire le « couaraye ».***

Mardi 28 Décembre 1999 – La tempête du siècle

La violente tempête du 26 décembre a provoqué d'importants dégâts dans tout le canton de Lapoutroie. La violente tempête 180 km heure a provoquée des dégâts dans plusieurs stations de ski, notamment au Lac Blanc.